

Insee Dossier

Nord-Pas-de-Calais-Picardie



N° 2

Février 2016

Regards sur l'égalité femmes / hommes en Nord-Pas-de-Calais

Synthèse	02
Chapitre 1 - Population - Famille	
Démographie - Structure par âge	06
Natalité et fécondité	08
Espérance de vie et mortalité	10
Couples	12
Situation familiale	14
Chapitre 2 - Éducation	
Du collège à la seconde	18
De la terminale à l'enseignement supérieur	20
Diplôme et déclassement	22
Chapitre 3 - Activité - Emploi - Chômage	
Population active	26
Métiers et filières	28
Conditions d'emploi	30
Chômage	32
Chapitre 4 - Salaires et niveaux de vie	
Les salaires	36
Secteurs d'activité et métiers	38
Facteurs explicatifs des écarts de salaire	40
Situations de pauvreté	42
Chapitre 5 - Emploi du temps	
Le partage des temps journaliers	46
Temps libres	48
Déplacements domicile-travail	50
Chapitre 6 - Conditions de vie - Société	
Conduites à risques	54
Maladies et recours aux soins	56
Handicap et dépendance	58

Les inégalités entre les femmes et les hommes existent dans tous les domaines : plus faible insertion des femmes sur le marché de l'emploi, salaire inférieur de 20 % à celui des hommes, près de deux fois plus de temps consacré au travail domestique pour les femmes, moins de femmes dans les emplois qualifiés, surmortalité des hommes avant 65 ans, etc. Ces inégalités apparaissent encore plus prégnantes dans la région Nord-Pas-de-Calais qu'au niveau national. La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, adoptée le 4 août 2014, aborde pour la première fois l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes ses dimensions.

Ces inégalités apparaissent tôt. Dans le parcours de formation des élèves, elles s'observent dans l'orientation et les résultats. Ceux-ci ont des répercussions sur les parcours professionnels de la vie adulte. En outre, l'arrivée des enfants impacte davantage les femmes que les hommes dans leur évolution professionnelle. Les femmes, plus souvent confrontées en particulier à la monoparentalité, font souvent face à de plus grandes difficultés et à des situations importantes de pauvreté. Les inégalités de parcours avant 60 ans expliquent que les retraites et pensions des femmes sont moins élevées. Enfin, avec une espérance de vie plus longue que celle des hommes, les femmes se trouvent plus souvent en situation de vivre seules et de plus grande fragilité sociale. Toutefois, sur le plan sanitaire, notamment après 60 ans, les inégalités tournent au désavantage des hommes, en raison de la plus grande fréquence des comportements à risque.

Des différences qui s'installent tôt dans le milieu scolaire

Malgré l'apparition de la mixité dans les écoles dans les années 1970, des disparités subsistent dans le parcours scolaire des filles et des garçons. Dès la fin du collège, les différences d'orientation apparaissent : les filles se tournent davantage vers les filières littéraires, économiques, sociales et sanitaires, alors que les garçons s'orientent davantage vers les filières scientifiques. Si quelques progrès de mixité ont été enregistrés au sein de la filière scientifique, l'écart reste encore très important. En conséquence plus tard par exemple, seulement 29 % des élèves de classes préparatoires scientifiques aux grandes écoles sont des filles (+ 4 points en 10 ans).

Toutefois, dès l'école primaire, les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons. Elles redoublent moins et leur taux de réussite au diplôme national du brevet et au baccalauréat est plus élevé. Les filles font aussi généralement des études plus longues et sont plus diplômées que les garçons.

Une insertion plus difficile des femmes sur le marché du travail

Les femmes se portent moins souvent sur le marché du travail que les hommes. En Nord-Pas-de-Calais, 81 % des femmes et 96 % des hommes âgés de 25 à 49 ans occupent un emploi ou déclarent en rechercher un. Cette différence, toujours très marquée puisque l'écart était de 58 points en 1968, masque toutefois des changements intervenus au cours des dernières décennies au fil des générations. Dans les plus jeunes générations (moins de 25 ans), les écarts entre les taux d'activité des femmes et des hommes sont moins marqués tandis que chez les 50-54 ans l'écart est maximal.

Si les femmes se portent moins souvent sur le marché du travail que les hommes, elles sont aussi plus souvent touchées par le chômage. En Nord-Pas-de-Calais, 16,9 % des femmes et 15,7 % des hommes déclarent rechercher un emploi. Quel que soit leur niveau de diplôme, le chômage impacte davantage les femmes. Néanmoins, pour les diplômés du supérieur, les écarts sont très faibles, et les niveaux de chômage relativement bas. Le niveau de formation constitue donc, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, un rempart contre le chômage.

Le revenu salarial des femmes reste inférieur à celui des hommes

En 2012, en Nord-Pas-de-Calais, le salaire annuel net moyen des femmes est inférieur de 20 % à celui des hommes. Cet écart s'explique majoritairement par le temps partiel plus courant chez les femmes. D'autres facteurs que le temps partiel entrent également en jeu pour expliquer les écarts de salaire : les femmes occupent généralement des postes moins qualifiés que les hommes, même à niveau de formation équivalent. Parallèlement, l'emploi féminin se concentre sur un faible nombre de métiers moins rémunérateurs comme la santé et l'éducation.

Toutefois, le salaire horaire moyen des femmes reste inférieur de 13 % à celui des hommes, avec un écart allant jusqu'à 23 % dans les emplois de cadres, les mieux rémunérés.

Même en raisonnant à situation professionnelle comparable, le salaire des femmes demeure 10 % inférieur à celui des hommes. Les raisons de cet écart résiduel sont à rechercher sans doute dans les représentations persistantes sur la place des femmes et des hommes au sein de la vie économique et sociale, voire du côté de pratiques discriminatoires en termes d'avancement ou de primes.

La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle impacte davantage les femmes

Avec en moyenne 2,09 enfants par femme, la région se caractérise par une fécondité élevée. Ainsi dans la région, 23 % des couples avec enfants en ont 3 ou plus contre 19 % en France métropolitaine. Parallèlement, les femmes et les hommes de la région ont leurs enfants plus tôt. L'arrivée des enfants au sein du foyer impacte davantage la vie professionnelle des mères que celle des pères, et cet impact est généralement croissant avec le nombre d'enfants. En effet, les mères travaillent davantage à temps partiel : une femme sur quatre ayant au

moins un enfant à charge travaille à temps partiel contre une sur cinq sans enfant. À partir de trois enfants, c'est près d'une femme sur deux qui est dans cette situation. Pour les hommes, le nombre d'enfants à charge n'a que peu d'influence sur le fait de travailler à temps partiel. De plus, en charge d'enfants, les femmes ont tendance à être davantage confrontées aux situations de chômage, notamment après le 3^e enfant.

Les difficultés apparaissent extrêmes pour les mères vivant sans conjoint. En 2011, dans la région Nord-Pas-de-Calais, 165 000 ménages sont des familles monoparentales, soit 10 % des ménages. Dans 85 % des cas, le parent est une femme. Près de deux familles monoparentales sur cinq sont en situation de pauvreté. Le chômage prégnant dans ces familles et l'importance des emplois à temps partiel se cumulent à l'absence d'un deuxième salaire.

Notamment en raison de l'importance du temps partiel, le temps de travail rémunéré est plus faible pour les femmes que pour les hommes. En revanche, le temps de travail domestique est, lui, supérieur de près de deux heures. Le partage du temps domestique entre les femmes et les hommes tend à un rééquilibrage depuis ces 20 dernières années, mais les écarts restent encore plus importants dans la région. Les femmes ont ainsi en moyenne moins de temps libres que les hommes. S'occuper des adultes et des enfants en particulier reste une tâche largement féminine, assumée en moyenne 44 minutes par jour pour les unes contre 19 pour les autres. Plus particulièrement, les femmes sont plus nombreuses à s'occuper d'un parent handicapé ou en situation de dépendance et y consacrent davantage de temps.

Après 60 ans, les difficultés des femmes et des hommes s'expriment différemment

En 2011, près d'un habitant sur neuf de la région est une femme de 60 ans et plus. Les femmes sont majoritaires chez les 60 ans et plus et représentent 70 % de la population âgée de 80 ans et plus.

L'espérance de vie des hommes du Nord-Pas-de-Calais (76 ans) est la plus faible des régions de France. Les décès prématurés sont particulièrement nombreux dans la région : avant 65 ans, les décès sont 40 % plus fréquents chez les hommes de la région que ceux de France métropolitaine. La première cause de mortalité chez les hommes est le cancer, en premier lieu le cancer du poumon. Cette plus grande fragilité sanitaire des hommes de la région est liée en partie à des comportements à risques plus fréquents : ces derniers sont en effet plus souvent consommateurs d'alcool ou de tabac. Ils consultent également moins souvent qu'au niveau national leur médecin généraliste ou les spécialistes. C'est la population des personnes âgées de 80 ans et plus qui est sur ce plan la plus vulnérable.

L'espérance de vie des femmes dans la région est de 83 ans, soit 7 ans de plus que celle des hommes. De ce fait, elles vivent plus souvent seules que les hommes. Avec des montants de pensions et retraites en moyenne inférieurs de 40 % à ceux des hommes, les femmes âgées vivant seules sont plus souvent en situation de précarité et de pauvreté que les hommes. Chez les femmes, du fait d'une espérance de vie plus longue, la prévalence de la dépendance est plus importante : 12 % des femmes de 60 ans et plus sont en situation de dépendance contre 9 % pour les hommes. Après 85 ans, l'écart est encore plus marqué : 42 % des femmes de plus de 85 ans sont dépendantes contre 31 % des hommes du même âge.

Chapitre 1

Population - Famille

Sommaire :

Démographie - Structure par âge

Natalité et fécondité

Espérance de vie et mortalité

Couples

Situation familiale

Démographie - Structure par âge

Les femmes sont en moyenne plus âgées que les hommes

En 2011, 4 042 000 habitants résident en Nord-Pas-de-Calais. Comme en métropole, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes : elles représentent 52 % de la population régionale, soit 2 092 000 femmes.

À la naissance, les garçons sont plus nombreux que les filles : il naît 105 garçons pour 100 filles. Ainsi, jusqu'à l'âge d'environ 20 ans, la part de garçons dans la population est légèrement plus importante (figure 1). Entre 22 ans et 35 ans, la proportion de femmes progresse pour dépasser celle des hommes. En effet, ces derniers sont plus nombreux à quitter la région que les femmes dans le cadre de leurs études ou pour trouver un emploi. Parallèlement, comme au niveau national, la mortalité des jeunes hommes est plus importante que celle des jeunes femmes. Entre 35 et 50 ans, l'équilibre se rétablit. À partir de 50 ans, les femmes deviennent majoritaires et leur part ne cesse d'augmenter en raison notamment de la mortalité prématurée des hommes. Ainsi, à 60 ans, on dénombre 92 hommes pour 100 femmes. À 80 ans, ils ne sont plus que 55 pour 100 femmes. Compte tenu de ces différences dans la pyramide des âges, les femmes sont en moyenne plus âgées que les hommes : 39,7 ans contre 36,3 ans.

Ce constat est le même au niveau de la France métropolitaine. L'écart est cependant moins marqué que dans la région. Parallèlement, la population régionale est plus jeune. Les femmes ont en moyenne 1,8 an de moins dans la région qu'en métropole, cet écart atteint 3 ans pour les hommes.

Le vieillissement de la population se poursuit

Depuis 1982, la population augmente dans la région à un rythme moyen de 1,49 % par an. Elle s'établissait à 3 927 000 en 1982. L'âge moyen des femmes était de 34,8 ans et celui des hommes de 31,4 ans, soit près de 5 ans de moins qu'aujourd'hui (figure 2). Entre 1982 et 2006, la population féminine a progressé plus rapidement que la population masculine. Les gains d'espérance de vie des femmes ont été plus importants sur cette période que ceux des hommes. De 2006 à 2011, la situation s'est inversée avec une croissance de 6,7 % en moyenne par an pour les hommes contre 6,3 % pour les femmes. Les hommes ont en effet connu sur cette période des gains d'espérance de vie plus importants que ceux des femmes.

À l'horizon 2025, la population régionale continuerait de croître pour atteindre 4 122 000 habitants. La population masculine s'élèverait à un rythme légèrement plus soutenu que celui des femmes (2,16 % par an contre 2,10 %). Cet écart tient principalement à l'augmentation un peu plus importante de l'espérance de vie des hommes mesurée depuis 10 ans, tendance qui a été prolongée jusqu'en 2025. Cette augmentation de population s'accompagnerait d'un vieillissement de la population, en lien avec l'avancée en âge de la population des baby-boomers. Ainsi, en 2025, la population serait en moyenne âgée de 2 ans de plus qu'en 2011, soit 38,1 ans pour les hommes et 41,6 ans pour les femmes.

Près d'une femme sur quatre a 60 ans ou plus

En 2011, dans la région Nord-Pas-de-Calais, 830 000 personnes sont âgées de 60 ans ou plus, soit un habitant sur cinq ; 59 % de cette population âgée est féminine. Et 180 000 personnes sont âgées de 80 ans et plus, dont 127 000 femmes (70 %).

La part de femmes âgées dans l'ensemble de la population féminine est ainsi plus importante : 23 % des femmes de la région ont plus de 60 ans, contre 17 % pour les hommes. Cependant, d'une zone d'emploi à l'autre, des différences apparaissent (figures 3 et 4). Tant pour les hommes que pour les femmes, le poids de la population âgée est faible sur trois territoires : Lille, Roubaix-Tourcoing et Calais, avec une forte concentration d'étudiants et de jeunes actifs. À l'inverse, la part de la population âgée est nettement supérieure à la moyenne à Berck-Montreuil, Maubeuge, Dunkerque ou Boulogne-sur-Mer (attractivité pour les retraités, départs d'actifs). Dans l'ancien bassin minier, composé des zones d'emploi de Béthune-Bruay, Lens-Hénin, Douai et Valenciennes, la situation est plus contrastée. La population âgée féminine est plus présente, alors que la part des hommes âgés est proche de la moyenne régionale. Ceci est notamment lié à la surmortalité qui touche particulièrement les hommes sur ces territoires.

À l'horizon 2025, 1 037 000 personnes âgées de 60 ans et plus résideraient dans la région, soit un quart de plus qu'aujourd'hui. Un nordiste sur quatre aurait alors 60 ans ou plus. Cette augmentation de la population âgée est portée par l'avancée en âge des baby-boomers, qui auront plus de 80 ans en 2025. Le nombre de personnes âgées de 80 ans et plus serait aussi en nette augmentation : 347 000 nordistes auraient 80 ans ou plus en 2040, soit 1,7 fois plus qu'aujourd'hui. L'augmentation du nombre d'hommes serait plus importante que celle des femmes : il y aurait en 2040 1,9 fois plus d'hommes de 80 ans et plus qu'aujourd'hui, et 1,6 fois plus de femmes. Le nombre de femmes âgées resterait toutefois nettement supérieur au nombre d'hommes puisque, dans la région, 125 000 hommes et 222 000 femmes auraient 80 ans et plus en 2040.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

Nombre de femmes en 2011 : 2 092 000 ;

Nombre d'hommes en 2011 : 1 950 000 ;

23 % des femmes ont 60 ans et plus (26 % en France métropolitaine) ;

17 % des hommes ont 60 ans et plus (21 % en France métropolitaine).

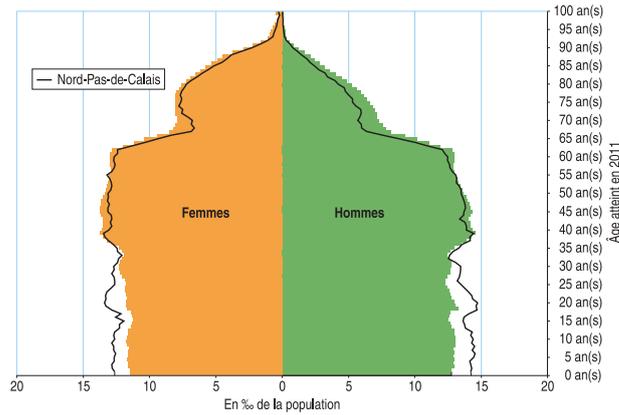
Définitions

Projections de population (Omphale 2010)

Une projection de population fournit une image de ce que pourrait être la population à venir, à partir de la connaissance du passé et en prenant, pour le futur, des hypothèses sur trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Les comportements individuels ainsi que certaines actions de politiques publiques voire même des chocs imprévus tels que la canicule de l'été 2003 peuvent sensiblement influencer ces évolutions tendanciennes. Les projections ont l'avantage de servir de base à la réflexion mais ne constituent en aucun cas des prévisions pour l'avenir.

1 Plus de femmes en haut de la pyramide des âges

Pyramide des âges du Nord-Pas-de-Calais et de France métropolitaine en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011.

2 Les hommes restent en moyenne plus jeunes que les femmes

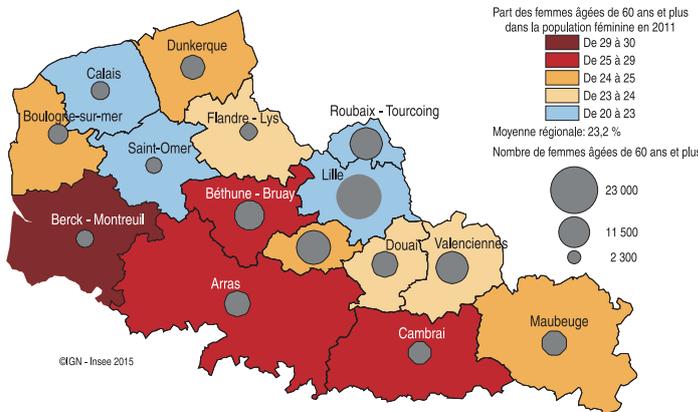
Âge moyen de la population selon le sexe en Nord-Pas-de-Calais entre 1982 et 2011 et projections pour 2025

	Hommes	Femmes	Ensemble
1982	31,4	34,8	33,1
1990	32,3	35,7	34,0
1999	34,0	37,4	35,8
2006	35,4	38,9	37,2
2011	36,3	39,7	38,0
2025 (p)	38,1	41,6	39,9

Source : Insee, recensement de la population 1982, 1990, 1999, 2006 et 2011 et projections de population (Omphale 2010).

3 Une concentration de femmes âgées dans le sud de la région

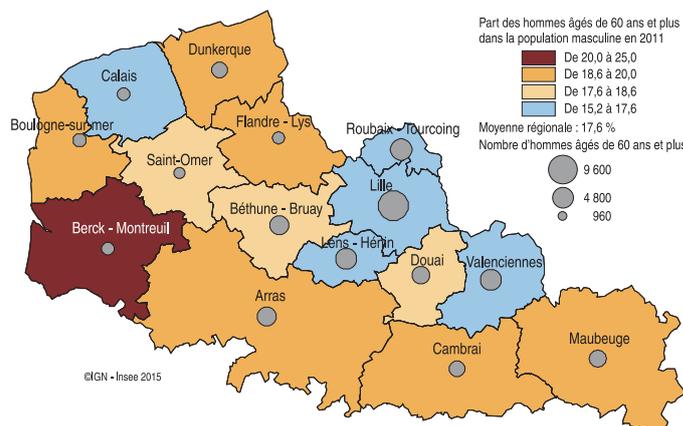
Part des femmes âgées de 60 ans et plus dans la population féminine en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011.

4 Plus d'un homme sur cinq a 60 ans et plus dans le territoire de Berck-Montreuil

Part des hommes âgés de 60 ans et plus dans la population masculine en 2011



Sources : Insee, recensement de la population 2011.

Natalité et fécondité

Le nombre de naissances reste stable en région Nord-Pas-de-Calais

En 2012, 56 000 enfants sont nés en Nord-Pas-de-Calais. Il naît un peu plus de garçons que de filles : 105 garçons pour 100 filles. Le nombre de naissances est comparable à celui enregistré un an plus tôt. Dans la région comme en France, l'année 2000 s'est caractérisé par un pic de naissances (57 500 naissances en Nord-Pas-de-Calais). Depuis, dans la région, le nombre de naissances est toujours resté inférieur à ce niveau et stagne depuis 2006 autour de 56 000 naissances par an. En revanche, au niveau national, le pic de 2000 a été atteint de nouveau en 2005 et même dépassé par la suite (*figure 1*).

Pourtant, la fécondité reste toujours plus importante en Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale : en 2012, l'indice conjoncturel de fécondité est de 2,09 enfants par femme en Nord-Pas-de-Calais contre 2,01 en France métropolitaine. Depuis 1999, le taux de fécondité augmente, mais de façon moins importante dans la région qu'au niveau national. Ainsi, l'écart entre le taux de fécondité régional et national est moins marqué aujourd'hui qu'en 1999. La stagnation du nombre de naissances dans la région s'explique principalement par le fait que les femmes en âge de procréer dans la région sont moins nombreuses aujourd'hui qu'en 1999.

La parentalité est plus précoce en région qu'en métropole

En 2012, les femmes en Nord-Pas-de-Calais deviennent parent à 29 ans, soit 3 ans plus tôt que les hommes. Cet écart entre pères et mères est comparable au niveau national, même si la parentalité survient en moyenne un an plus tard en France métropolitaine (*figure 2*). Ceci se vérifie quel que soit le rang de naissance de l'enfant.

Dans la région, les jeunes mères sont plus nombreuses qu'en France métropolitaine : 28 % des enfants nés en 2012 ont une mère âgée de 25 ans ou moins, contre 21 % en moyenne nationale. En 2012, dans la région, 900 femmes et 180 hommes ont eu un enfant à l'âge de 18 ans ou moins. Bien que les jeunes parents soient peu nombreux, devenir parent avant 18 ans est deux fois plus fréquent dans la région qu'en France métropolitaine : cela concerne, en 2012, 1,6 % des mères en région contre 0,8 % au niveau national et 0,3 % des pères en région contre 0,15 % au niveau national. Ces très jeunes parents, qui peuvent encore être scolarisés, occupent peu souvent un emploi : 40 % des jeunes mères et 67 % des jeunes pères ont un emploi dans la région. Le nombre de très jeunes mères diminue. Il y a 20 ans, 1 800 femmes de 18 ans ou moins accouchaient chaque année dans la région, soit 3,1 % des naissances. C'est deux fois plus qu'aujourd'hui.

L'âge de la parentalité est en constante augmentation. Dans le milieu des années 1970, en région comme en France, elle survenait en moyenne 4 ans plus tôt qu'aujourd'hui. Cette augmentation de l'âge est principalement liée à la progression du taux de fécondité des femmes âgées de 35 à 49 ans (*figure 3*). En région comme au niveau national, ce taux a augmenté de 45 % entre 1999 et 2012. En Nord-Pas-de-Calais, les femmes de 35 à 49 ans ont ainsi en moyenne 0,36 enfant en 2012. Ce chiffre reste néanmoins inférieur à celui mesuré au niveau national (0,42). Cet écart est encore plus marqué dans le département du Pas-de-Calais où le taux de fécondité des femmes de 35 à 49 ans est de 0,3.

Une fécondité plus importante sur certains territoires

Dans les territoires de l'ancien bassin minier (hors Douaisis), du Calaisis, de l'Avesnois et le Cambrésis, l'indice conjoncturel de fécondité est plus élevé qu'en moyenne régionale, et va de pair avec un âge de la parentalité plus faible (*figure 4*).

Sur les territoires de Lille et de Roubaix-Tourcoing, l'âge de la parentalité est plus élevé, proche de l'âge moyen national. En revanche, la fécondité est nettement plus importante à Roubaix-Tourcoing qu'à Lille. Sur ce territoire, la part de familles nombreuses est plus importante qu'en région, expliquant à la fois l'âge moyen de la parentalité et la fécondité plus élevés qu'en région.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

Âge moyen des mères en Nord-Pas-de-Calais en 2012 : 29 ans ;

Âge moyen des pères en Nord-Pas-de-Calais en 2012 : 32 ans ;

ICF en Nord-Pas-de-Calais : 2,09 ;

ICF en France métropolitaine : 2,01.

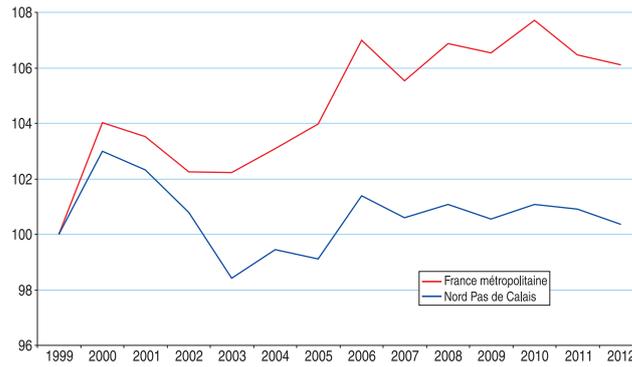
Définitions

Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) : l'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

État civil : une collaboration entre les communes et l'Insee permet l'identification des citoyens et l'établissement de statistiques démographiques. Les communes transmettent en continu les informations relatives à l'état civil de leurs citoyens à l'Insee. Ceci permet à l'Insee d'assurer la publication régulière de statistiques sur l'état civil, utiles pour l'analyse de la situation démographique et de son évolution, y compris sur des territoires de petite dimension, tout en respectant, bien sûr, les règles du secret statistique.

1 Stabilisation du nombre de naissances dans le Nord-Pas-de-Calais depuis 2006

Évolution du nombre de naissances en Nord-Pas-de-Calais et France métropolitaine entre 1999 et 2012 (base 100 en 1999)



Source : Insee, état civil de 1999 à 2012.

2 Des parents plus jeunes en Nord-Pas-de-Calais

Âge moyen des mères selon le rang de naissance de l'enfant en 2012

	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
1 ^{er} enfant	27,2	29,0
2 ^e enfant	29,7	30,8
3 ^e enfant	31,3	32,4
Tous rangs confondus	29,2	30,3

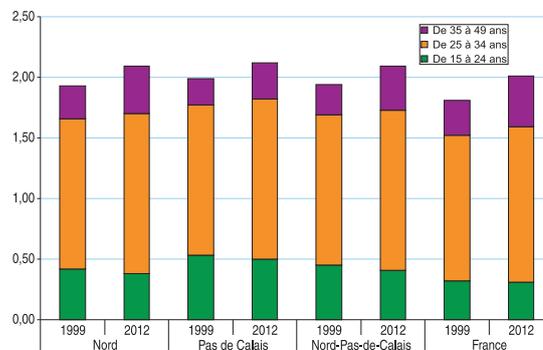
Âge moyen des pères selon le rang de naissance de l'enfant en 2012

	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
1 ^{er} enfant	30,0	32,0
2 ^e enfant	32,4	33,7
3 ^e enfant	34,4	35,7
Tous rangs confondus	32,0	33,3

Source : Insee, état civil 2012

3 Une fécondité en hausse portée par les mères de 35 à 49 ans

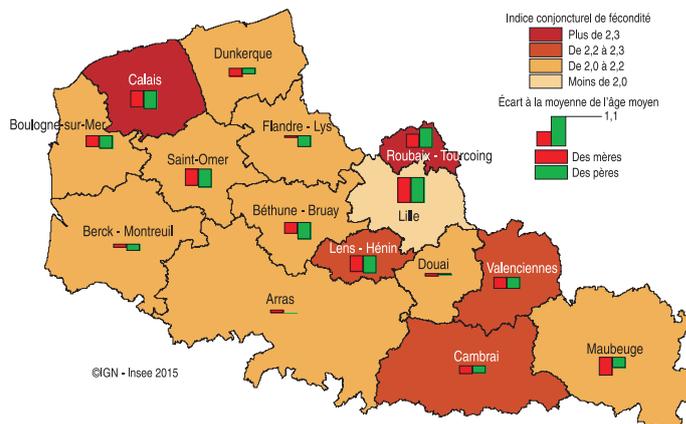
Décomposition du taux de fécondité selon l'âge de la mère en 1999 et 2012



Source : Insee, estimations de population - état civil.

4 Des parents plus âgés qu'en moyenne dans les territoires de Lille et Roubaix-Tourcoing

Indice conjoncturel de fécondité et âge moyen des parents en 2012



Source : Insee, état civil et recensement de la population.

Espérance de vie et mortalité

Une espérance de vie relativement faible dans la région

Le Nord-Pas-de-Calais est la région de France métropolitaine où l'espérance de vie est la plus faible. En 2013, l'espérance de vie des femmes y est de 83 ans et celle des hommes de 76 ans. Elle est la plus faible dans le département du Pas-de-Calais pour les femmes comme pour les hommes (respectivement 82,6 ans et 75,3 ans). L'écart d'espérance de vie entre la région et la France métropolitaine est relativement important : de 2 ans pour les femmes et de 3 ans pour les hommes. La comparaison entre régions montre que ces écarts sont plus marqués pour les hommes que pour les femmes. Les hommes d'Île-de-France (région où l'espérance de vie des hommes est la plus importante) ont ainsi une espérance de vie supérieure de 4,7 ans à ceux du Nord-Pas-de-Calais. Chez les femmes, c'est dans les Pays de la Loire que l'espérance de vie est la plus élevée. L'écart avec le Nord-Pas-de-Calais est important : 2,7 ans.

Entre 1962 et 2012, dans le Nord-Pas-de-Calais, l'espérance de vie des femmes a augmenté de 14 ans, comme au niveau national (figure 1). En 50 ans, les gains d'espérance de vie ont été moindres pour les hommes que pour les femmes : 11,1 ans dans la région et 11,5 ans en France métropolitaine. L'écart entre les hommes de la région et ceux de France métropolitaine s'est ainsi encore creusé un peu plus (- 3,1 ans en 2012 contre - 2,7 ans en 1962).

En 2010, l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans limitations d'activités est estimée en France à 63,5 ans pour les femmes et à 61,9 ans pour les hommes. Si l'espérance de vie ne cesse d'augmenter, l'espérance de vie en bonne santé a diminué. Celle des femmes est passée de 64,6 ans à 63,5 ans entre 2008 et 2010 ; et de 62,7 ans à 61,9 ans pour les hommes. Une femme née en 2010 passerait donc en moyenne 21,8 ans avec des incapacités, contre 20,2 ans

si elle est née en 2008 ; même constat pour un homme né en 2010 qui passerait en moyenne 16,5 ans avec des incapacités, contre 15,1 ans s'il est né en 2008.

Une surmortalité importante, notamment chez les hommes

En 2011, 37 000 décès ont été enregistrés dans la région (autant d'hommes que de femmes) (figure 2). Les tumeurs sont la première cause de décès chez les hommes (35 % des décès). Viennent ensuite les maladies de l'appareil circulatoire (22 %). Chez les femmes, ce sont ces maladies qui sont la principale cause de décès (28 %), suivies de près par les tumeurs (26 %).

Le taux de mortalité des femmes est plus faible que celui des hommes, en France comme en région. En Nord-Pas-de-Calais, en 2013, on dénombre 9,6 décès masculins pour 1 000 hommes et 8,8 décès féminins pour 1 000 femmes. Ces taux de mortalité sont relativement proches des niveaux nationaux. Ils dépendent toutefois de la structure par âge de la population. Or la population régionale est plus jeune qu'au niveau national. L'indice comparatif de mortalité (ICM) permet de comparer les taux de mortalité par rapport à la moyenne nationale tout en gommant les écarts de structure par âge. Il est dans la région de 129,4 pour les hommes et de 121,8 pour les femmes, l'indice 100 correspondant à la moyenne nationale. Cette surmortalité est davantage prononcée sur les territoires de l'ancien bassin minier, aussi bien chez les femmes que chez les hommes (figures 3 et 4). Dans l'Avesnois et le Cambrésis, la surmortalité est également importante, particulièrement chez les femmes. Dans le Dunkerquois et le Calaisis, elle concerne à l'inverse davantage les hommes. À Lille et Roubaix-Tourcoing, la situation apparaît plus favorable qu'ailleurs dans la région, pour les femmes comme pour les hommes. Néanmoins, les difficultés y restent plus importantes qu'en moyenne nationale.

Les violences conjugales sont une cause de décès, certes marginale, mais qui peut traduire les conditions de vie et les rapports au sein des couples. En 2012, en France métropolitaine, 174 personnes sont décédées, victimes de leur conjoint ou ex-conjoint. 8 cas ont été enregistrés dans le Nord et 7 dans le Pas-de-Calais. Parmi les 174 victimes en France, 148 sont des femmes et 26 des hommes.

Deux fois plus de décès avant 65 ans chez les hommes que chez les femmes

Pour les hommes, un décès sur trois survient avant l'âge de 65 ans. 6 350 hommes de moins de 65 ans sont ainsi décédés dans la région en 2011. Ce nombre est deux fois plus important que chez les femmes. Avant 35 ans, les accidents et les traumatismes sont les principales causes de décès. Dans quatre cas sur cinq, la victime est un homme. Entre 35 et 65 ans, les tumeurs restent la principale cause de décès, touchant deux fois plus d'hommes que de femmes.

Dans la région, la mortalité prématurée, c'est-à-dire avant l'âge de 65 ans, est forte : 26 % des décès surviennent avant l'âge de 65 ans contre 20 % en moyenne nationale. Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'indice comparatif de mortalité prématurée est le plus élevé de France. À structure démographique équivalente, les décès avant 65 ans sont ainsi 40 % plus fréquents chez les hommes de la région que ceux de France métropolitaine. Pour les femmes de la région, la surmortalité prématurée est supérieure de 30 % à celles des femmes de France métropolitaine. Deux territoires sont particulièrement touchés : à Lens-Liévin et Valenciennes, la mortalité prématurée dépasse de plus de 60 % celle du pays pour les hommes et de 45 % pour les femmes.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

Espérance de vie des femmes en 2013 : 83 ans (85 en France métropolitaine) ;

Espérance de vie des hommes en 2013 : 75,8 ans (78,8 en France métropolitaine) ;

ICM des femmes : 122 ;

ICM des hommes : 129,4 ;

ICM prématurée des hommes : 140 ;

ICM prématurée des femmes : 130 ;

(l'indice 100 correspond à la moyenne nationale).

Définitions

Espérance de vie à la naissance : il s'agit de la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année.

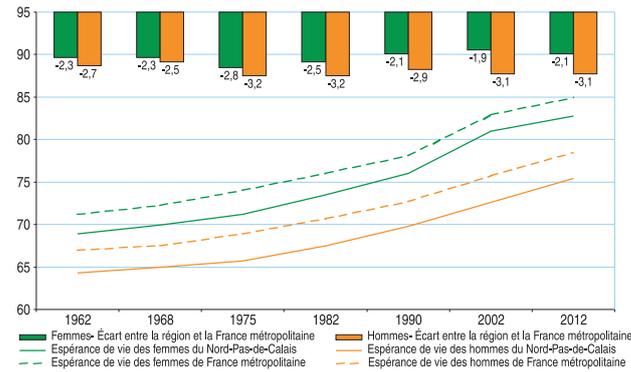
Espérance de vie en bonne santé : l'espérance de vie en bonne santé représente le nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre. Une bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activités (dans les gestes de la vie quotidienne) et l'absence d'incapacités.

Indice comparatif de mortalité (ICM) : l'indice comparatif de mortalité est le rapport entre le nombre de décès observés dans le territoire et le nombre de décès attendus. Ce dernier chiffre est calculé en appliquant à la population du territoire les taux de mortalité nationaux par âge et sexe. Lorsque l'indice est supérieur à 100, la mortalité du territoire est supérieure à la moyenne française, indépendamment de la structure par âge et sexe de la zone en question.

Mortalité prématurée : mortalité survenant avant l'âge de 65 ans.

1 L'écart d'espérance de vie entre la région et la France métropolitaine ne diminue pas, surtout pour les hommes

Évolution de l'espérance de vie des femmes et des hommes du Nord-Pas-de-Calais et de France métropolitaine entre 1962 et 2012



Note de lecture : en 1962, l'espérance de vie des hommes du Nord-Pas-de-Calais est inférieure de 2,3 ans à ceux de France métropolitaine. Pour les femmes, l'écart est de 2,7 ans.
Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

2 Deux fois plus de décès avant 65 ans chez les hommes que chez les femmes

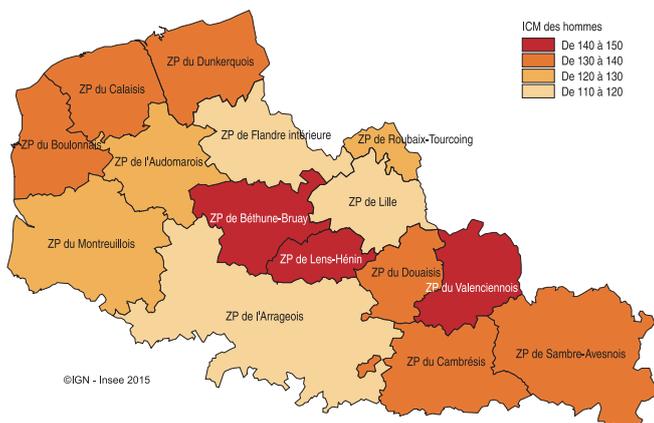
Principales causes de décès en 2011 chez les hommes et les femmes selon l'âge de la population

Causes de mortalité		Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%
Ensemble de la population	Tumeurs	6 397	35	4 454	26
	Maladies cardio-vasculaires	4 072	22	4 876	28
	Maladies de l'appareil respiratoire	1 485	8	1 114	6
	Autres	6 325	35	6 949	40
	Total	18 279	100	17 393	100
Moins de 35 ans	Accidents, traumatismes	240	43	59	24
	Autres	314	57	192	76
	Total	554	100	251	100
35-64 ans	Tumeurs	2 463	43	1 197	46
	Maladies de l'appareil circulatoire	874	15	318	12
	Accidents, traumatismes	680	12	274	10
	Autres	1 778	31	835	32
	Total	5 795	100	2 624	100
65 ans et plus	Tumeurs	3 877	32	3 221	22
	Maladies de l'appareil circulatoire	3 166	27	4 543	31
	Maladies de l'appareil respiratoire	1 225	10	1 010	7
	Maladies du système nerveux	660	6	1 206	8
	Autres	3 002	25	4 538	31
	Total	11 930	100	14 518	100

Source : Inserm - CépiDC.

3 Une surmortalité importante pour les hommes dans l'ancien bassin minier

Indice comparatif de mortalité des hommes dans les territoires* du Nord-Pas-de-Calais

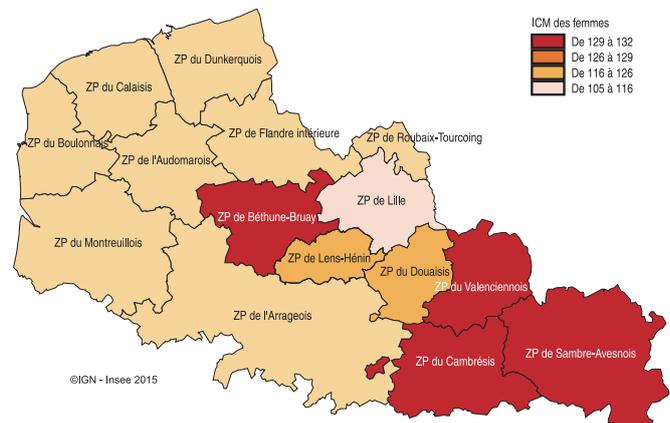


* ZP : Zones de proximité.

Sources : Insee - Recensement de la population, Inserm - CépiDC. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

4 Une surmortalité des femmes importante dans le Cambrésis et l'Avesnois et l'ancien bassin minier

Indice comparatif de mortalité des femmes dans les territoires* du Nord-Pas-de-Calais



* ZP : Zones de proximité.

Sources : Insee - Recensement de la population, Inserm - CépiDC. Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Couples

Les femmes vivent moins souvent en couple

En 2011, 1 974 000 personnes se déclarent en couple en Nord-Pas-de-Calais, soit 65 % des adultes. Vivre en couple est un peu moins fréquent aujourd'hui qu'il y a 30 ans puisque 71 % des adultes vivaient en couple en 1982. En 2011, 97 % des couples sont composés d'un homme et d'une femme vivant sous le même toit, 0,3 % sont des couples de même sexe et 2,7 % des couples ne cohabitent pas. Les femmes, plus nombreuses que les hommes, vivent moins souvent en couple (62 % contre 69 %).

Dans 7 couples hétérosexuels sur 10, l'homme est plus âgé que la femme, en moyenne de 4,3 ans. Ainsi, la part des hommes et des femmes vivant en couple est très différente selon l'âge (*figure 1*). En Nord-Pas-de-Calais, parmi les 18-25 ans, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à vivre en couple (37 % contre 19 %). Entre 25 et 60 ans, la part d'hommes et de femmes vivant en couple est proche, aux alentours de 75 %. Entre 60 et 79 ans, la part de femmes vivant en couple diminue à 57 % alors qu'elle augmente à 83 % pour les hommes. Ceci est notamment dû au fait que les hommes sont souvent plus âgés que leurs conjointes et qu'ils ont une espérance de vie plus faible. Après 80 ans, l'écart est encore plus marqué : la majorité des femmes sont veuves et seulement 22 % d'entre elles vivent en couple contre 64 % des hommes.

Comparé au niveau national, les femmes et les hommes de la région vivent un peu moins souvent en couple. Ce constat se vérifie pour les hommes âgés de 25 ans ou moins, mais plus particulièrement chez les personnes âgées. Après 80 ans, en France métropolitaine, 71 % des hommes et 26 % des femmes vivent en couple, soit respectivement 7 et 3 points de plus que dans la région. La surmortalité est la principale cause de ce phénomène : 29 % des hommes et 73 % des femmes de 80 ans et plus sont veufs dans la région, contre 24 et 66 % en France métropolitaine.

Le mariage : de plus en plus boudé par les jeunes

En 2011, les couples hétérosexuels, qu'ils soient cohabitants ou non, sont moins souvent mariés qu'auparavant. En 2011, 75 % des couples sont mariés ; ils étaient 93 % 30 ans plus tôt. En 2011, 21 % des couples vivent en union libre et 4 % sont Pacsés. Le mariage reste donc majoritaire. Parmi les personnes en couple de moins de 40 ans, le pacte civil de solidarité (Pacs) prend une place plus importante puisque 10 % d'entre elles sont pacsées et 48 % sont mariées. En 2011, 6 000 personnes se déclarent en couple avec une personne de même sexe, avec près d'un couple sur trois pacsé.

En 2013, 15 500 mariages et 11 300 Pacs ont été signés dans la région, soit 1 Pacs pour 1,4 mariages. Entre 1975 et 1985, le nombre de mariages célébrés dans la région a nettement diminué, pour se stabiliser ensuite jusqu'en 2000, avec près de 20 000 mariages par an (*figure 2*). Depuis 2000, le nombre de mariages célébrés dans la région diminue régulièrement, comme au niveau national. Parallèlement, l'âge au premier mariage augmente. Il est en 2012 de 29,4 ans pour les femmes et de 31,4 ans pour les hommes soit 5 ans de plus qu'il y a 25 ans. À l'inverse, le Pacs a connu un succès grandissant depuis sa création en 1999. Au final, le nombre d'unions (mariages et Pacs) a augmenté de 1999 à 2010, boosté par le succès du Pacs. En 2011, la diminution du nombre d'unions a été importante, suite à une modification du régime fiscal supprimant la possibilité de faire trois déclarations l'année du mariage ou du Pacs. Le sursaut de 2012 provient en partie de reports d'unions de 2011. Le nombre d'unions repart à la baisse en 2013, avec une nette diminution du nombre de mariages.

Parmi les mariages en 2013, un sur quatre est un « remariage », c'est-à-dire qu'au moins l'une des deux personnes du couple était auparavant divorcée ou veuve. Cela concerne ainsi 21 % des hommes et 20 % des femmes.

Le mariage homosexuel est autorisé en France depuis mai 2013. Dans la région, 367 mariages entre personnes de même sexe ont été célébrés, dont 60 % de mariages entre hommes. En 2013, le nombre de Pacs conclus entre personnes de même sexe est légèrement inférieur à celui enregistré un an plus tôt. 52 % des Pacs entre personnes de même sexe sont conclus par les hommes. Le nombre de Pacs entre personnes de même sexe représente seulement 3 % des Pacs en 2013 (*figure 3*). Cette part diminue régulièrement depuis 2007.

Séparations : un nombre de divorces stable, de plus en plus de dissolutions de Pacs

En 2013, 8 500 divorces ont été prononcés dans la région. Ce nombre est relativement stable depuis 2006, après un pic en 2005, date à laquelle a été mise en place une nouvelle procédure de divorce. En 2013, la moitié des divorces le sont par consentement mutuel, c'est-à-dire par acceptation des deux époux. Les divorces sont prononcés en moyenne après 15 ans de mariage. Les femmes étant en moyenne plus jeunes lors du mariage, elles le sont également lors du prononcé du divorce. Ainsi, 40 % des femmes ont 45 ans et plus lors du divorce, contre 48 % des hommes.

Alors que le nombre de divorces reste relativement stable depuis 2006, les dissolutions de Pacs sont de plus en plus fréquentes (*figure 4*). En 2013, 3 100 Pacs ont été dissous dans la région. Il existe différents modes de dissolution du Pacs. Il peut être dissous à la demande des partenaires ou par le mariage d'un ou des partenaires ou par le décès d'un des partenaires. Au niveau national, la dissolution est intervenue dans plus de 55 % des cas à la suite de l'accord commun des partenaires ou sur décision unilatérale de l'un ou de l'autre, et dans 40 % des cas suite à un mariage.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

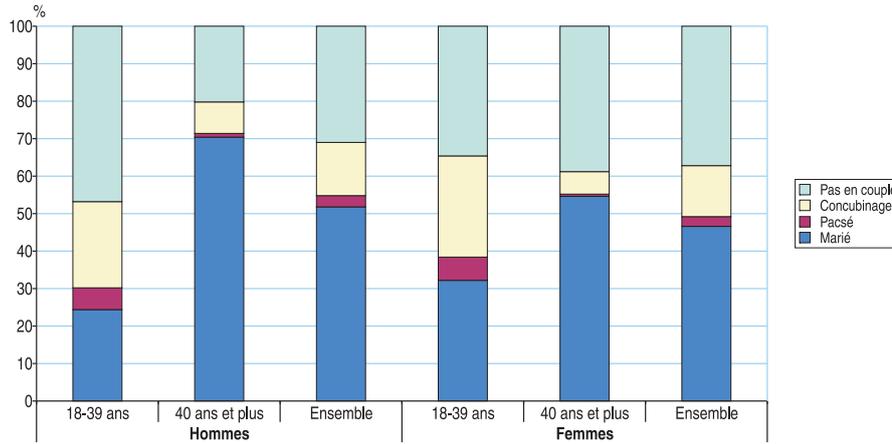
- 15 500 mariages ;
- 11 300 Pacs ;
- 8 500 divorces ;
- 3 100 dissolutions de Pacs.

Sources

Les résultats sont issus de l'enquête Famille et Logements que l'Insee a réalisée en 2011, en France métropolitaine, en l'associant à l'enquête annuelle du recensement. 360 000 personnes de 18 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire, ont répondu à l'enquête. Elles ont été interrogées sur leur vie de couple, familiale et résidentielle.

1 Les femmes, plus nombreuses et moins souvent en couple

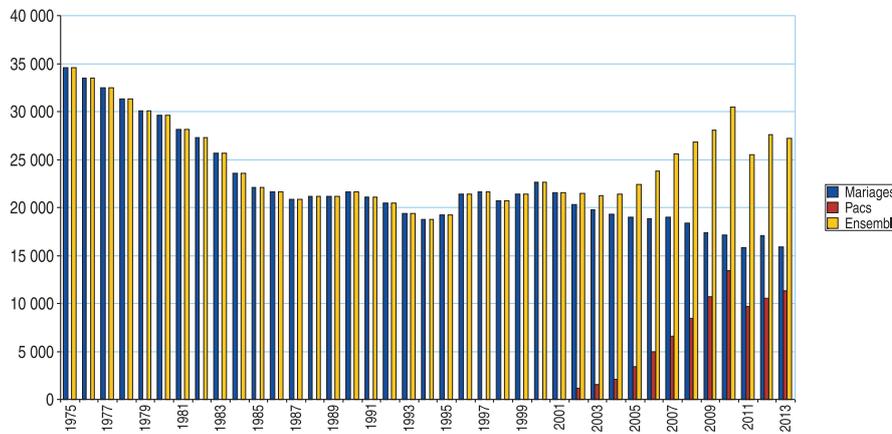
Part des femmes et des hommes selon l'âge et le mode de vie en 2011



Source : Insee, Enquête Famille et Logements 2011.

2 Moins de mariages, plus de Pacs

Évolution entre 1975 et 2013 du nombre d'unions en Nord-Pas-de-Calais selon le type d'union



Sources : Insee, état civil, Ministère de la Justice / SG / SDSE / Répertoire général civil et fichier des notaires.

3 En 2013, trois Pacs sur 100 sont signés entre deux personnes de même sexe

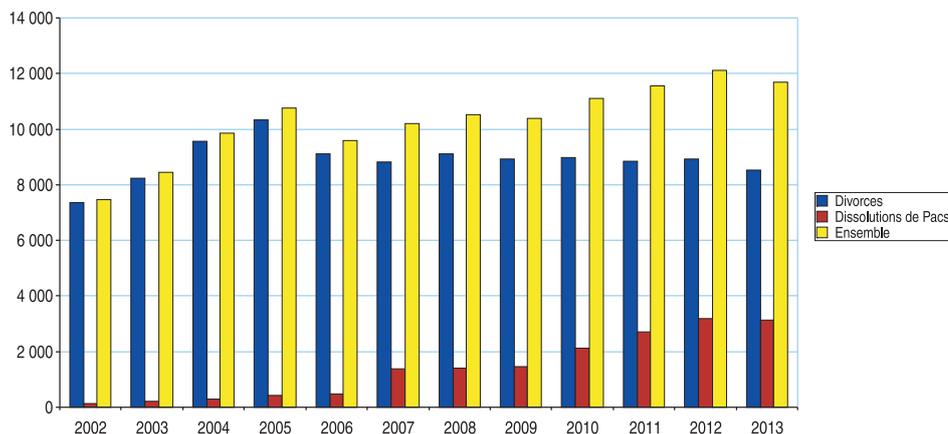
Nombre de Pacs selon le sexe entre 2007 et 2013

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Femme-Femme	153	192	211	243	209	209	169
Homme-Homme	214	210	241	278	230	214	184
Femme-Homme	6 250	8 048	10 270	12 878	9 232	10 116	10 984

Source : Ministère de la Justice / SG / SDSE / Répertoire Général Civil et fichier des notaires.

4 Un nombre de divorces relativement stable depuis 2005

Évolution entre 2002 et 2013 du nombre de séparations en Nord-Pas-de-Calais selon le type



Source : Ministère de la Justice / SG / SDSE / Exploitation statistique du répertoire général civil.

Situation familiale

Les hommes vivent plus souvent en couple avec enfants

En 2011, en Nord-Pas-de-Calais comme en France métropolitaine, la majorité des adultes vivent en couple. Le nombre de personnes vivant en couple sans enfant est devenu en 2011 plus important que le nombre de personnes en couple avec enfants : 929 000 contre 948 000. Ce phénomène se vérifie dans l'ensemble des régions de France métropolitaine, et s'explique principalement par le vieillissement de la population. Le couple avec enfant reste le mode de cohabitation le plus courant chez les adultes de moins de 55 ans et concerne plus de la moitié d'entre eux.

Dans la région comme en France métropolitaine, la part des hommes vivant en couple avec des enfants est supérieure à celle des femmes, du fait qu'il y a moins d'hommes que de femmes. En Nord-Pas-de-Calais, ces proportions restent toutefois supérieures à la moyenne nationale : 32 % des femmes et 38 % des hommes vivent en couple avec des enfants, contre respectivement 29 % et 34 % au niveau national. Si les couples avec enfants sont plus présents, les couples avec plus de 3 enfants sont également surreprésentés dans la région. Ainsi, 23 % des couples avec enfants en ont 3 ou plus dans la région contre 19 % en France métropolitaine. En Nord-Pas-de-Calais, plus de la moitié des mères de familles nombreuses sont inactives, soit 10 points de plus que la moyenne nationale. Seulement 4 % des pères de familles nombreuses dans la région se trouvent dans cette situation.

Dans la région, les agriculteurs et agricultrices privilégient les modes de cohabitation les plus classiques : 93 % des femmes agricultrices de moins de 55 ans vivent en couple, dont 70 % avec des enfants (figure 1). Cette proportion atteint 83 % pour les agriculteurs hommes (figure 2). Chez les femmes de moins de 55 ans, ce sont les agricultrices (23 %), puis les cadres et professions intermédiaires (21%) qui vivent le plus souvent en couple sans enfant. Chez les hommes de moins de 55 ans, ce mode de

cohabitation concerne d'abord les professions intermédiaires (21%), puis les employés et les cadres (20%).

En Nord-Pas-de-Calais, 63 000 familles sont des familles recomposées, soit 9 % des familles avec enfants. Les hommes cohabitent plus souvent avec les enfants de leur conjointe du fait qu'ils ont moins souvent la garde de leurs enfants. Ils sont 55 000 à être dans cette situation contre 31 000 pour les femmes.

Après 55 ans, les femmes sont plus nombreuses à vivre seules

En 2011, plus de 510 000 personnes vivent seules dans la région, soit 19 % des adultes (champ des personnes hors enfants d'un couple). Les femmes sont nettement plus concernées que les hommes : 311 000 sont dans cette situation, soit 21 % des femmes contre 199 000 hommes (16 % de la population masculine). Ces proportions restent inférieures à la moyenne nationale où 23 % des françaises et 19 % des français vivent seuls.

La majorité des personnes vivant seules sont âgées de 55 ans et plus. À ces âges, les femmes sont trois fois plus nombreuses à vivre seules que les hommes : 218 000 femmes pour 73 000 hommes. Cet écart tient en grande partie à l'espérance de vie plus longue des femmes. En effet, 71 % des femmes de 55 ans et plus vivant seules sont veuves contre seulement 39 % des hommes.

Avant l'âge de 55 ans, les hommes vivant seuls sont plus nombreux que les femmes. Ce sont ainsi 123 000 hommes de 55 ans et moins qui sont dans cette situation, soit 16 % des hommes de cette classe d'âge. Les femmes de 55 ans et moins sont 93 000 à vivre seules, soit 11 % des femmes de cette même classe d'âge. Selon la catégorie socio-professionnelle, la part de personnes vivant seules varie fortement : 15 % des femmes cadres de la région sont concernées, contre 1,6 % des agricultrices exploitantes. 25 % des hommes sans activité professionnelle vivent seuls, contre 11 % des agriculteurs et des artisans, commerçants, chefs d'entreprise.

85 % des parents à la tête des familles monoparentales sont des femmes

En 2011, dans la région Nord-Pas-de-Calais, 165 000 ménages sont des familles monoparentales, soit 10 % des ménages. La part de familles monoparentales est un peu plus importante dans la région qu'au niveau national (8,7 % des ménages). Dans 85 % des cas, le parent est une femme contre 83 % au niveau national. Les familles monoparentales dans la région sont plus souvent composées de 2 enfants et plus. Au final, 456 000 personnes habitent dans un ménage monoparental, dont 236 000 enfants âgés de 24 ans et moins, soit 24 % des enfants de la région contre 23 % au niveau national.

En Nord-Pas-de-Calais, 141 000 femmes sont des mères de famille monoparentale, soit une femme adulte sur 10. Plus de la moitié de ces mères ont un seul enfant à charge, et 16 % en ont 3 ou plus. Les ouvrières et les employées sont plus souvent dans cette situation familiale que les femmes cadres : respectivement 16 % et 14 % d'entre elles sont cheffes de famille monoparentale contre 8 % des cadres.

En Nord-Pas-de-Calais, 24 000 hommes sont des pères de famille monoparentale, soit un homme sur 50. 63 % d'entre eux ont un seul enfant à charge, et 11 % en ont 3 ou plus. Quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle, les hommes sont touchés de la même façon.

La part de femmes mères de familles monoparentales est importante dans les territoires de Roubaix-Tourcoing et Maubeuge : plus de 11 % des femmes y élèvent seules leurs enfants (figure 3). À l'inverse, dans les territoires de Flandre-Lys et Berck-Montreuil, cette situation est beaucoup plus rare et concerne environ 7 % des femmes. Cet écart entre les territoires tient pour partie au fait que les femmes sont en moyenne plus jeunes à Roubaix-Tourcoing qu'à Berck-Montreuil. Il se vérifie aussi à tout âge pour les femmes y compris à des âges plus élevés (30 à 54 ans). La part d'hommes pères de famille monoparentale est assez similaire d'une zone d'emploi à l'autre, variant de 1,5 % à Berck-Montreuil à 2,3 % à Roubaix-Tourcoing.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

21 % des femmes adultes vivent seules (23 % en France métropolitaine) ;

16 % des hommes adultes vivent seuls (19 % en France métropolitaine) ;

165 000 familles monoparentales ;

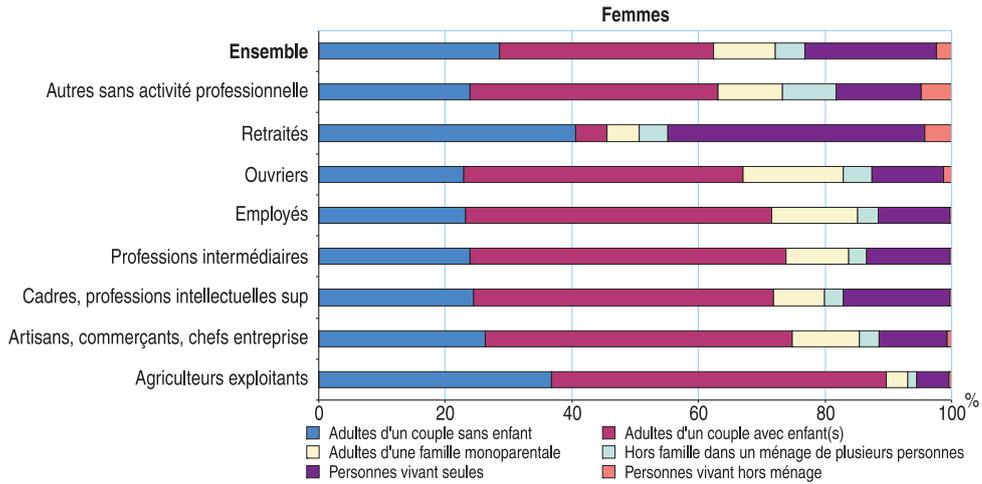
85 % des chefs de familles monoparentales sont des femmes.

Définitions

Famille monoparentale dans le recensement de la population : une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant). En cas de séparation des parents, même si l'enfant est hébergé tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre parent, il n'est rattaché qu'à un seul ménage, pour ne compter qu'une fois. C'est le ménage du parent chez qui il séjourne le plus souvent. À défaut, il est rattaché au ménage où il est présent le jour du recensement.

1 Les femmes cadres vivent plus souvent seules

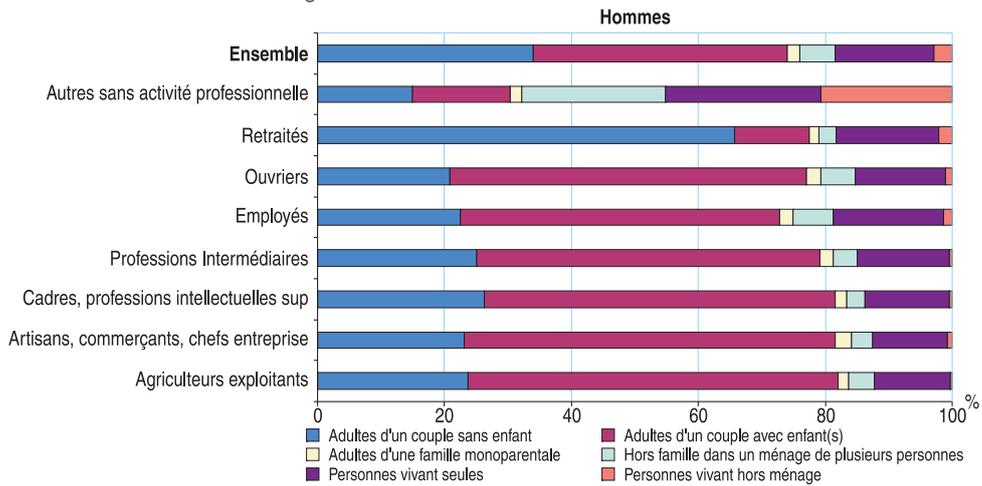
Mode de cohabitation des femmes selon leur catégorie sociale



Source : Insee, recensement de la population 2011.

2 Les hommes sans activité professionnelle vivent plus souvent seuls

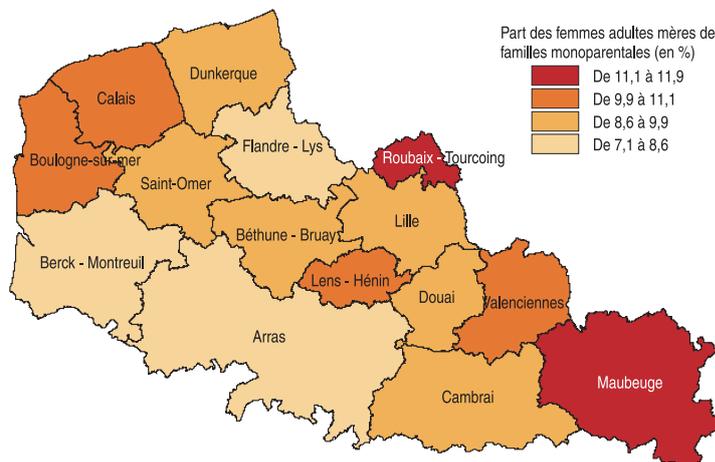
Mode de cohabitation des hommes selon leur catégorie sociale



Source : Insee, recensement de la population 2011.

3 Une part importante de femmes à la tête d'une famille monoparentale dans les territoires de Roubaix-Tourcoing et Maubeuge

Part des femmes adultes mères de familles monoparentales (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2011.

Chapitre 2

Éducation

Sommaire :

Du collège à la seconde

De la terminale à l'enseignement supérieur

Diplôme et déclassement

Du collège à la seconde

Une scolarisation plus longue pour les filles

En 2012, 68 % des filles et 67 % des garçons âgés de 2 à 29 ans sont scolarisés. Cependant, ces taux de scolarisation, ainsi que les lieux de formation, varient avec l'âge. De 15 à 17 ans, près de 95 % des jeunes dans la région poursuivent leurs études, dans un établissement scolaire pour la quasi-totalité des filles, alors que 10 % des garçons sont inscrits dans un centre de formation pour apprentis (*figures 1 et 2*). Entre 18 et 25 ans, les différences de taux de scolarisation entre fille et garçon tendent à se creuser. À 22 ans, 39 % des filles sont ainsi scolarisées, contre 32 % des garçons. L'écart s'accroît encore dans le supérieur où les filles sont proportionnellement plus nombreuses.

Les filles sont moins souvent « en retard » à l'entrée en sixième

En septembre 2012, près de 54 200 élèves ont fait leur première rentrée en classe de sixième dans la région. Parmi ces élèves, près de 16 % avaient au moins un an de retard et 1 % deux ans. En règle générale, les garçons se trouvent plus souvent dans cette situation que les filles : en 2012, ils étaient 16 % dans ce cas contre 13 % des filles. Ce constat est le même au niveau national. Cependant, du fait de politiques éducatives, les écarts entre filles et garçons ont tendance à se réduire, passant de 8 points en 2000 à 3 points en 2012.

En classe de troisième, les garçons ont tendance à se diriger davantage vers l'enseignement professionnel. Ainsi, près de 65 % des élèves de troisième DP6 et 60 % des élèves de troisième SEGPA sont des garçons. La mixité est parfaite en troisième générale.

Toutefois, plus le milieu social est élevé, plus les élèves se tournent vers une troisième générale. Ce constat se vérifie aussi bien pour les filles que pour les garçons.

La seconde : point d'entrée d'une orientation différenciée

Passant d'un socle commun d'enseignements au collège à des filières différenciées dès l'entrée en seconde, l'orientation des élèves en fin de troisième est un point décisif dans leurs trajectoires scolaires. Dans la région comme au niveau national, une part plus importante de filles que de garçons s'oriente vers une seconde générale et technologique (62 % en 2012, contre 55 % des garçons). Cette part reste légèrement en deçà du niveau national (- 2 points). Toutefois, cet écart a tendance à se réduire : il était de 10 points à la rentrée de 2000, contre 7 points à celle de 2012.

Après le collège, force est de constater que la parfaite mixité reste l'exception à la règle. En seconde générale et technologique, les élèves suivent désormais deux enseignements d'exploration, d'une durée de trois heures par

semaine ne les engageant en rien dans leur future orientation scolaire (*figure 3*). Chacun peut ainsi expérimenter de nouvelles disciplines. La répartition des filles et garçons au sein de ces enseignements d'exploration reflète largement les orientations professionnelles observées par la suite (*cf. partie III : secteurs, filières et tissu productif*). En effet, en 2012, les filières de littérature et de santé/social comptent plus de 70 % de filles. À l'inverse, ces dernières représentent moins de 15 % des effectifs dans les enseignements d'exploration « création et innovation » et « sciences de l'ingénieur ».

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

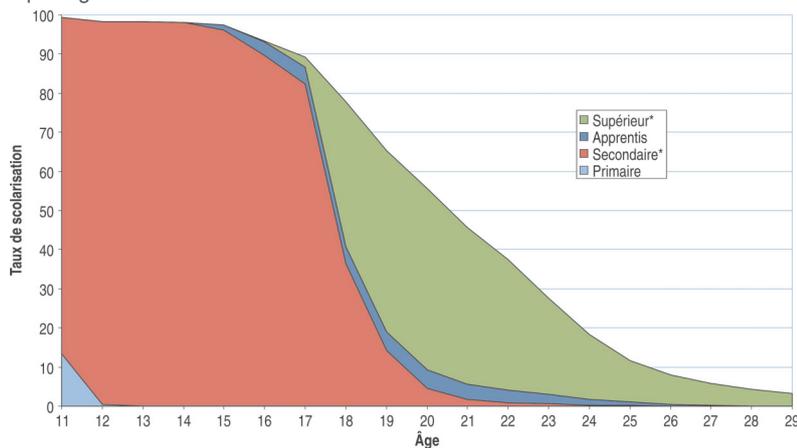
- 39 % des filles sont scolarisées à 22 ans, contre 32 % des garçons ;
- 16 % des garçons sont en retard « à l'entrée en sixième », contre 13 % des filles ;
- 62 % des filles s'orientent vers une seconde générale et technologique, contre 55 % des garçons.

Définitions

Taux de scolarisation : c'est le pourcentage de jeunes d'un âge de scolarisation donné qui sont scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

1 À 28 ans, 1 fille sur 20 étudie encore dans le supérieur

Taux de scolarisation des filles par âge en 2012 dans le Nord-Pas-de-Calais

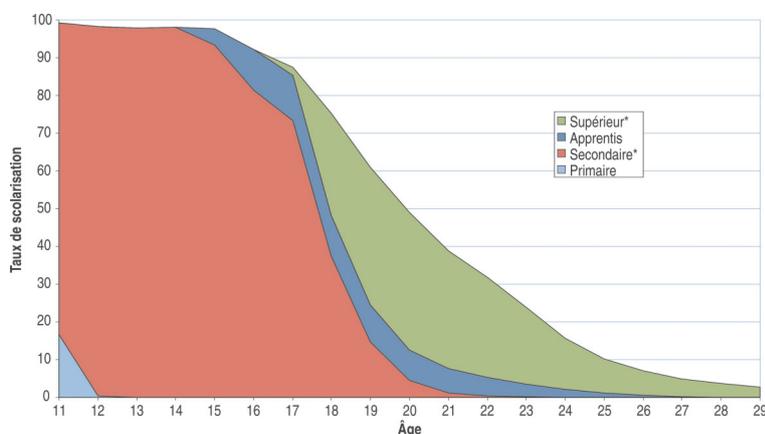


(*) : hors apprentis.

Source : Ministère de l'éducation nationale, DEPP.

2 À 16 ans, plus d'un garçon sur 10 est en cycle d'apprentissage

Taux de scolarisation des garçons par âge en 2012 dans le Nord-Pas-de-Calais

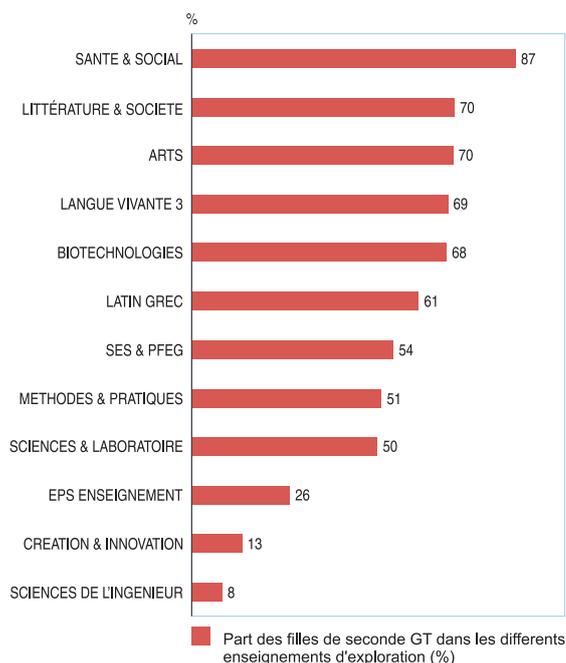


(*) : hors apprentis.

Source : Ministère de l'éducation nationale, DEPP.

3 L'enseignement d'exploration « Littérature et société » est composé à 70 % de filles

Part des filles dans les différents enseignements d'exploration en 2012 dans le Nord-Pas-de-Calais



Source : Ministère de l'éducation nationale, DEPP.

De la terminale à l'enseignement supérieur

En terminale, des filières déjà très féminisées

La série scientifique reste l'orientation la plus choisie par les élèves. Toutefois, les filles sont en proportion légèrement moins nombreuses que les garçons. Ce constat se vérifie aussi bien en région qu'au niveau national. En 2012, moins de 48 % de filles composent ainsi la série scientifique de la terminale générale, alors qu'elles sont respectivement 61 % et 81 % dans les séries économiques et sociales (ES) et littéraires (L) (*figure 1*). Dans la dernière décennie, cette proportion n'a que peu évolué, offrant simplement une mixité plus favorable pour la série (ES).

La concentration féminine est également très présente dans la filière technologique, en particulier la terminale « sciences et technologies de la santé et du social » (ST2S). La filière est en effet composée à 89 % de filles en 2012, cette concentration tendant à se réduire sur la dernière décennie (- 7 points). À l'inverse, la spécialité « sciences et technologies industrielles » (STI) compte seulement 5 % de filles. Seules les terminales STG (sciences et technologies de la gestion) et STL (sciences et technologies de laboratoire) présentent une parfaite mixité au sein de l'Académie de Lille.

Dans les terminales professionnelles, la concentration de filles ou de garçons dans certaines matières est nettement plus prégnante. En effet, au sein du domaine du secondaire, hormis la spécialité matériaux souples, quasi féminine dans lequel on trouve les spécialités relatives à la mode, plus de 90 % des élèves des autres spécialités sont des garçons. Bien que l'hétérogénéité y soit légèrement plus forte, le domaine du tertiaire abrite également des spécialités où la concentration féminine est très marquée, comme la « communication et information » avec près de 87 % de filles.

Les filles réussissent mieux au baccalauréat que les garçons

Dans l'ensemble des séries générales et technologiques du baccalauréat, les filles réussissent mieux que les garçons. En 2013,

leur taux de réussite au baccalauréat dans le Nord-Pas-de-Calais atteint 92,7 % contre 89,8 % pour les garçons. De plus, quelle que soit la spécialité, les filles obtiennent de meilleures mentions.

Parcours universitaires : les filles sont plus nombreuses dans les filières littéraires et médico-sociales

Dans l'Académie de Lille, les filles sont plus nombreuses à entrer à l'université : 33 000 pour la rentrée 2012, contre près de 28 000 garçons. Mais si les filles représentent près de 55 % des entrées à l'université, leur répartition reste encore inégalitaire au sein des filières. Elles sont en effet surreprésentées dans les filières « Langues - lettres » (72 %) et « Sciences humaines et sociales » (67 %). À l'inverse, elles ne forment que 25 % des effectifs dans le « Pôle sciences ». Ainsi, les principales disciplines d'inscription à l'entrée à l'université reproduisent les orientations effectuées en amont dans les filières du baccalauréat. Sur la dernière décennie, cette répartition par filière n'a pas évolué.

Si les filles sont majoritaires à l'entrée à l'université, elles sont toutefois moins nombreuses à aller jusqu'au doctorat. Près de 3 % des filles qui ont commencé le cursus Licence-Master-Doctorat vont jusqu'au doctorat, contre 4,5 % des garçons.

Les sections de techniciens supérieurs : les garçons se tournent vers la production, les filles vers les activités de service

Outre les spécialités étudiées lors des parcours universitaires, la répartition des filles et des garçons au sein des spécialités des sections de technicien supérieurs (STS) reste également inégalitaire. Dans les deux secteurs regroupant les différents domaines de spécialités des STS, les filles sont surreprésentées dans les services et les garçons dans la production (*figure 2*).

Ainsi, moins de 5 % de filles étudient dans les spécialités de « mécanique, électrique, électronique » et de « spécialités pluri-technologiques de production ». Seul le domaine des matériaux souples, ayant trait aux activités

liées à la mode et au textile, fait exception à la règle puisque ce domaine est représenté par près de 92 % de filles en 2012. On retrouve cette concentration féminine dans les spécialités des services prises dans leur ensemble.

Toutefois, cette répartition a quelque peu évolué dans la dernière décennie. Alors que la mixité est de plus en plus absente dans les domaines de la production, elle semble de plus en plus marquée dans ceux des services. Ainsi, le domaine des « services à la collectivité » est passé de 31 % de filles en 2000 à plus de 55 % en 2012. Le domaine des « services à la personne » fait toutefois exception à la règle : ce secteur déjà très féminisé dans l'emploi continue de se féminiser, la part de filles passant de 76,6 % en 2000 à 78,6 % en 2012.

Classes préparatoires aux grandes écoles : la mixité s'installe doucement dans les filières scientifiques

En douze ans, la part des filles inscrites dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) a augmenté de plus de 3 points, passant de 36,3 % en 2000 à 39,5 % en 2012 (*figure 3*). Le nombre d'élèves supplémentaires dans l'Académie de Lille est intégralement dû à l'augmentation du nombre de filles.

Toutefois, même si la mixité semble progresser, des progrès restent à faire au sein de chaque spécialité. Ainsi, poursuivant les tendances observées lors du baccalauréat général, les filles sont majoritaires dans les spécialités littéraires (75 %) et les garçons dans celles des sciences (71,2 %). Sur la dernière décennie, quelques progrès en matière de mixité ont toutefois été mesurés dans la filière scientifique (+ 4 points).

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

- En terminale, la série littéraire est composée à 81 % de filles en 2012 ;
- 92,7 % des filles ont obtenu leur baccalauréat en 2013, contre 89,8 % des garçons ;
- Les filles représentent 55 % des entrées à l'université.

1 Une proportion de filles plus importante dans les séries ST2S, L et ES

Effectifs des élèves de terminales générales et technologiques en 2000, 2006 et 2012 dans le Nord-Pas-de-Calais

Terminales	Part de filles		
	2000-2001	2006-2007	2012-2013
	(En %)	(En %)	(En %)
Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	96	93	89
Littéraire (L)	83	80	81
Économique et sociale (ES)	65	63	61
Sciences et technologies de la gestion (STG)	64	57	50
Sciences et technologies de laboratoire (STL)	50	54	50
Sciences et vie de la terre (SVT)	48	51	48
Sciences de l'ingénieur	7	13	9
Sciences et technologies de l'industrie (STI)	3	4	5
Autres terminales technologiques	44	48	52
Baccalauréat général	57	57	55
Baccalauréat technologique national	51	51	53
Total général	55	55	55

Source : Rectorat de Lille / PASEPA / Base Élève Académique – constats de rentrée scolaire octobre 2000-2006-2012.

2 Dans la spécialité « Matériaux souples », regroupant les activités liées au textile et de la mode, près de neuf élèves sur dix sont des filles

Répartition par sexe des sections de techniciens supérieurs (STS) en 2000 et 2012, par spécialité, dans l'Académie de Lille

	Libellé du domaine	2000	2012
		(% de filles)	(% de filles)
Secondaire	Matériaux souples	100	95
	Transformations	3	6
	Génie civil, construction et bois	3	5
	Mécanique, électrique, électronique	2	3
	Spécialités pluri-techno de production	1	2
Total secondaire		7	6
Tertiaire	Services aux personnes	60	50
	Échanges et gestion	67	56
	Services à la collectivité	79	72
	Communication et information	93	88
Total tertiaire		75	61

Source : Rectorat de Lille, Constat 2000-2012.

3 Plus de trois élèves sur quatre de classe préparatoire « Littéraire » sont des filles

Répartition par sexe en CPGE en 2000 et 2012, par spécialité, dans l'Académie de Lille

Domaine de spécialités	2000			2012		
	Filles	(En %)	Total général	Filles	(En %)	Total général
Scientifique	857	24,5	3 498	1 010	28,8	3 510
Économique & Social	425	54,1	785	486	50,2	968
Littéraire	518	76,2	680	565	75,7	746
Total général	1 800		4 963	2 061		5 224

Source : Rectorat de Lille, Constat 2000-2012.

Diplôme et déclassement

Les dernières générations de femmes sont plus diplômées que les hommes

Au cours des dernières décennies, les femmes n'ont cessé de creuser l'écart avec les hommes en matière d'études. En 1968, seulement 3 % des hommes et 1 % des femmes possédaient un diplôme universitaire dans la région. Quatre décennies plus tard, cette proportion a fortement crû atteignant 22 % pour les hommes et 23 % pour les femmes (*figure 1*).

Du fait d'une montée de la scolarisation des filles au cours des 40 dernières années, le niveau de diplôme des jeunes générations en âge de travailler est nettement plus élevé que celui des plus anciennes. Cette élévation du niveau de diplôme est plus marquée chez les femmes que chez les hommes (*figure 2*). Ainsi, la part des hommes n'ayant pas dépassé le niveau CAP/BEP est de 37 % chez les 55 ans et plus, et de près de 17 % pour les 25 à 34 ans, soit un différentiel de 20 points. Il est respectivement de 45 % et 15 % pour les femmes des mêmes tranches d'âge (- 30 points).

De plus, si la part des diplômés du supérieur (1^{er}, 2nd et 3^e cycles universitaires) est légèrement supérieure chez les femmes (22 %) que chez les hommes (21 %), ce constat se renforce sur les dernières générations. Ainsi, près de 28 % des femmes âgées de 25 à 34 ans sont diplômées du supérieur, contre 24 % des hommes.

Le déclassement professionnel touche davantage les femmes

La détention d'un certain niveau de diplôme est un facteur déterminant d'insertion sur le marché du travail. Cependant, elle ne débouche pas toujours sur l'exercice d'un emploi de niveau équivalent : une partie des salariés est confrontée au déclassement (*définitions*). Ainsi, en dépit de cette réussite scolaire, en particulier dans le supérieur, les emplois qualifiés restent majoritairement masculins. Même à niveau de diplôme équivalent, les femmes occupent des emplois globalement moins qualifiés que les hommes.

Seules 25 % des femmes diplômées du supérieur occupent un poste de cadre ou de profession intellectuelle supérieure, contre 43 % des hommes. Elles exercent davantage un emploi dans les catégories de profession intermédiaire (51 % contre 36 % pour les hommes), voire d'employée (24 % contre 9 %). Ce déclassement est encore plus prégnant pour les diplômés du supérieur long : 46 % des femmes occupent un emploi de cadre contre près de 65 % des hommes (*figure 3*).

Un déclassement prégnant même parmi les jeunes générations

Les femmes sont devenues plus diplômées que les hommes parmi les jeunes actifs, alors que c'est l'inverse parmi les plus âgés. Mais,

à tout âge, et à niveau de diplôme équivalent, les femmes ont moins accès aux postes de cadres que les hommes. Pour les 25-34 ans, les hommes, pourtant moins diplômés, occupent des postes plus qualifiés. Les femmes de cette classe d'âge sont 28 % à être diplômées du supérieur (contre 24 % pour les hommes) ; parmi elles, seules 2 sur 5 sont cadres (contre 3 sur 5 pour les hommes).

Pour les 45-54 ans, les diplômés du supérieur ne représentent plus que 12 % des femmes et 14 % des hommes. À partir de ces âges, le diplôme perd de son importance dans l'acquisition d'un poste de cadre, la sélection se fait davantage sur la base de l'expérience. Toutefois, les hommes restent dans des situations plus favorables ; dans cette tranche d'âge, 75 % des hommes diplômés du supérieur sont cadres contre seulement 59 % des femmes.

Au final, même si les femmes accèdent plus facilement à des emplois qualifiés grâce à leur niveau de formation plus élevé, elles restent davantage soumises au phénomène de déclassement professionnel quel que soit l'âge.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

- 42 % de jeunes femmes diplômées du supérieur contre seulement 33 % de jeunes hommes pour la génération 25-39 ans ;
- 28 % des femmes âgées de 25 à 34 ans sont diplômées du supérieur, contre 24 % des hommes ;
- 65 % des hommes diplômés du 2^{ème} ou 3^{ème} cycle universitaire sont cadres, contre 46 % des femmes.

Définitions

Déclassement professionnel : une personne est déclassée lorsqu'elle est « sur-diplômée » par rapport à l'emploi qu'elle occupe. Pour une personne donnée, la mesure du déclassement s'appuie sur la comparaison de son niveau de formation initiale avec celui normalement requis pour l'emploi qu'il exerce.

1 En 1968, près d'une personne sur deux n'a aucun diplôme, contre une sur cinq en 2012

Niveau de diplôme des femmes et des hommes en 1968 et 2012 dans le Nord-Pas-de-Calais

	1968			2012		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
	(En %)					
Aucun diplôme	47,4	44,0	50,5	19,1	17,6	20,5
Certificat d'études primaires	32,3	31,4	33,0	11,3	8,4	13,9
BEPC, brevet des collèges	4,3	3,7	4,8	6,6	5,7	7,4
CAP ou BEP	9,7	12,5	7,1	24,4	29,6	19,8
Diplôme de niveau bac général ou technique	4,4	5,3	3,6	16,3	16,7	15,9
Diplôme universitaire 1er, 2ème ou 3ème cycle, BTS-DUT	2,0	3,0	1,0	22,3	22,0	22,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, recensements de la population 1968 et 2012.

2 Près de 28 % des femmes âgées de 25 à 34 ans sont diplômées du supérieur en 2012, contre 24 % des hommes

Diplôme le plus élevé selon l'âge et le sexe en 2012 dans le Nord-Pas-de-Calais

	25 - 34 ans		35 - 44 ans		45 - 54 ans		55 - 64 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	(En %)							
Aucun diplôme ou CEP	10,0	11,9	14,2	16,3	22,9	23,0	34,7	30,0
BEPC seul	5,0	6,5	5,4	5,1	9,9	6,9	10,0	6,8
CAP, BEP ou équivalent	13,7	20,0	19,7	26,2	26,3	35,1	22,2	31,2
Baccalauréat ou brevet professionnel	24,0	23,3	20,4	17,5	16,3	12,0	13,7	12,3
Baccalauréat + 2 ans	19,4	14,4	17,9	15,7	12,6	9,4	9,8	6,6
Diplôme supérieur	27,9	23,8	22,4	19,2	12,0	13,6	9,6	13,1
Ensemble	1,0							
Part de bacheliers ou plus	71,3	61,5	60,7	52,4	40,9	35,1	33,1	32,0

Note : résultats en moyenne annuelle.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 25 à 64 ans (âge au 31 décembre).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3 Parmi les diplômés du 2^{ème} et 3^{ème} cycle universitaire, 65 % des hommes sont cadres, contre 46 % pour les femmes

Proportion d'hommes et de femmes pour chaque niveau de diplôme, par catégorie socioprofessionnelle, en 2012, dans le Nord-Pas-de-Calais

	Agriculteurs exploitants		Artisans, commerçants, chefs entreprise		Cadres, professions intellectuelles sup.		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Aucun diplôme, CEP, BEPC	1,2	1,1	5,7	3,6	3,5	1,6	11,9	9,0	14,5	62,9	63,2	21,8
CAP ou BEP	1,6	0,9	6,6	4,3	3,4	1,6	16,9	11,5	12,3	67,2	59,2	14,5
Baccalauréat ou brevet professionnel	2,2	0,7	6,2	3,8	9,4	4,3	28,9	28,0	18,2	56,8	35,0	6,4
Diplôme de 1 ^{er} cycle	1,6	0,3	5,2	1,7	20,2	7,1	48,8	57,5	12,3	31,8	12,0	1,6
Diplôme de 2 ^e , 3 ^e cycle	0,4	0,1	4,8	1,2	65,5	46,3	21,8	40,0	4,5	11,6	3,1	0,8
Ensemble	1,5	0,7	5,9	3,0	15,2	9,8	23,0	27,8	12,8	48,8	41,7	9,9

Source : Insee, recensement de la population 2012.

Chapitre 3

Activité - Emploi - Chômage

Sommaire :

Population active

Métiers et filières

Conditions d'emploi

Chômage

Population active

D'importants écarts d'activité entre femmes et hommes, mais des progrès constatés dans les dernières décennies

En région Nord-Pas-de-Calais, la participation des femmes au marché de l'emploi est la plus faible de France métropolitaine. En 2011, parmi les femmes âgées de 25 à 49 ans, classe d'âge la plus active car moins concernée par l'allongement de la durée des études et les dispositifs de cessation d'activité anticipée, 81 % occupent un emploi ou déclarent en rechercher un. C'est près de 6 points de moins qu'en France métropolitaine. Seules les femmes corses accèdent plus rarement au marché du travail (77 %). Les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Picardie présentent également de faibles taux d'activité féminins, toutefois légèrement supérieurs à la région Nord-Pas-de-Calais (respectivement 83,3 %, 83,5 % et 84,1 %). Toutefois, si la proportion de femmes dans la population active reste inférieure à celle des hommes, la croissance du nombre de femmes se portant sur le marché de l'emploi y est plus vigoureuse que celle des hommes.

Durant les quatre dernières décennies, le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans, est passé de 32 % en 1968 à près de 81 % en 2011, soit une augmentation de près de 50 points (*figure 1*). À l'inverse, la participation des hommes au marché de l'emploi est restée quasi stable, diminuant même légèrement dans la dernière décennie. Toutefois, les taux d'activité des femmes de la région sont restés constamment en deçà du niveau national, marquant cependant un faible rattrapage depuis les années 1990.

Des écarts qui augmentent avec l'âge

Ces écarts de taux d'activité entre hommes et femmes augmentent avec l'âge (*figure 2*). Ainsi, l'écart passe de 6 points en région pour les 15-19 ans, à 10 points pour les 20-24 ans jusqu'à plus de 17 points pour les 50-54 ans.

Avant 25 ans, des études plus longues pour les femmes expliquent en partie une entrée plus tardive dans la vie active. C'est au passage de la trentaine que la progression de cet écart est la plus importante, passant de 11 points à plus de 14 points, période la plus propice à l'arrivée d'enfants au sein du ménage. Ce léger retrait du marché de l'emploi constaté aux premiers âges de la maternité est beaucoup plus important en région qu'au niveau national. Plusieurs facteurs jouent : d'une part l'âge au 1^{er} enfant plus faible dans la région ; d'autre part le nombre plus important de familles nombreuses. À l'arrivée du 1^{er} enfant, les femmes nordistes sortent ainsi plus rapidement du marché du travail. (*cf. Partie I : Population - Famille*).

Entre 30 et 49 ans, aux âges de pleine activité, l'écart semble se stabiliser. Entre 50 et 54 ans, un pic est atteint : l'écart de taux d'activité est de 17 points. En effet, ces femmes quinquagénaires font partie des générations nées dans les années 1950 pour lesquelles l'activité à l'époque ne représentait pas nécessairement la norme contrairement aux générations les plus récentes. Cet écart se réduit fortement à partir de 50 ans, les taux d'activité diminuant pour les hommes comme pour les femmes. Mais, les dispositifs de cessation d'activité anticipées, bénéficiant davantage aux hommes, réduisent mécaniquement ces écarts.

Une forte inactivité féminine dans l'ancien bassin minier

Dans le département du Nord, les femmes semblent moins concernées par la sous-activité féminine que dans le Pas-de-Calais. En effet, les taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans atteint 81,8 % dans le Nord, contre 78,6 % dans le Pas-de-Calais.

De surcroît, que ce soit dans le département du Nord ou dans celui du Pas-de-Calais, d'importantes disparités internes existent. Même si certains territoires ont des taux d'activité féminins semblables à la moyenne nationale, comme l'Arrageois, la métropole lilloise ou encore la zone d'emploi de Flandre-Lys, d'autres affichent des taux d'activité parmi les plus faibles de France métropolitaine (*figure 3*). En effet, dans les 10 zones d'emploi de France métropolitaine ayant les plus faibles taux d'activité féminins, 6 appartiennent à la région Nord-Pas-de-Calais. Ces dernières traversent la région en allant du littoral Nord avec la zone d'emploi de Calais, jusqu'à l'Avesnois, avec la zone d'emploi de Maubeuge, en passant par le territoire de l'ancien bassin minier.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

Le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans est de 81 % contre 95 % pour les hommes ;

Le taux d'activité féminin est de 81,8 % dans le département du Nord et de 78,6 % dans le département du Pas-de-Calais ;

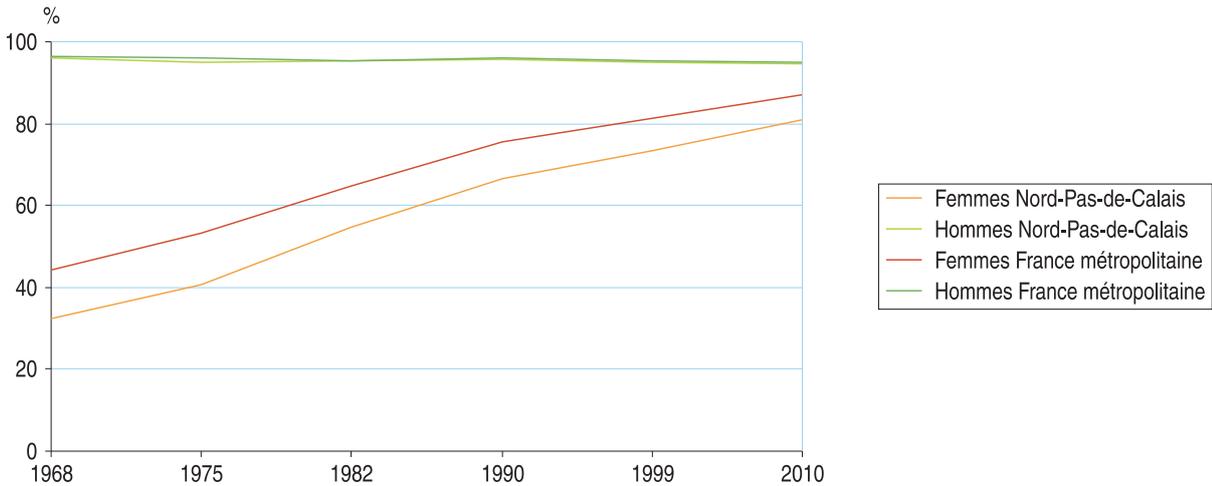
17 points d'écarts de taux d'activité entre femmes et hommes entre 50 et 54 ans.

Définitions

Taux d'activité : le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

1 Des taux d'activité plus faibles en région, mais l'écart entre femmes et hommes se resserre

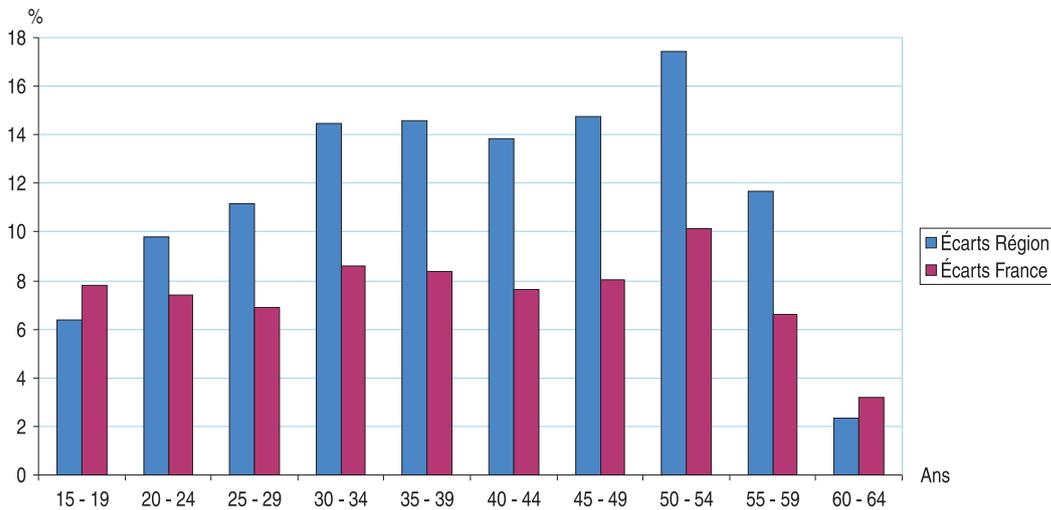
Évolution des taux d'activité des 25-49 ans en région et en France métropolitaine depuis 1968



Source : Insee, recensements de la population.

2 Entre 30 et 34 ans, l'écart entre les taux d'activité masculins et féminins atteint plus de 14 points dans le Nord-Pas-de-Calais, contre 8 points au niveau national

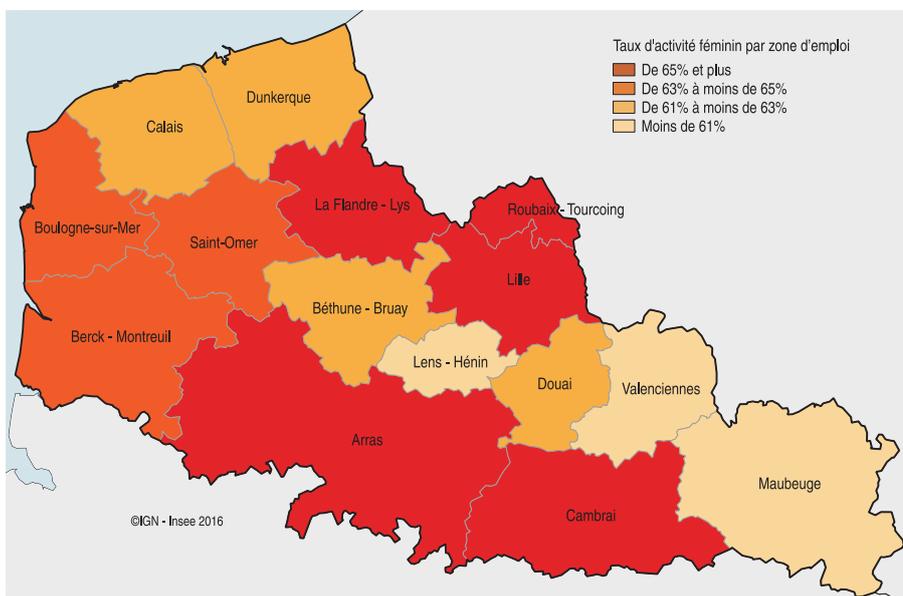
Écarts des taux d'activité entre hommes et femmes selon la tranche d'âge, dans le Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine



Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation complémentaire.

3 De faibles taux d'activité féminins dans l'ancien bassin minier

Taux d'activité féminin par zone d'emploi en région Nord-Pas-de-Calais en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011.

Métiers et filières

L'emploi féminin est davantage concentré sur un faible nombre de métiers

En 1962, près de 19 millions de Français occupaient un emploi, dont plus des deux tiers étaient des hommes. En 2011, ils sont près de 26,5 millions dont 52 % sont des hommes, l'emploi se partageant désormais presque à parts égales entre femmes et hommes. La progression de l'activité féminine (cf. *Chapitre 3 - Partie I*) a contribué à la croissance rapide de la population active sur cette période. Cette féminisation de l'emploi durant les dernières décennies va de pair avec la désindustrialisation progressive et la tertiarisation de l'économie. Malgré cela, les femmes et les hommes se répartissent encore très inégalement dans les différents métiers (*figure 1*). En effet, l'emploi féminin reste concentré sur un faible nombre de professions. Près de 83 % des femmes actives occupées sont concentrées dans 20 des 87 familles professionnelles existantes, contre près de 70 % des hommes. De surcroît, sur une palette plus restreinte de professions, près de 70 % des femmes se concentrent sur une dizaine de métiers, contre à peine 50 % des hommes.

Près de dix familles professionnelles sont féminisées à plus de 80 %

En région Nord-Pas-de-Calais, près de 9 salariés sur 10 du secteur de la construction sont des hommes (*figure 2*), alors que deux tiers des effectifs sont des femmes dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale. Cette concentration de l'activité féminine cache en effet d'importantes disparités structurelles. Les femmes sont ainsi majoritaires dans près de 30 familles professionnelles sur les 87 existantes. Au sein de ces familles, la grande majorité de ces métiers sont liés au secteur tertiaire, secteur regroupant en outre une

partie des emplois liés à l'externalisation des tâches domestiques, autrefois effectuées au sein des ménages. Les professions telles qu'assistantes maternelles (comportant 98 % de femmes), employés de maison, secrétaires, aides à domicile ou encore aides ménagères sont quasi exclusivement féminines.

Les hommes, quant à eux, sont majoritaires dans un plus grand nombre de métiers. Ils sont présents à plus de 80 % dans 30 familles professionnelles et restent surreprésentés dans les activités liées à l'industrie, au transport et à la construction.

Un accès croissant mais lent aux postes à responsabilité

Durant les dernières décennies, la structure socioprofessionnelle de la main d'œuvre régionale et nationale a évolué vers davantage de catégories supérieures ou moyennes et moins d'ouvriers. Ainsi, l'évolution annuelle moyenne des effectifs « ouvriers » est de -2 % pour les hommes comme pour les femmes, alors que pour les cadres il est de +3,4 % pour les femmes et +1,2 % pour les hommes (*figure 3*). Au niveau régional comme au niveau national, les femmes profitent de cette évolution structurelle, accédant davantage aux métiers de cadres et de professions intermédiaires, et occupant de plus en plus de postes à responsabilité, et particulièrement là où elles étaient le moins représentées. Ainsi, la montée du salariat, la tertiarisation de l'économie et l'élévation du niveau de qualification des emplois semblent avoir bénéficié à l'emploi féminin.

Pour autant, les femmes demeurent moins nombreuses que les hommes parmi les cadres. En 2011, elles représentent 38,0 % des effectifs de cette catégorie socioprofessionnelle dans le Nord-Pas-de-Calais, contre 35,5 % en 2006.

A fortiori, les femmes forment toujours le contingent le plus important des métiers les moins qualifiés. Représentant à elles seules les trois quarts des effectifs cumulés des employés (fonction publique, commerce, entreprises) et près des deux tiers des ouvriers non qualifiés (industrie, artisanat, agriculture). En 2011, plus d'une femme sur deux en emploi occupe ce type de métier contre un peu plus d'un homme sur cinq. En dépit des évolutions constatées dans les dernières décennies, les familles professionnelles très masculines ne s'ouvrent pas davantage aux jeunes femmes (ouvriers qualifiés ou non de l'industrie, du bâtiment, des travaux publics ou de la manutention). De même, s'orienter vers des métiers féminins pour les hommes n'est pas plus facile, ces derniers devant souvent surmonter certains stéréotypes, préjugés et éventuelles réticences des employeurs. De fait, la féminisation des métiers sanitaires et sociaux (assistante maternelles, aides à domicile, etc.) et de l'enseignement reste fortement ancrée. Le faible niveau de rémunération et la précarité qui existent dans ces secteurs d'activité ne font qu'accroître l'image négative que portent les hommes à ces métiers.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

70 % des femmes se concentrent sur une dizaine de métiers ;

Moins de 40 % des emplois de cadres sont occupés par des femmes ;

Plus de 75 % des employés sont des femmes.

Définitions

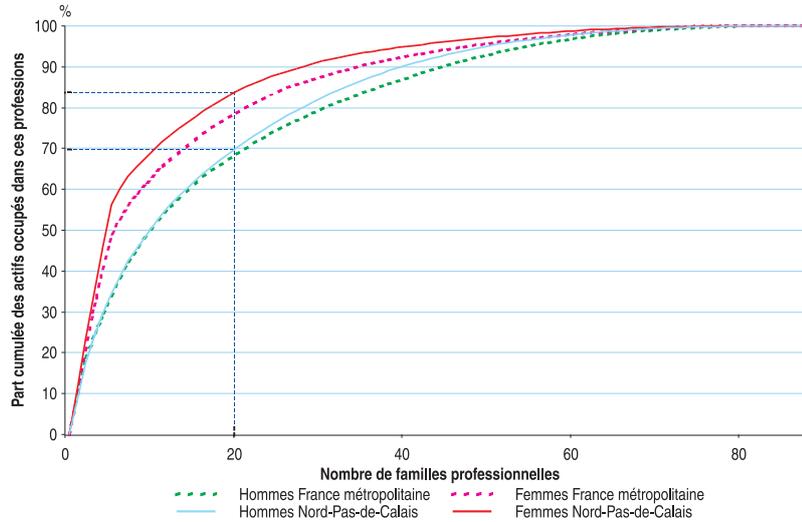
Familles professionnelles :

La nomenclature des familles professionnelles (Fap) a été élaborée par la Dares à partir du répertoire opérationnel des métiers et emplois (Rome) de Pôle emploi et de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee. Une Fap regroupe des professions qui font appel à des compétences communes.

La nomenclature de 2009 regroupe 87 familles professionnelles, elles-mêmes rassemblées en 22 domaines. Les domaines professionnels sont donc des regroupements de métiers et diffèrent des secteurs d'activité, fondés sur l'activité principale de l'entreprise.

1 Près de la moitié des femmes actives occupées sont concentrées sur 5 des 87 familles professionnelles

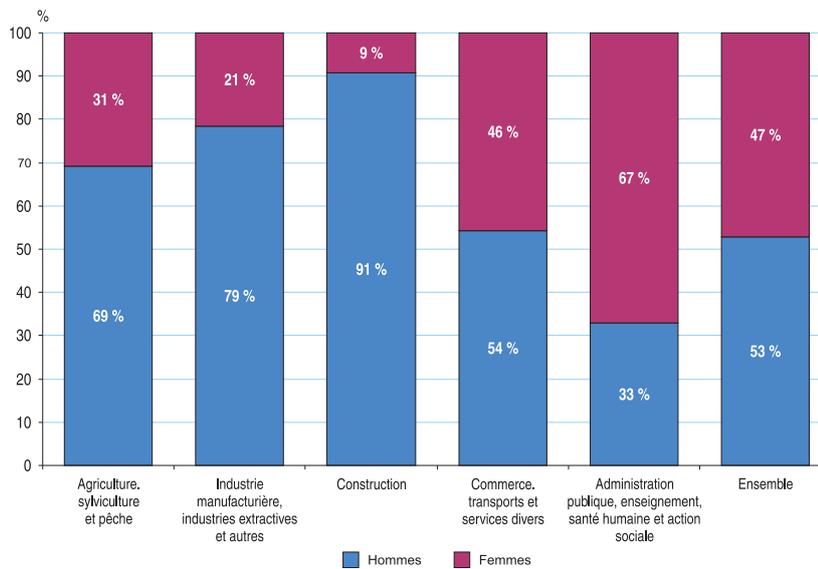
Concentration professionnelle des femmes et des hommes en 2010, en Nord-Pas-de-Calais et France métropolitaine



Source : Insee, recensement de la population 2011.

2 Moins d'un salarié sur dix dans la construction est une femme

Répartition des salariés par secteur d'activité dans le Nord-Pas-de-Calais en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011.

3 62 % des emplois de cadres sont occupés par des hommes

Population active occupée par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 2006 et 2011 dans le Nord-Pas-de-Calais

	Répartition en 2011		Taux de féminisation		Évolution 2006 - 2011 (En points)	Taux de croissance annuel moyen 2006 - 2011 (en %)	
	Femmes	Hommes	2006	2011		Femmes	Hommes
	(En %)	(En %)	(En %)	(En %)		(En %)	(En %)
Agriculteurs exploitants	1	1	29	26	-3,35	-5	-2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3	6	31	31	-0,29	1	2
Cadres, professions intellectuelles sup.	11	16	35	38	2,57	3	1
Professions intermédiaires	29	23	50	52	1,90	1	0
Employés	48	13	76	76	-0,26	0	0
Ouvriers	9	39	17	17	0,02	-2	-2
Ensemble	100	100	46	47	1,38	1	0

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2011.

Conditions d'emploi

Davantage de contrats courts pour les femmes

En 2011, dans le Nord-Pas-de-Calais comme en France métropolitaine, les femmes en emploi sont moins souvent en contrat à durée indéterminée (CDI) que les hommes (*figure 1*). Ainsi, en région, près de 83 % d'entre elles sont en CDI contre près de 87 % pour les hommes. Elles sont ainsi davantage positionnées sur des contrats à durée déterminée (CDD) (12 % des femmes contre 8 % des hommes). Toutefois, en région comme au niveau national, l'intérim et l'apprentissage concernent davantage les hommes.

Près de 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes

Le travail à temps partiel prend à l'heure actuelle au moins deux formes : celle prise à l'initiative du salarié ou celle à l'initiative de l'employeur, lui donnant un mode de gestion flexible de ses emplois. Ces deux formes se sont particulièrement développées durant les trois dernières décennies. En effet, le temps partiel représentait près de 7 % des actifs occupés en 1980, contre près de 21 % en 2011.

En Nord-Pas-de-Calais, ce sont près de 565 000 actifs qui travaillent à temps partiel. C'est le cas de près d'une femme sur trois (32 %), contrairement aux hommes qui ne sont que 7,1 % à connaître ce régime de travail (*figure 2*). Cette tendance est légèrement plus faible au niveau national (28,3 % des femmes). A fortiori, le travail à temps partiel est majoritairement féminin : en 2011, près de quatre emplois à temps partiel sur cinq sont occupés par des femmes.

Le choix de travailler à temps partiel plutôt qu'à temps plein peut renvoyer à différentes logiques de comportement : de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, de sortie progressive d'activité en fin de carrière, de retrait partiel du marché du travail lorsque l'état de santé s'est dégradé, d'investissement en capital humain pour des actifs suivant une formation, etc. Pour autant, le temps partiel peut être subi, lorsque la personne déclare souhaiter travailler davantage. Ainsi, les femmes se trouvent plus souvent que les hommes en situation de temps partiel subi. En 2010, 19 % des femmes actives occupées souhaitaient travailler plus d'heures, contre 11 % des hommes.

La vie parentale impacte davantage le temps de travail des femmes

Pour les femmes, l'âge et le nombre d'enfants à charge sont des facteurs déterminants dans le choix de travailler à temps partiel. Ainsi, près de 36 % des femmes âgées de 25 à 49 ans travaillent à temps partiel (*figure 3*). Cette proportion est nettement plus faible pour les femmes n'ayant pas d'enfants (18,6 % en région). De surcroît, cette propension au travail à temps partiel a tendance à augmenter avec le nombre d'enfants présents au sein du ménage. Ainsi, une femme sur quatre ayant un enfant à charge travaille à temps partiel. À partir de trois enfants, une femme sur deux est dans cette situation. Pour les hommes, le nombre d'enfants à charge n'a que peu d'influence sur le fait de travailler à temps partiel. Ces derniers travaillent même davantage à temps partiel lorsqu'ils n'ont aucun enfant à charge.

Le sous-emploi reste massivement féminin et a augmenté au cours de la dernière décennie

Au niveau national, la répartition des hommes et des femmes à temps partiel selon leur temps de travail est proche : un salarié à temps partiel sur six travaille en moyenne moins de 15 heures par semaine et environ un salarié sur trois déclare travailler plus de 30 heures par semaine. De fait, la moitié des salariés environ ont une durée hebdomadaire de travail comprise entre 15 et 29 heures.

Cependant, de nombreuses femmes employées à temps partiel désirent travailler plus. Au niveau national, elles sont 9 % à déclarer vouloir travailler plus et être disponibles pour le faire. C'est trois fois plus que les hommes. Les femmes sont donc plus nombreuses que les hommes à connaître des situations de sous-emploi. Au total, deux tiers des salariés en situation de sous-emploi sont des femmes, soit 9 % des femmes actives occupées contre 3 % pour les hommes (*figure 4*). Durant la dernière décennie, le sous-emploi que ce soit pour les femmes ou les hommes a augmenté de 1 point.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

12 % des femmes sont en CDD contre 8 % des hommes ;

80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes ;

32 % des femmes travaillent à temps partiel, contre 7 % des hommes.

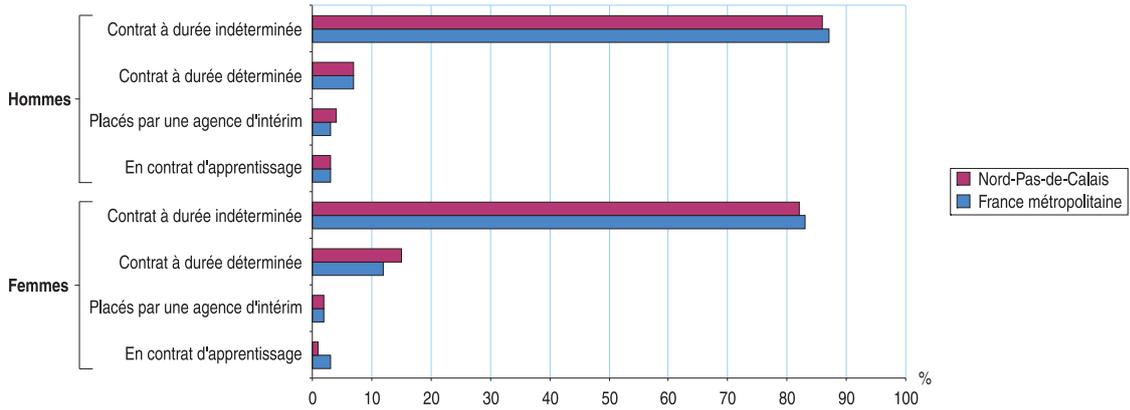
Définitions

Sous-emploi : selon le Bureau International du Travail (BIT), l'emploi inclut notamment les personnes dites en situation de sous-emploi, c'est-à-dire qui « travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui sont à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponible pour un tel travail ».

Taux de sous-emploi : le taux de sous-emploi est la proportion d'actifs occupés à temps partiel recherchant un emploi pour travailler davantage (à temps partiel ou à temps complet) ou souhaitant travailler davantage, mais ne recherchant pas d'autre emploi.

1 Les femmes sont moins souvent employées en contrat à durée indéterminée

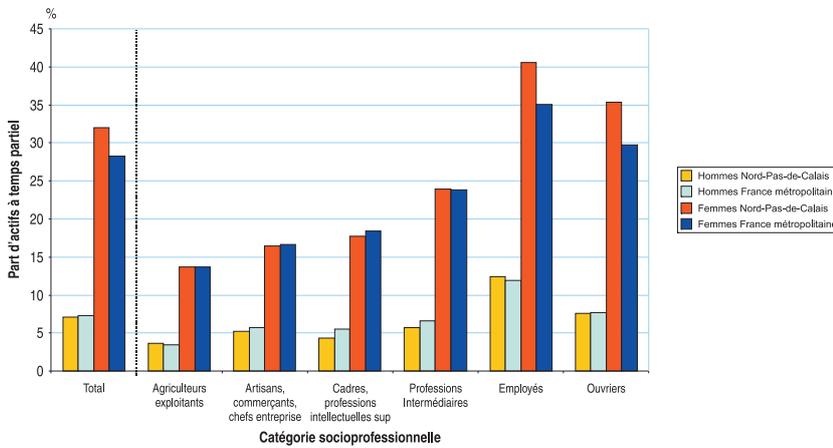
Population salariée selon le type de contrat, en région Nord-Pas-de-Calais et France métropolitaine



Source : Insee, recensement de la population 2011.

2 Deux femmes sur cinq travaillant comme employés sont à temps partiel

Population active occupée salariée selon le temps de travail et la catégorie socioprofessionnelle



Sources : Insee, recensement de la population 2011.

3 Près d'une femme active occupée sur deux ayant 3 enfants ou plus travaille à temps partiel

Proportion de travailleurs à temps partiel parmi les actifs âgés de 25 à 49 ans, selon le sexe et le nombre d'enfants mineurs vivant au foyer, dans le Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine

Nombre d'enfants du ménage	Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	(En %)	(En %)	(En %)	(En %)
0	18,6	7,3	15,4	6,7
1	26,4	3,3	23,5	3,4
2	37,7	2,6	35,2	3,0
3	47,2	3,3	44,6	3,6
4 et plus	49,0	5,6	45,7	5,1

Source : Insee, recensement de la population 2011.

4 En 2012, plus de 9 % des femmes sont en situation de sous-emploi dans le Nord-Pas-de-Calais en France métropolitaine

Taux de sous-emploi selon le sexe de 2003 à 2012



Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2012.

Chômage

Les femmes nordistes sont plus souvent au chômage que les hommes et les Françaises

En 2011, le taux de chômage au sens du recensement de la population (*définitions*) s'élève à 16,3 % dans le Nord-Pas-de-Calais. Comme au niveau national, le chômage touche proportionnellement plus les femmes que les hommes. Il concerne ainsi 16,9 % des femmes actives contre 15,7 % pour les hommes, soit un écart de 1,2 point (*figure 1*).

Même si culturellement, les femmes sont conduites à être un peu moins présentes que les hommes sur le marché du travail en région Nord-Pas-de-Calais, elles se découragent aussi un peu plus facilement dans leur recherche d'emploi du fait d'un taux de chômage régional plus élevé.

Du fait de taux de chômage régionaux bien plus élevés qu'au niveau métropolitain, l'écart entre hommes et femmes reste modéré comparé à d'autres régions. Ainsi, en Aquitaine où le taux de chômage est proche de 11,5 %, l'écart atteint près de 2,2 points entre hommes et femmes, soit près de deux fois plus que dans la région. Avec le taux de chômage masculin le plus faible des régions métropolitaines, c'est en Corse que l'écart est maximal : 5,2 points.

Les écarts se sont pourtant resserrés au cours des deux dernières décennies

En niveau, les taux de chômage ont tendance à converger (*figure 2*). Au niveau national, l'écart de taux de chômage, qui était de l'ordre de 4 points en 1991, n'est plus que de 0,5 point en 2009. L'écart s'est notamment fortement réduit entre 2006 et 2008 porté par la baisse du chômage qui a plus profité aux femmes

qu'aux hommes. Sur cette période, l'écart entre chômage masculin et féminin s'est davantage réduit dans le Nord-Pas-de-Calais qu'en France métropolitaine. Ainsi en 2008, cet écart est de 0,6 point au niveau régional contre près d'un point au niveau national.

De surcroît, la crise économique de 2008 s'est traduite pour les hommes par une baisse marquée de l'emploi, notamment dans l'industrie et la construction, secteurs essentiellement masculins. En 2009, le taux de chômage des hommes a rattrapé celui des femmes, alors que subsiste un écart de près de 0,5 point en France métropolitaine.

Quel que soit le niveau de diplôme, les femmes sont toujours plus souvent au chômage

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus il constitue une clé d'accès à l'emploi. Les taux de chômage diminuent quand le niveau de diplôme augmente (*figure 3*). Ainsi, près de 26 % des actifs peu ou pas diplômés sont au chômage contre 7 % des diplômés du supérieur. À niveau de diplôme égal, les femmes subissent plus sévèrement le chômage que les hommes. La différence est maximale pour les niveaux de diplôme intermédiaires (CAP/BEP et baccalauréat avec respectivement 4 et 3 points d'écart). Elle est minimale pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (1^{er}, 2^e ou 3^e cycle). Cependant, si les femmes diplômées du supérieur ne sont pas plus touchées par le chômage que les hommes, c'est aussi parce qu'elles occupent plus souvent des emplois moins qualifiés que ceux auxquels leur niveau de formation leur permettrait de prétendre. En effet, alors qu'elles sont plus fréquemment diplômées du 2^e ou 3^e cycle de l'enseignement

supérieur que les hommes, elles occupent moins souvent un emploi de niveau cadre. En 2011, 45 % des femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur occupent un poste de cadre dans une entreprise, contre plus de 64 % des hommes.

Près d'une femme active ayant 4 enfants ou plus sur 3 est au chômage

L'arrivée d'enfants au sein du foyer a un impact différent pour les femmes et que les hommes : elles se mettent plus fréquemment en temps partiel ou même se retirent complètement du marché du travail et se retrouvent plus souvent à devoir faire face à des situations de chômage. À partir du troisième enfant, le taux de chômage des femmes augmente plus fortement que celui des hommes (*figure 4*). Alors que le chômage touche près de 13 % des femmes actives ayant 2 enfants dans la région, contre 7 % des hommes, ce taux atteint plus de 19 % pour les femmes avec trois enfants, contre 9 % pour les hommes. Au quatrième enfant, une femme sur trois est confrontée au chômage contre seulement un homme sur cinq.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

16,9 % de taux de chômage au sens du recensement de la population pour les femmes (15,7 % pour les hommes) ;

32 % des femmes nordistes actives ayant 4 enfants ou plus sont en situation de chômage (contre 18 % des hommes).

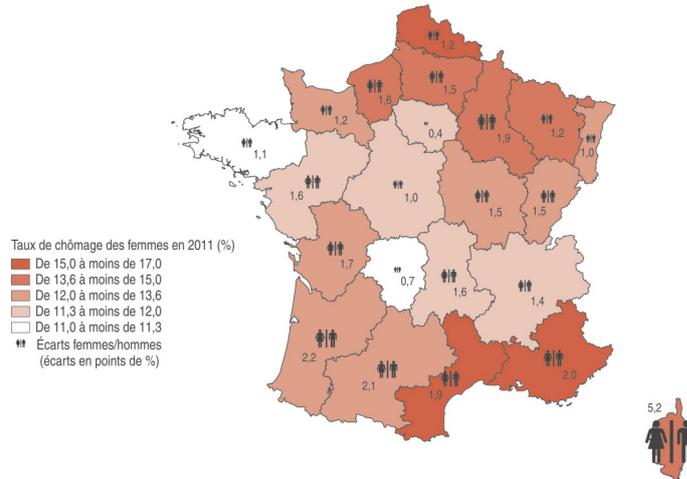
Définitions

Le taux de chômage au sens du recensement de la population est la proportion de personnes qui se déclarent au chômage dans le questionnaire du recensement dans la population active. Il diffère du chômage au sens du BIT qui définit qu'une personne est chômeur dès lors qu'elle répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

1 Le taux de chômage des femmes nordistes atteint près de 16 %

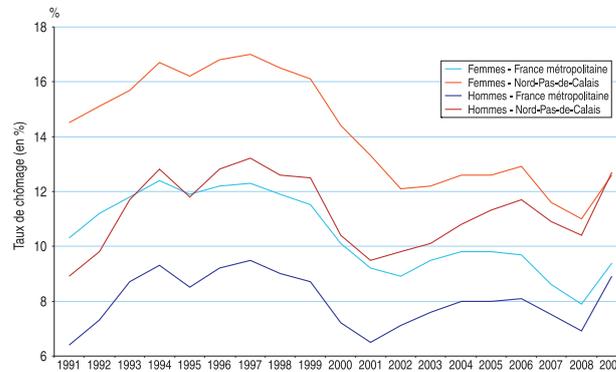
Taux de chômage féminin par région au sens du recensement de la population et écarts femmes/hommes en 2011



Source : Insee, recensement de la population 2011.

2 Les écarts de taux de chômage entre femmes et hommes se réduisent

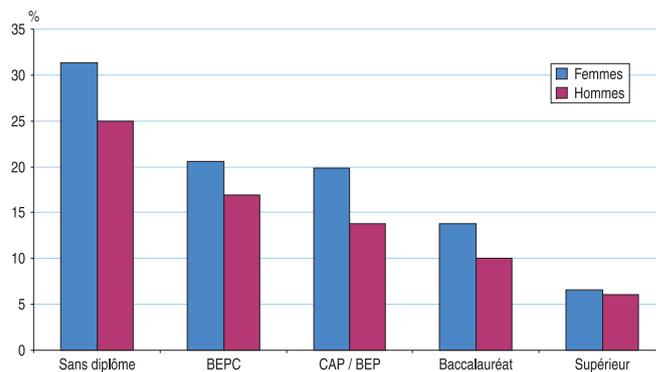
Taux de chômage dans le Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine, par sexe, de 1991 à 2009



Source : Insee, taux de chômage localisés.

3 Le diplôme demeure le premier rempart face au chômage pour les hommes comme pour les femmes

Taux de chômage selon le sexe et le niveau de diplôme dans le Nord-Pas-de-Calais en 2011



Source : Insee, recensements de la population 2011.

4 Plus de deux femmes sur cinq ayant 3 enfants ou plus est au chômage dans la région

Taux de chômage par sexe et nombre d'enfants dans le Nord-Pas-de-Calais et en France métropolitaine en 2011

Nombre d'enfants	Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	(En %)	(En %)	(En %)	(En %)
Sans	15,7	19,6	12,7	14,2
1	14,9	8,3	12,6	7,0
2	12,7	6,6	10,2	5,1
3	19,2	9,5	15,1	7,0
4 et plus	31,6	18,0	25,5	12,8

Source : Insee, recensement de la population 2011.

Chapitre 4

Salaires et niveaux de vie

Sommaire :

Les salaires

Secteurs d'activité et métiers

Facteurs explicatifs des écarts de salaire

Situations de pauvreté

Les salaires

Le salaire annuel moyen des femmes est inférieur de 20 % à celui des hommes

En 2012, en Nord-Pas-de-Calais, les femmes perçoivent un salaire annuel moyen inférieur de près de 20 % à celui des hommes (22 000 € contre 27 200 €) (*figure 1*). En région, les salaires, autant pour les hommes que pour les femmes, sont peu différents de ceux de la France de province, mais restent nettement en deçà du niveau métropolitain, principalement du fait des niveaux de salaires très élevés en Île-de-France (29 400 € pour les femmes et 37 600 € pour les hommes).

De nombreux éléments interviennent pour expliquer ces écarts de rémunération. Tout d'abord, les femmes travaillent davantage sur des postes moins qualifiés et exercent des métiers où les salaires sont relativement faibles (*cf. Partie Marché du travail*). Ensuite, une proportion plus importante de femmes travaillent à temps partiel (36 % contre 14 % pour les hommes) réduisant de facto le salaire mensuel. Néanmoins, ces différences de temps de travail n'expliquent pas tout. À temps complet, les écarts de salaires mensuels restent conséquents : 24 000 € pour les femmes, contre 27 800 € pour les hommes, soit une différence de près de 11 % en région.

Les facteurs expliquant la moindre rémunération des femmes sur le marché de l'emploi peuvent être de plusieurs ordres. D'une part, malgré leurs diplômes plus élevés, elles occupent des professions moins bien rémunérées que les hommes, d'autre part, elles subissent davantage

de situations de temps partiel. Enfin, à emploi et temps de travail équivalents, elles obtiennent des rémunérations plus faibles.

Les femmes nordistes gagnent 13 % de moins par heure que leurs collègues masculins

La majeure partie de l'écart de rémunération tient à la différence de salaire horaire. En 2012, tous postes confondus, le salaire horaire moyen des femmes en région est d'environ 13 euros contre 15 euros chez les hommes (*figure 2*), soit près de 13 % inférieur. Cet écart est sensiblement inférieur à la tendance enregistrée pour les régions de France de Province (-13,5 %) (*figure 3*), l'écart maximum étant observé en Île-de-France (- 17,5 %). En France de province, c'est en Alsace que l'écart est le plus important (- 15,7 %) juste devant Rhône-Alpes (- 15,6 %). À l'inverse, l'écart est le plus resserré en Limousin (- 8,2%).

Les disparités salariales entre régions, en partie imputables au profil des entreprises et des emplois en place sur le territoire, se retrouvent également au niveau infra-régional. À l'échelle des zones d'emploi, d'importants écarts salariaux sont observés. En région Nord-Pas-de-Calais, la zone d'emploi de Dunkerque affiche l'écart de salaire horaire le plus important (- 17,5 %) dû au plus haut niveau de salaire des hommes (*figure 4*). Avec un salaire horaire de 15,2 € en moyenne, ils se classent troisième derrière leurs homologues des zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing. De plus, la part des hommes chez les cadres dans la zone de

Dunkerque est de 65 %, soit près de trois points de plus qu'au niveau régional. Enfin, près de 41 % des femmes actives occupées y travaillent à temps partiel contre 36 % en région.

A contrario, l'écart le plus faible est enregistré dans la zone de Berck-Montreuil (- 9,5 %), s'expliquant par la rémunération horaire des hommes la plus faible au niveau régional (13,5 €). La part d'hommes parmi les cadres (61 %) y est également la plus faible.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

- 22 000 € de salaire annuel moyen pour les femmes et 27 200 € pour les hommes, soit 20 % d'écart ;
- 13 € de salaire horaire net moyen pour les femmes, 15 € pour les hommes, soit 13 % d'écart.

Définitions

Source DADS Grand format : la déclaration annuelle des données sociales (DADS) est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés.

Dans ce document commun aux administrations fiscales et sociales, les employeurs, y compris les administrations et les établissements publics, fournissent annuellement et pour chaque établissement, la masse des traitements qu'ils ont versés, les effectifs employés et une liste nominative de leurs salariés indiquant pour chacun, le montant des rémunérations salariales perçues.

Le champ des DADS couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, à l'exception des agents des ministères, titulaires ou non, des services domestiques (division 97-98 de la NAF rév. 2) et des activités extra-territoriales (division 99 de la NAF rév. 2).

1 Les femmes nordistes salariées gagnent 5 200 € de moins que leurs homologues masculins en 2012

Salaires annuels moyens et médians par sexe en 2012

Territoires	Salaire annuel net moyen				Salaire annuel net médian			
	Total	Hommes	Femmes	Ecart Femmes-Hommes	Total	Hommes	Femmes	Ecart Femmes-Hommes
	(En €)	(En €)	(En €)	(En %)	(En €)	(En €)	(En €)	(En %)
France métropolitaine	26 938	29 589	23 702	-19,9	22 289	23 785	20 543	-13,6
France de province	25 001	27 405	22 017	-19,7	21 468	22 984	19 671	-14,4
Nord-Pas-de-Calais	25 024	27 226	21 990	-19,2	21 579	22 908	19 752	-13,8

Source : Insee, DADS 2012.

2 En région, les femmes ont des salaires plus faibles de 13 %

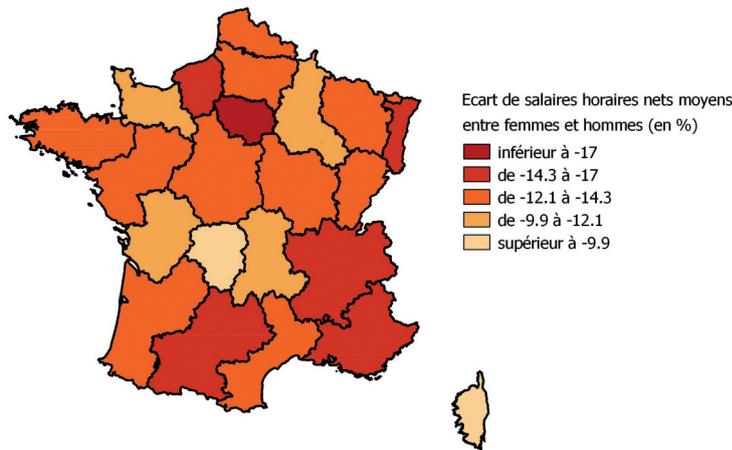
Salaires horaires moyens et médians par sexe en 2012

Territoires	Salaire horaire net moyen				Salaire horaire net médian			
	Total	Hommes	Femmes	Ecart Femmes-Hommes	Total	Hommes	Femmes	Ecart Femmes-Hommes
	(En €)	(En €)	(En €)	(En %)	(En €)	(En €)	(En €)	(En %)
France métropolitaine	15,0	16,0	13,7	-14,3	12,4	13,0	11,8	-8,6
France de province	14,0	14,9	12,9	-13,5	12,0	12,5	11,4	-9,1
Nord-Pas-de-Calais	14,1	14,9	12,9	-13,0	12,0	12,5	11,4	-8,5

Source : Insee, DADS 2012.

3 Les écarts de salaires horaires entre sexe sont supérieurs de 15 % en Île-de-France, Alsace, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côtes d'Azur

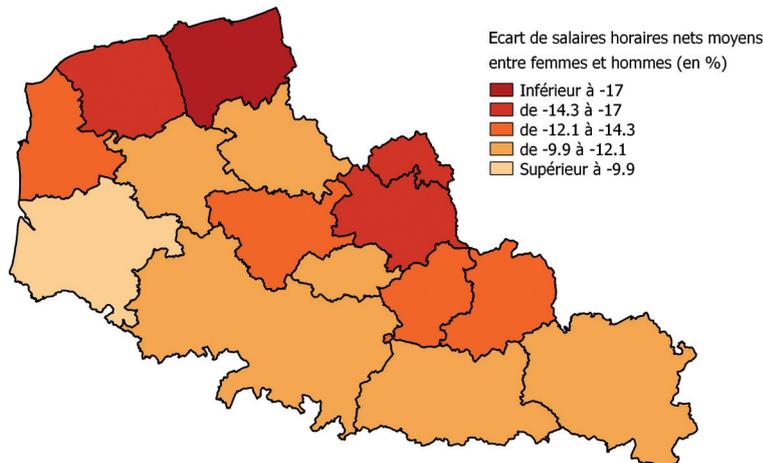
Différence de salaire horaire net moyen entre femmes et hommes en France Métropolitaine pour 2012



Source : Insee, DADS 2012.

4 Les femmes gagnent 17,5 % de moins que les hommes au sein de la zone d'emploi de Dunkerque

Écart de salaire horaire net moyen par zone d'emploi en région entre femmes et hommes sur 2012



Source : Insee, DADS 2012.

Secteurs d'activité et métiers

Les écarts salariaux sont marqués parmi les cadres

Les cadres sont la catégorie socioprofessionnelle pour laquelle le salaire annuel moyen est le plus élevé en Nord-Pas-de-Calais : 35 500 € chez les femmes contre 24 500 € pour les professions intermédiaires, 18 100 € pour les employés et 17 000 € pour les ouvriers.

De surcroît, les cadres sont également la catégorie socioprofessionnelle pour laquelle les écarts salariaux entre femmes et hommes sont les plus importants : 23 % en région (*figure 1*). Plus le salaire horaire moyen de la catégorie diminue, plus l'écart se resserre. Ainsi, l'écart salarial entre les deux sexes est de 16 % pour les professions intermédiaires, 20 % pour les ouvriers et 17 % pour les employés.

Dans le secteur privé, les salaires sont plus dispersés que dans le public

En 2012, dans le Nord-Pas-de-Calais comme en France de Province, les femmes ont un salaire horaire inférieur de 15,4 % à celui des hommes dans le secteur privé, contre 12,9 % dans le secteur public (*figure 2*). Dans la fonction publique, les salaires des titulaires (représentant environ 80 % des agents, hors militaires) sont soumis à des grilles statutaires qui garantissent le même traitement indiciaire entre les agents occupant, à ancienneté donnée, le même poste. Au traitement indiciaire s'ajoutent des montants de primes et indemnités variables, incluant notamment les heures supplémentaires. Les différences de rémunération viennent donc du niveau d'indice différent entre femmes et hommes au moment du recrutement, et d'un système d'avancement durant la carrière. En Nord-Pas-de-Calais, les femmes représentent la majorité des emplois publics (61 %). En revanche, les hommes sont plus représentés dans le privé, avec 60 % des salariés (contre 56,5 % en France métropolitaine).

La fonction publique hospitalière : d'importants écarts parmi les plus hauts revenus

Néanmoins, d'importants écarts de rémunération horaire sont constatés au sein de la fonction publique hospitalière : - 19 % pour les femmes dans la région, contrairement à la fonction publique territoriale et à la fonction publique d'État qui affichent respectivement des écarts de -12,6 % et -15,8 %.

Ce sont principalement les hauts revenus de la fonction publique hospitalière qui tirent ces écarts vers le haut (*figure 3*). Dans cette catégorie, la somme des 10 % de salaires les plus élevés chez les femmes est inférieure de 45 % à la somme des 10 % de salaires les plus importants de leurs collègues masculins. Les femmes sont en effet sous-représentées parmi les agents de catégorie A (en grande partie des médecins et chirurgiens) et surreprésentées parmi ceux de catégories B et C (en grande partie des infirmières et aides-soignantes).

D'importants écarts au sein des activités financières et d'assurance et autres activités de service

Au niveau national, certains secteurs d'activité dans le privé affichent d'importants écarts de salaires. C'est le cas des activités financières et d'assurance et des autres activités de service (*Définitions*), avec des rémunérations inférieures respectivement de 31 % et 30 % pour les femmes. Il s'agit pourtant de secteurs où les femmes sont plus nombreuses que les hommes, avec 58 % d'effectifs féminins au sein des activités financières et d'assurance et 61 % pour les autres activités de service. Cependant, elles y occupent rarement des fonctions de cadres ou à haut niveau de compétence. Par exemple, dans les activités financières et d'assurances, seules 15 % des femmes sont cadres contre 40 % des hommes.

En Nord-Pas-de-Calais, l'écart le plus important est mesuré au sein des autres activités de service. Les femmes y sont faiblement rémunérées en comparaison aux autres secteurs avec un salaire horaire de 11,6 €, contre 18,3 € pour les hommes.

Concernant les activités financières et d'assurance, il s'agit du secteur d'activité où les hommes sont le mieux rémunérés (21,5 € de l'heure, soit 7 € au-dessus de la moyenne masculine) ce qui n'est pas le cas chez les femmes (14,8 € de l'heure, soit 2 € de plus que la moyenne féminine).

Les secteurs où les différences sont les plus faibles sont l'industrie extractive et la construction (- 0,5 %). Les femmes sont très peu présentes dans ces activités mais à l'inverse elles occupent davantage les mêmes postes que les hommes au sein des fonctions les mieux rémunérées.

Ces rares métiers où les femmes sont mieux rémunérées que les hommes

Les métiers dans lesquels les femmes sont mieux rémunérées que leurs collègues masculins sont peu nombreux. Ils sont principalement concentrés au sein des catégories socioprofessionnelles de professions intermédiaires et d'employés.

Au niveau national, le salaire horaire moyen des femmes est supérieur à celui des hommes dans les métiers de masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs libéraux (+ 25 % par rapport aux hommes), sages-femmes libérales ou salariées (+ 21 %), auxiliaires de puériculture (+ 7 %), assistant de service social (+ 5 %) et concierge-gardien d'immeuble (+ 4 %).

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

- 12,9 % d'écart de salaire horaire en moyenne dans le secteur public ;
- 15,4 % d'écart de salaire horaire en moyenne dans le secteur privé ;
- 19 % d'écart de salaire horaire en moyenne au sein de la fonction publique hospitalière, et 45 % pour les plus hauts revenus ;
- 30 % d'écart de salaire horaire dans les activités financières et d'assurance et autres activités de service.

Définitions

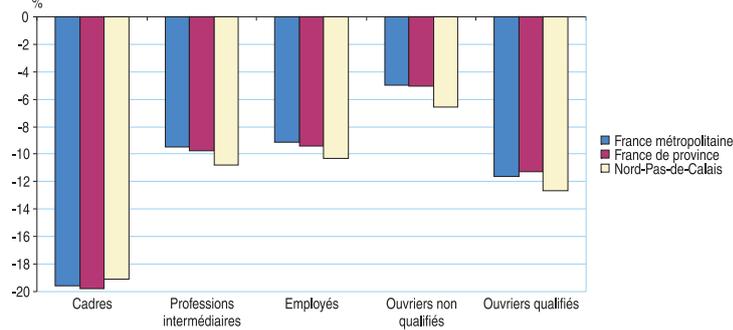
Autres activités de services (RU)

Cette section regroupe :

- les arts spectacles et activités récréatives ;
- les activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre ;
- les activités extra-territoriales ;
- les activités des organisations associatives ;
- la réparation d'ordinateurs et biens personnels et domestiques.

1 Des différences salariales plus faibles dans les professions moins qualifiées

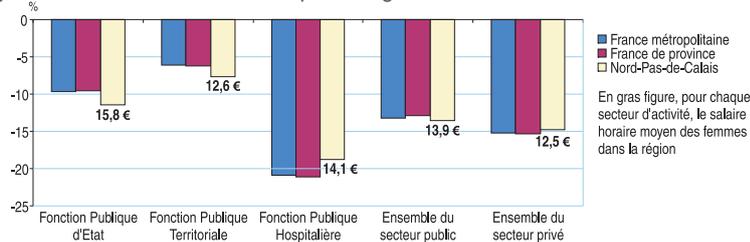
Écart de salaire horaire net moyen entre femmes et hommes par catégorie socioprofessionnelle en 2012



Source : Insee, DADS 2012.

2 D'importants écarts de salaire horaire dans la fonction publique hospitalière

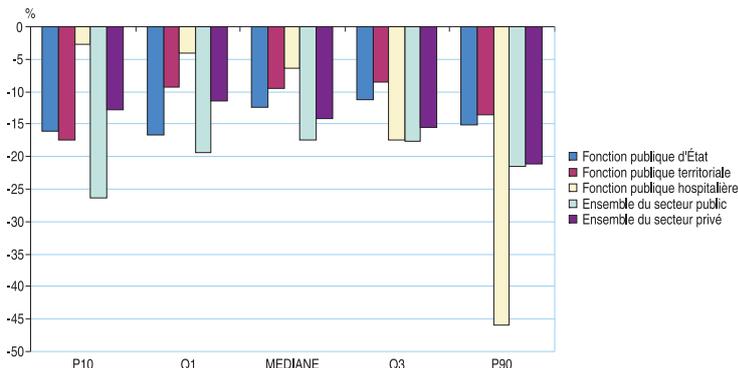
Écart de salaire horaire net moyen entre femmes et hommes par catégorie de secteur en 2012



Source : Insee, DADS 2012.

3 En Nord-Pas-de-Calais, peu d'écart salarial entre sexes pour les hauts salaires dans la fonction publique et le secteur privé

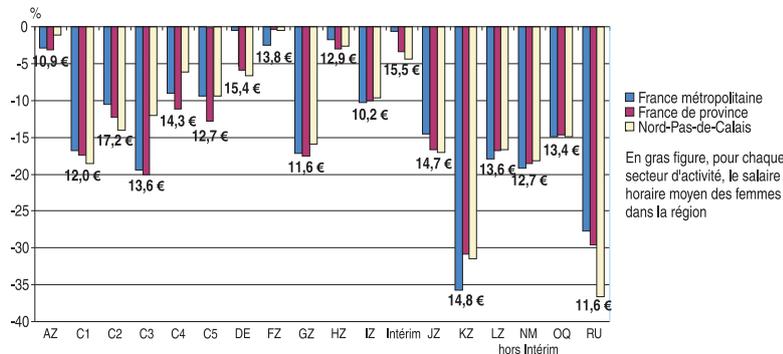
Distribution des écarts salariaux annuels nets moyens entre femmes et hommes en Nord-Pas-de-Calais dans la fonction publique et le privé en 2012



Source : Insee, DADS 2012.

4 En région, les femmes ont des revenus horaires plus faibles de 30 % dans les activités financières et d'assurance

Écart de salaire horaire net moyen entre femmes et hommes par secteur d'activité en 2012



Note de lecture : Le salaire horaire net moyen des femmes en région dans les activités financières et d'assurance est de 14,8 €;

Liste des codes pour les secteurs d'activité A17 :

AZ = Agriculture, sylviculture et pêche, C1 = Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, C2 = Cokéfaction et raffinage, C3 = Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines, C4 = Fabrication de matériels de transport, C5 = Fabrication d'autres produits industriels, FZ = Construction, GZ = Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles, HZ = Transports et entreposage, IZ = Hébergement et restauration, JZ = Information et communication, KZ = Activités financières et d'assurance, LZ = Activités immobilières, MN hors intérim = Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien, OQ = Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, RU = Autres activités de services.

Source : Insee, DADS 2012.

Facteurs explicatifs des écarts de salaire

Des écarts de salaire plus élevés pour les temps partiels surtout chez les ouvriers

Les écarts de rémunération annuelle entre salariés peuvent en partie s'expliquer par des différences de durée de travail. De surcroît, un salarié à temps complet est mieux rémunéré à l'heure qu'un salarié à temps partiel : 14,3 € contre 12,2 € en France de Province. Or, les deux tiers des postes à temps partiel en région Nord-Pas-de-Calais sont occupés par des femmes, contre seulement 37 % des postes à temps complet. Pour les contrats à temps plein, les femmes nordistes perçoivent 11 % de revenus horaires de moins que leurs collègues masculins. Pour les contrats à temps partiel, l'écart est nettement plus important : les femmes dans la région gagnent 24 % de moins par heure que leurs homologues masculins (figure 1).

Pour les femmes, travailler à temps partiel permet bien souvent de concilier vie professionnelle et vie familiale : c'est la raison avancée par un tiers des femmes contre moins de 10 % des hommes au niveau national. Ceux-ci déclarent plutôt travailler à temps partiel afin d'exercer une autre activité professionnelle, de suivre des études ou une formation. Le temps partiel bride ainsi plus souvent la carrière des femmes alors qu'il permet de façonner le parcours professionnel des hommes. En effet, le temps partiel est plus souvent synonyme pour les femmes d'emplois peu qualifiés et donc moins bien rémunérés.

Pour les contrats à temps plein, les écarts les plus conséquents entre hommes et femmes se concentrent chez les cadres (- 20 % dans la région). De fait, les inégalités sont plus présentes en haut de l'échelle des salaires. Ce constat souligne en partie les difficultés des femmes cadres à se hisser à de très hautes fonctions. Et lorsque c'est le cas, elles sont souvent moins bien rémunérées. À l'inverse, les écarts de salaire horaire les moins importants se trouvent parmi les ouvriers non qualifiés (- 8 % en région).

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

- À temps complet, un salaire horaire inférieur de 11 % pour les femmes par rapport aux hommes ;
- À temps partiel, un salaire horaire inférieur de 24 % pour les femmes ;
- Un salaire horaire plus faible de 22 % pour les femmes en fin de carrière ;
- 10 % d'écart de salaire horaire à situation professionnelle comparable entre femmes et hommes.

À temps partiel, la tendance change. Les écarts de revenus en Nord-Pas-de-Calais sont les plus faibles chez les employés (- 11 %) et les plus élevés chez les ouvriers qualifiés (- 28 %). Toutes professions confondues, la plus forte proportion de femmes à temps partiel se situe chez les employés (80 % de femmes employés) et la plus faible chez les ouvriers qualifiés (35 %).

Des écarts de salaire croissants avec l'âge

L'écart de salaire horaire moyen entre femmes et hommes varie selon la situation professionnelle. Cette dernière évoluant avec l'avancée en âge, les écarts de salaires progressent au fil du cycle de vie professionnel. En règle générale, le salaire des femmes croît avec l'âge, mais il progresse moins vite que celui des hommes. En Nord-Pas-de-Calais, les femmes âgées de moins de 36 ans en 2012 perçoivent en moyenne des salaires horaires de 12,3 € tous secteurs confondus, contre 13,3 € pour les hommes, soit un écart de près de - 8 % (figure 2).

L'écart augmente ensuite progressivement. Les femmes de moins de 56 ans gagnent 13,5 € de l'heure contre 16 € pour les hommes, soit une différence de - 15 %. En fin de carrière, entre 56 et 65 ans, cet écart s'accroît encore jusque - 22 %. En moyenne, le salaire des hommes augmente de 60 % entre le début et la fin de carrière, alors qu'il progresse deux fois moins vite pour les femmes.

Deux principaux éléments peuvent être avancés pour expliquer cette différence. Le premier correspond à un effet de génération : les jeunes femmes sont plus diplômées que leurs aînées et accèdent peut-être plus facilement aux mêmes emplois que les hommes. Leur présence parmi les cadres est en effet plus forte que pour leurs aînées. Le second est un effet de carrière : les femmes accèdent moins souvent à la promotion tout au long de leur carrière, l'effet cumulé étant maximal en fin de vie professionnelle. En effet, ces dernières voient davantage leur vie professionnelle interagir avec leur vie privée dès l'arrivée d'enfants au sein du ménage, entraînant de potentielles ruptures de carrière.

L'écart de salaires entre sexes est le plus fort dans les entreprises de 500 à 999 salariés

La taille de entreprise, en termes d'effectifs salariés, a également une influence non négligeable sur ces différences salariales. L'écart de rémunération s'accroît à mesure que le nombre de salariés de

l'entreprise augmente, ce phénomène se vérifiant jusqu'à 1 000 salariés (figure 3). Ainsi, les entreprises comprenant entre 500 et 999 salariés sont celles où l'écart est le plus important au niveau national (- 19 % pour les femmes) comme régional (- 17 %).

Au delà de 1 000 salariés, l'écart de rémunération s'affaiblit légèrement dans les entreprises (- 15 % pour les femmes dans la région).

Cependant, le Nord-Pas-de-Calais se démarque de la tendance nationale pour les entreprises de moins de cinq salariés. L'écart de salaires horaire moyen y est le plus fort et bien plus marqué qu'au niveau national (- 14 % pour la région contre - 9 % au niveau national). Ces entreprises regroupent un peu moins de 7 % de l'ensemble des salariés.

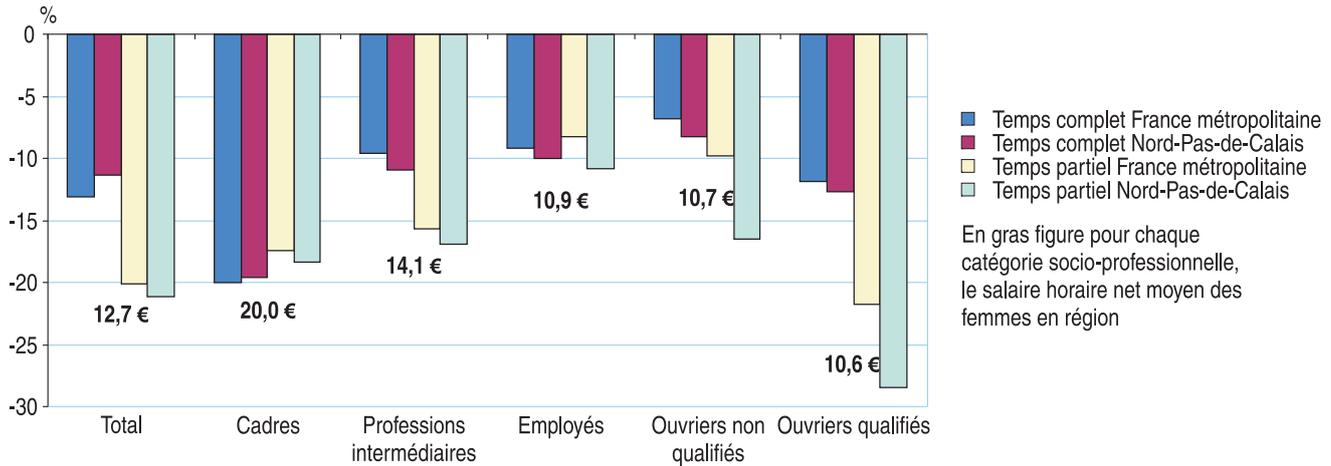
À situation professionnelle comparable, les femmes gagnent 10 % de moins que les hommes

De nombreux effets de structure semblent donc influencer plus ou moins fortement sur les différences de salaire. Ces différents effets ne sont néanmoins pas indépendants les uns des autres. La part importante de femmes travaillant à temps partiel, condition d'emploi bien souvent peu compatible avec les postes à hautes responsabilités, peut expliquer en partie la faible présence féminine parmi les cadres. Pour isoler l'influence de ces différents facteurs, il faut déterminer l'écart qui subsisterait entre les salaires masculins et féminins si les profils des salarié(e)s étaient identiques (âge, catégorie socioprofessionnelle et type de contrat) et si les établissements dans lesquels ils travaillent (secteur d'activité et taille de l'établissement) étaient les mêmes. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, il subsiste un écart « inexplicable » de l'ordre de 10 %.

Bien sûr, d'autres facteurs peuvent contribuer à expliquer ces écarts : l'ancienneté, les ruptures de carrières, le diplôme etc. Mais une partie de l'écart de salaire non expliqué peut également être le reflet de pratiques discriminatoires en termes d'avancement ou de primes, et plus généralement le résultat de représentations persistantes sur la place des femmes et des hommes au sein de la vie économique et sociale.

1 En Nord-Pas-de-Calais pour les travailleurs à temps complet, les femmes ont un salaire horaire de 11 % plus faible que les hommes

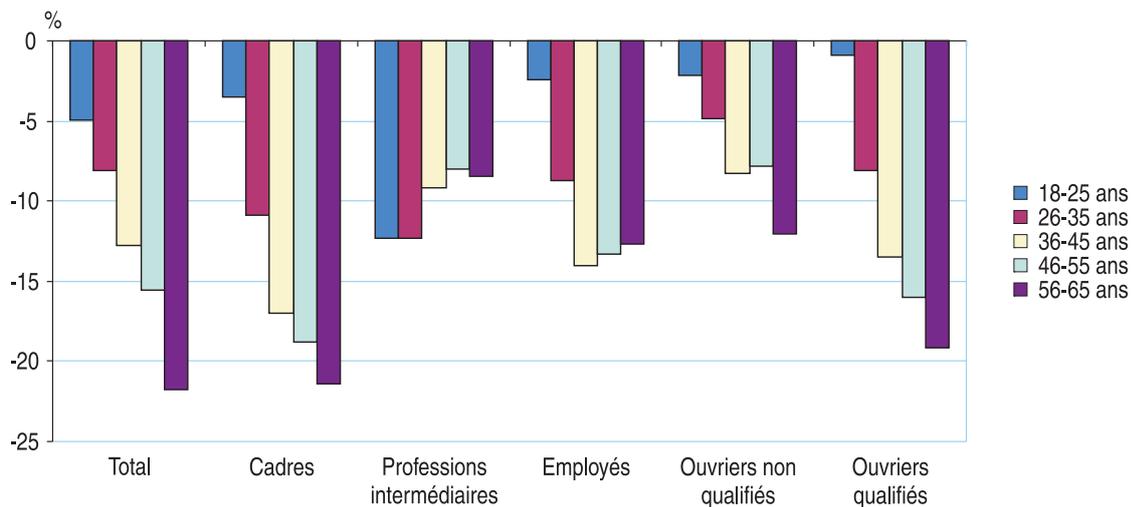
Écart de salaire horaire net moyen à temps complet et partiel entre femmes et hommes par catégorie socio-professionnelle



Source : Insee - DADS 2012.

2 Après 55 ans, les femmes ont un salaire horaire de 22 % plus faible que les hommes en Nord-Pas-de-Calais

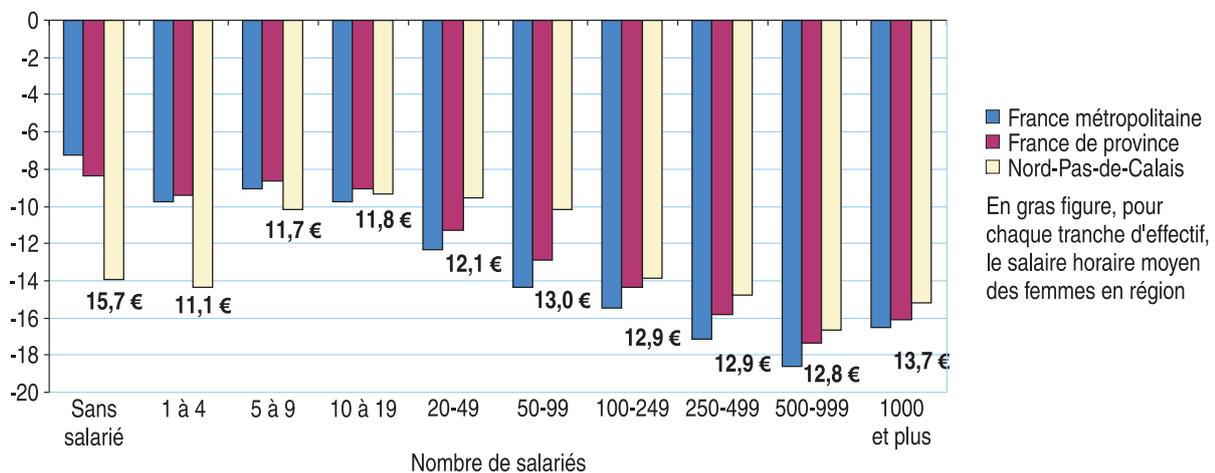
Écart de salaire horaire net moyen entre femmes et hommes par catégorie socio-professionnelle et âge dans la région en 2012



Source : Insee - DADS 2012.

3 Au sein des grandes entreprises régionales, les femmes perçoivent en moyenne un salaire horaire 16 % plus faible que les hommes

Écart de salaire horaire net moyen entre femmes et hommes selon la taille de l'entreprise



Source : Insee - DADS 2012.

Situations de pauvreté

Près de deux familles monoparentales nordistes sur cinq, avec à leur tête 85 % de femmes, sont en situation de pauvreté

Les inégalités entre les femmes et les hommes sur le marché de l'emploi, en termes d'accès et de rémunérations, ont des répercussions sur leurs niveaux de vie. Autre facteur pouvant jouer : les femmes sont plus souvent dans des situations familiales plus fragiles. En effet, dans 85 % des familles monoparentales nordistes, une femme est à la tête du ménage. Ces familles monoparentales (*définitions*) représentent 10 % des ménages en Nord-Pas-de-Calais, soit un point de plus qu'au niveau national. Dans la région, comme au niveau national, ce type de famille est davantage exposé à la précarité. Toutefois, le phénomène est renforcé au niveau régional : quatre familles monoparentales nordistes sur dix sont pauvres, contre trois sur dix au niveau national (*figure 1*).

In fine, en Nord-Pas-de-Calais les familles monoparentales sont plus nombreuses que dans d'autres régions (11 % des ménages dans la région, 10 % au niveau national), et sont les plus touchées par la pauvreté, devant les régions Languedoc-Roussillon et Champagne-Ardenne.

Concilier vie familiale et vie professionnelle est assez difficile pour les mères isolées, davantage que les pour les mères vivant en couple. Ainsi, le chômage prégnant des familles monoparentales et l'importance des emplois à temps partiel se cumulent avec l'absence d'un deuxième salaire. Ce phénomène engendre une part nettement plus faible des revenus d'activité dans les ressources de ces familles que pour les couples avec enfants. Malgré des prestations spécifiques versées pour la mono parentalité et des aides au logement souvent attribuées en raison de leurs

faibles revenus, l'écart des niveaux de vie n'est pas comblé. De surcroît, les familles monoparentales sont davantage installées en milieu urbain, où les prix des logements à la vente comme à la location sont globalement plus élevés qu'en dehors des pôles urbains.

Les femmes vivant seules sont également exposées à la précarité. En 2011, près d'une femme nordiste seule sur cinq est touchée par la pauvreté (19,1 %). Elles sont légèrement moins touchées que leurs homologues masculins vivant dans la même situation (20,3 %). Cette tendance se retrouve au niveau national (16 % de femmes vivant seules sont sous le seuil de pauvreté contre 17,6 % chez les hommes) et dans la majorité des régions.

En Nord-Pas-de-Calais, la particularité est que les femmes vivant seules sont pauvres quasiment aussi régulièrement que les couples avec enfants. Cette tendance ne se retrouve pas au niveau national (15,8 % de pauvreté chez les femmes seules contre 12,7 % pour les couples avec enfants). Les couples sans enfants sont de loin les plus épargnés par la pauvreté (7,5 % dans la région).

Des montants de retraites et pensions inférieurs de près de 40 % à celles des hommes après 65 ans

En 2011, parmi les personnes âgées de plus de 55 ans en région, les hommes perçoivent en moyenne 14 000 euros en retraites et pensions (hors alimentaire) à l'année (1 170 € mensuels), contre 8 800 euros chez les femmes (740 € mensuels) (*figure 2*), soit un écart de près de 37 %. Cet écart est légèrement plus faible au niveau national avec 35 % de moins pour les femmes.

Après 65 ans, ces revenus de retraites et pensions atteignent leur maximum, autour de 20 000 € en moyenne pour les hommes (1 660 € mensuels), et moins de 12 000 € pour les femmes, soit un écart de 40 %. Cette somme représente pour les femmes nordistes des versements de moins de 1 000 € par mois, proches du seuil de pauvreté.

Ces inégalités sont les conséquences de carrières professionnelles plus courtes et de rémunérations moindres chez les femmes. L'écart entre les deux sexes se stabilise à partir de 75 ans.

De ce fait, les femmes sont plus nombreuses à percevoir le minimum vieillesse que les hommes. Ainsi, en 2012 en France de province, 58 % des allocataires sont des femmes. Cette répartition est similaire en région Nord-Pas-de-Calais. Plus marquant encore, en métropole, 91 % des femmes françaises allocataires du minimum vieillesse vivent seules. En région Nord-Pas-de-Calais, cela concerne près de 93 % des allocataires féminines, en raison notamment de la plus faible espérance de vie des hommes nordistes. Cette part est deux fois supérieure à celle des hommes vivant dans la même situation (47 % en région).

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

- 4 familles monoparentales sur 10 sont sous le seuil de pauvreté (dont 85 % de femmes à leur tête) ;
- Une femme sur cinq vivant seule est sous le seuil de pauvreté ;
- Environ 40 % de retraites et pensions en moins pour les femmes par rapport aux hommes après 60 ans, soit environ 660 euros par mois ;
- Moins de 12 000 € de retraites et pensions annuelles pour les femmes après 65 ans.

Définitions

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Seuil de pauvreté : le seuil de pauvreté est égal à 60 % du niveau de vie médian national, soit 990 euros par mois par individu en France en 2012.

Famille monoparentale : une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

1 La pauvreté monétaire touche plus de deux familles monoparentales sur cinq en Nord-Pas-de-Calais

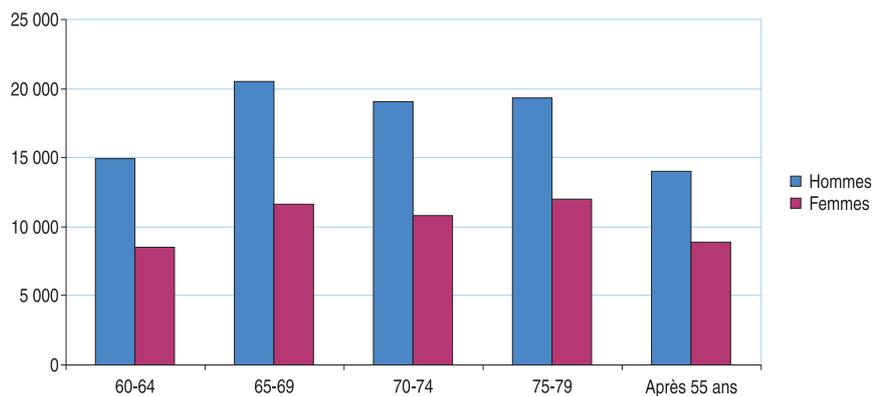
Taux de pauvreté par région selon le type de ménage

	Ménages fiscaux	Familles monoparentales	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Femmes vivant seules	Hommes vivant seuls
	(En nombre)	(En %)	(En %)	(En %)	(En %)	(En %)
Île-de-France	4 789 571	24,0	5,9	12,9	11,1	14,1
Champagne-Ardenne	564 817	35,3	5,9	14,5	17,2	17,5
Picardie	768 896	33,7	5,8	14,7	16,8	16,9
Haute-Normandie	761 155	33,0	4,6	11,8	14,4	16,7
Centre	1 095 878	29,6	4,9	11,2	14,0	15,8
Basse-Normandie	627 713	32,2	5,5	12,1	16,2	18,8
Bourgogne	715 229	29,8	5,4	12,0	15,0	16,1
Nord-Pas-de-Calais	1 612 122	39,7	7,5	18,6	19,1	20,3
Lorraine	972 641	32,5	5,7	13,8	17,0	17,2
Alsace	753 423	28,2	4,4	11,0	13,0	14,7
Franche-Comté	498 005	28,9	5,6	11,8	16,3	15,8
Pays de la Loire	1 522 481	29,8	4,6	8,9	14,6	16,1
Bretagne	1 397 480	27,7	4,5	8,2	15,4	17,1
Poitou-Charentes	779 208	31,4	6,9	11,4	18,5	18,8
Aquitaine	1 422 541	28,1	6,4	10,9	17,4	18,1
Midi-Pyrénées	1 254 662	29,6	7,3	11,6	19,1	19,7
Limousin	329 887	31,1	8,2	13,8	19,4	21,3
Rhône-Alpes	2 636 446	26,8	5,4	10,9	14,1	15,1
Auvergne	601 072	29,9	6,5	11,8	17,0	18,9
Languedoc-Roussillon	1 174 057	37,8	10,0	18,2	22,5	24,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 165 086	32,0	8,4	15,4	18,5	19,0
Corse	120 312	29,9	14,9	18,1	26,8	25,1
France Métropolitaine	26 562 682	29,9	6,2	12,7	15,8	17,2

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012.

2 Après 65 ans, les femmes nordistes perçoivent moins de 1 000 euros par mois de retraites et pensions (hors alimentaires)

Revenu annuel moyen individuel de retraites et pensions (hors alimentaires) perçus par les hommes et femmes nordistes en 2011



Source : Insee - Revenus fiscaux 2011.

Chapitre 5

Emploi du temps

Sommaire :

Le partage des temps journaliers

Temps libres

Déplacements domicile-travail

Le partage des temps journaliers

Les femmes consacrent moins de temps que les hommes au travail rémunéré...

Les emplois du temps des hommes et des femmes diffèrent fortement, et de manière encore plus marquée dans la région qu'en moyenne nationale. Même si cette divergence tend à se réduire, les femmes continuent à consacrer toujours plus de temps que les hommes aux tâches domestiques, aux dépens de leur travail et de leur temps libre (*figure 1*).

Dans la région, les hommes consacrent en moyenne deux fois plus de temps au travail que les femmes (3h08 contre 1h32). Au niveau national, ce rapport s'élève à 1,6 en raison d'un taux d'emploi féminin plus élevé (*figure 2*). Lorsqu'elles sont en emploi, les femmes nordistes travaillent en moyenne une heure et vingt minutes de moins que les hommes. Cet écart s'explique principalement par un taux de travail à temps partiel plus important chez les femmes.

Les activités professionnelles peuvent s'exercer au domicile ou en dehors. Certaines catégories professionnelles, comme les enseignants, mixent les deux modes. Lorsque le travail est à domicile, les femmes consacrent dans la région 4 fois plus de temps que les hommes (30 minutes contre 8). En France métropolitaine, cet écart est quasiment nul (16 minutes contre 15). Lorsque le travail est à l'extérieur du domicile, le temps de déplacement est moins important que celui mesuré au niveau national grâce à la présence d'un réseau routier et ferroviaire plus dense. En moyenne, les femmes en emploi

dans la région passent 10 minutes de moins chaque jour dans leurs trajets domicile-travail que les hommes.

Les femmes, dont la durée des études est souvent plus longue que celle de leurs homologues masculins, accordent en moyenne 43 minutes de leur temps à cette activité, soit 4 minutes de plus que les hommes. Au niveau national, l'écart de temps entre les hommes et les femmes consacré au travail, études et formations a diminué depuis 1986. Alors que le temps consacré s'est réduit de 30 minutes pour les hommes, il a augmenté de 15 minutes pour les femmes au cours de cette période. Parallèlement à cette progression du temps de travail, le temps consacré aux loisirs s'est également accru (*figure 3*).

... mais consacrent plus de temps en comptant les tâches domestiques

Même si le temps consacré aux tâches domestiques a diminué chez les femmes depuis 1986 (-20%), elles y consacrent chaque jour près de deux heures de plus que les hommes. Comparé au niveau national, cet écart est plus prononcé dans la région et est en partie dû à un plus faible taux d'emploi féminin. Ainsi, lorsqu'elles sont inactives, les femmes consacrent 45 minutes de plus chaque jour aux tâches domestiques que leurs homologues de France métropolitaine alors que cet écart est nul lorsqu'elles sont en emploi.

Quelque soit la tâche domestique considérée, le temps passé à la réaliser est plus important dans la région qu'au niveau national. La présence

d'une plus forte proportion de familles nombreuses dans la région et d'un taux d'équipement ménager plus faible font partie des facteurs explicatifs. Ainsi, les hommes et femmes de la région passent 20 minutes par jour à faire la vaisselle, soit le double de temps de ceux de la région parisienne.

Cuisiner est la tâche domestique qui prend le plus de temps avec un peu plus d'une heure en moyenne par jour pour les femmes contre 18 minutes pour les hommes (*figure 4*). Ces derniers sont beaucoup moins nombreux à cuisiner que les femmes : 37 % contre 77 %. Lorsqu'elles sont inactives, les femmes y consacrent encore plus de temps (1h30).

Soigner les adultes et les enfants reste une tâche largement féminine. Les femmes y passent chaque jour 44 minutes contre 19 pour les hommes. En revanche, le bricolage, le jardinage et les soins prodigués aux animaux sont plus du ressort des hommes qui y consacrent presque quatre fois plus de temps que les femmes : 37 minutes contre 10.

Davantage de loisirs pour les hommes

Même si les femmes sont moins souvent en emploi et davantage à temps partiel, elles disposent de moins de temps libre que les hommes (46 minutes de moins). C'est parce qu'elles consacrent 113 minutes de plus que les hommes aux tâches domestiques alors que ces derniers ne travaillent ou étudient que 93 minutes de plus qu'elles. Enfin, les femmes consacrent davantage de temps à leurs besoins physiologiques, notamment le sommeil et la toilette (plus 20 minutes).

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais : les écarts femmes-hommes dans la région.

- 1h53 de tâches domestiques en plus pour les femmes par jour ;

(1h 28 / jour en France) ;

- 1h41 de travail en plus pour les hommes par jour (1h14 / jour en France) ;

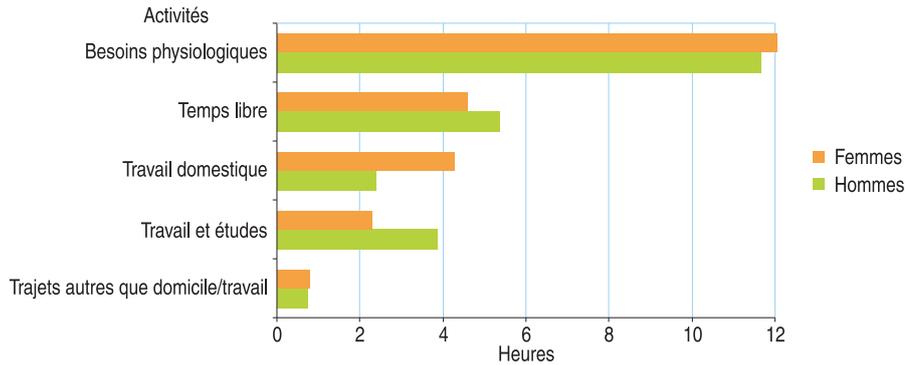
- 46 minutes de temps libres en plus pour les hommes par jour (32 minutes / jour en France).

Sources

L'Enquête Emploi du temps 2009-2010 (EDT) a pour objectif de collecter des données sur la façon dont les individus organisent leur temps. Elle est réalisée environ tous les 10 ans. Les personnes interrogées, âgées de 11 et plus, décrivent dans un carnet journalier leur emploi du temps, dans les termes de leur choix, tout au long de la journée, notant l'heure de début et l'heure de fin des activités qui s'enchaînent. Pour prendre en compte les variations saisonnières des emplois du temps, la collecte de cette enquête s'effectue sur une durée d'un an.

1 Des écarts femmes-hommes très importants dans les travaux domestiques

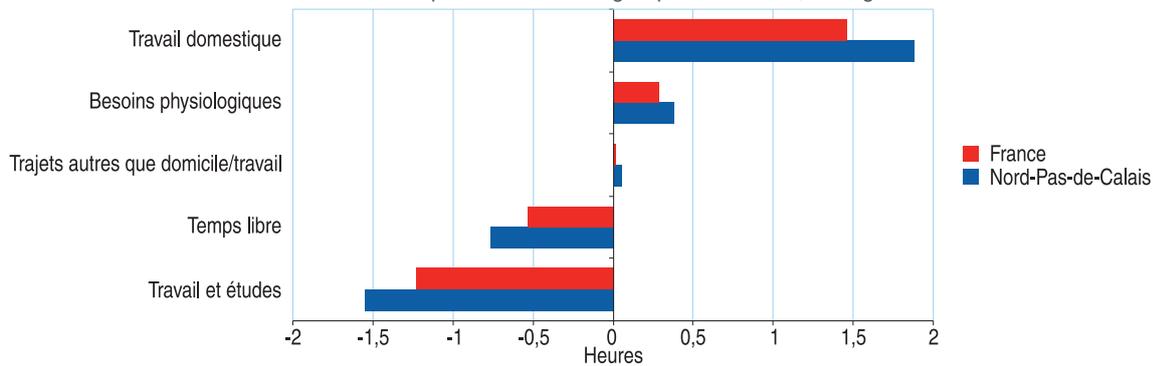
Durée moyenne quotidienne des groupes d'activités selon le sexe, en région Nord-Pas-de-Calais, en 2010



Source : Insee, Enquête emploi du temps 2010.

2 Les écarts sont plus importants dans la région qu'en France

Écart moyen entre les femmes et les hommes des temps consacrés aux groupes d'activités, en région et en France

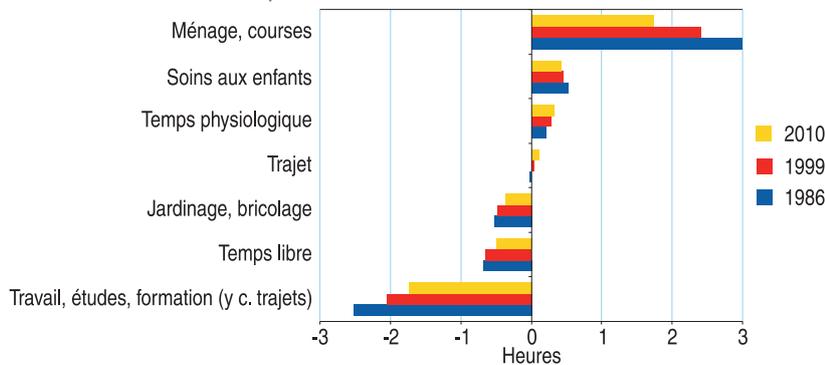


Note de lecture : Les femmes consacrent, dans la région, 1 heure 53 minutes de plus que les hommes aux tâches domestiques contre 1 heure 28 en France

Source : Insee, Enquête emploi du temps 2010.

3 Les écarts femmes-hommes se sont réduits depuis 1986, au niveau national

Écart moyen entre les femmes et les hommes des temps consacrés aux activités, en France, en 1986, 1999 et 2010



Note : les durées relatives à 1999 ont été recalculées de façon à rendre possible la comparaison des deux enquêtes malgré des nomenclatures différentes.

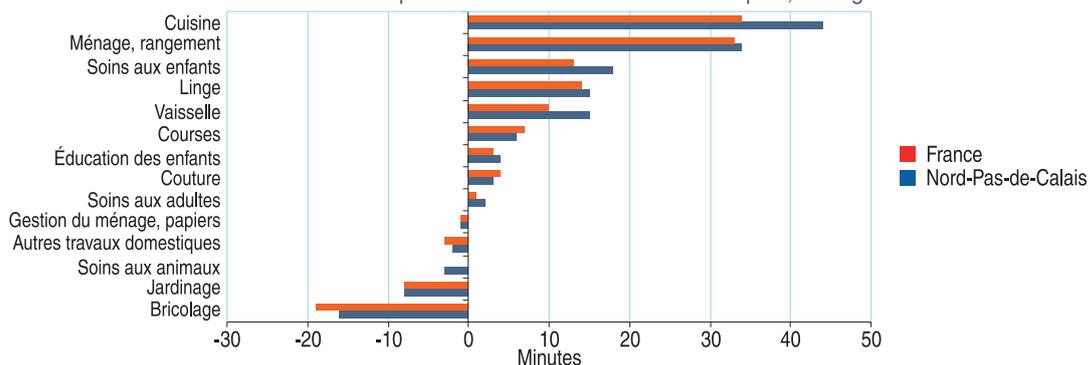
Lecture : en 2010, les femmes consacrent 104 minutes de plus que les hommes au ménage et aux courses contre 180 en 1986.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 60 ans, hors étudiants et retraités.

Source : Insee, Enquêtes Emploi du temps 1986, 1999 et 2010.

4 Les femmes passent 44 minutes de plus que les hommes à cuisiner quotidiennement

Écart moyen entre les femmes et les hommes des temps consacrés aux travaux domestiques, en région et en France



Note de lecture : Les femmes consacrent, dans la région, 44 minutes de plus que les hommes à la cuisine contre 34 en France.

Source : Insee, Enquête emploi du temps 2010.

Temps libres

En Nord-Pas-de-Calais, les hommes disposent chaque jour de 5 heures et 20 minutes de temps libre soit 46 minutes de plus que les femmes. Cet écart est de 32 minutes au niveau national. Comparé à leurs homologues de France métropolitaine, les Nordistes ont en moyenne 5 minutes de temps libre en plus. Ce constat est inverse pour les femmes avec 9 minutes de moins. Ces dernières ont en effet un temps libre beaucoup plus faible que dans les autres régions lorsqu'elles ne sont ni en emploi, ni en études.

La télévision et l'informatique prédominent chez les hommes

Hommes comme femmes passent plus de 40 % de leur temps libre à regarder la télévision (figure 1). Dans le Nord-Pas-de-Calais, les hommes sont plus accros à cette activité que les femmes en y consacrant chaque jour 18 minutes de plus. Ce constat se vérifie au niveau national tout en étant de moindre ampleur (7 minutes de plus). Lorsqu'ils sont en études ou en emploi, l'écart par rapport à la moyenne nationale atteint 16 minutes.

L'informatique est la seconde activité préférée des hommes. Ils y consacrent deux fois plus de leur temps libre que les femmes. Dans la région, les hommes ont une pratique de l'informatique plus intense qu'en France, notamment lorsqu'ils sont en emploi ou en études. Pour les femmes, ce constat ne vaut que pour celles en emploi ou en études. Ces dernières passent ainsi deux fois plus de temps à cette activité que leurs homologues des autres régions.

Les rencontres et les sorties plus fréquentes en région

Recevoir ou sortir avec des amis ou de la famille, leur rendre visite, est particulièrement prisé dans la région autant par les femmes, dont c'est la deuxième activité de temps libre, que par les hommes. Les femmes et les hommes de la région y consacrent en moyenne 35 minutes par jour contre 30 minutes au niveau national. Toutefois les femmes sont en proportion plus nombreuses que les hommes à la pratiquer pendant leur temps libre (34 % contre 27 %) mais sur des durées plus courtes. Les hommes ni en emploi ni en études se distinguent de leurs homologues de France métropolitaine par la fréquence de cette activité (36 % contre 26 %).

Se détendre, faire la sieste ou simplement ne rien faire sont des pratiques également répandues dans les temps libres des Français, mais un peu moins dans la région notamment chez les hommes qui y consacrent 4 minutes de moins que leurs homologues de France métropolitaine et 3 minutes de moins que les femmes.

Un peu plus de lecture et beaucoup moins de sport chez les femmes

Alors qu'en France les hommes lisent chaque jour 3 minutes de moins que les femmes, l'écart est plus réduit dans la région avec seulement 1 minute (figure 2). D'une manière générale, les hommes de la région lisent moins que leurs homologues de France (3 minutes). L'écart est maximal pour les femmes (10 minutes) lorsqu'elles ne sont ni en emploi, ni en études.

A l'inverse, ce pic est atteint pour les hommes, lorsqu'ils sont en emploi ou en études. Dans ces situations, ils lisent trois fois moins qu'en moyenne nationale.

Le sport est le loisir qui distingue le plus les femmes des hommes. En effet, ces derniers pratiquent le sport 19 minutes par jour, soit près de 5 fois plus que les femmes. Cette différence est d'autant plus importante que la pratique du sport dans la région est plus fréquente et intense chez les hommes qu'au niveau national. Pour les femmes, le constat est inverse : cette pratique est moins répandue dans la région (6 % contre 7 %) et se fait sur une plus faible durée quotidienne. La pratique du sport reste deux fois plus fréquente chez les hommes et les femmes en emploi ou en études.

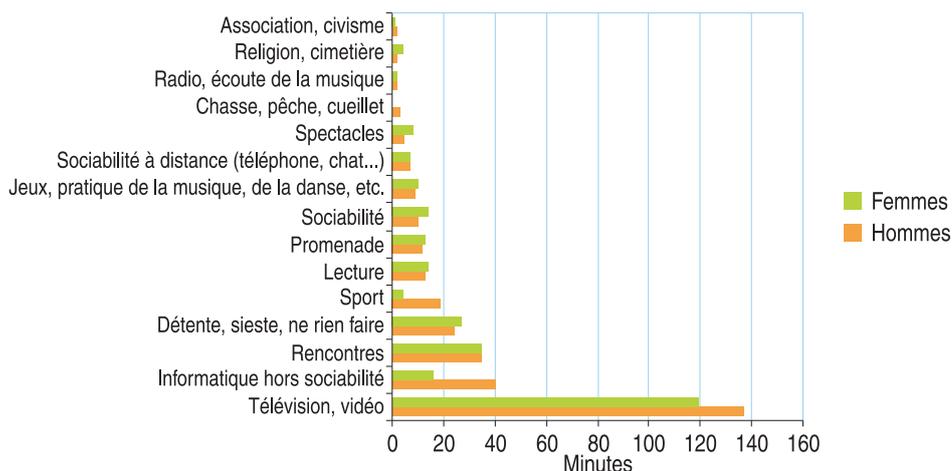
En 2013, 28 % des licenciés de sports dans la région sont des femmes, contre 24 % en 2007. Le taux de féminisation des licences régionales est très proche de celui mesuré au niveau national. Les femmes sont de fait moins représentées que les hommes dans la plupart des sports. Parmi les 10 plus grandes fédérations concentrant 70 % des licenciés, l'équitation (82 % de femmes), la gymnastique (77 %) et la natation (53 %) sont les trois seuls sports où les femmes sont plus présentes que les hommes (figure 3). Au-delà de ces grosses fédérations, les femmes sont surreprésentées dans la randonnée pédestre (61 %) et la danse (88 %). À l'inverse, elles sont sous-représentées dans le football (5 %) qui concentre 35 % des hommes licenciés dans la région.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

- 5h20 de temps libre quotidien pour les hommes contre 4h34 pour les femmes ;
- La moitié de ce temps libre est consacré à la télévision ou à l'informatique ;
- Les femmes pratiquent le sport 4 minutes par jour en moyenne contre 19 pour les hommes ;
- 28 % des licenciés de sport sont des femmes.

1 Les principales activités durant le temps libre sont la télévision et la vidéo

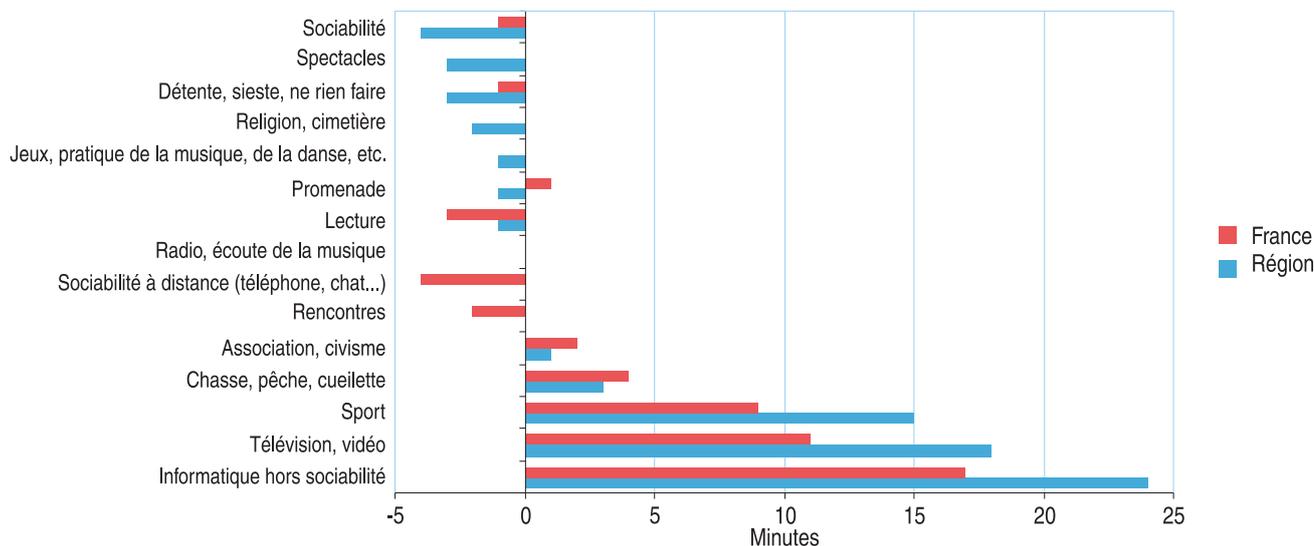
Temps libre moyen des femmes et des hommes, par activité, en région en 2010



Source : Insee, Enquête emploi du temps 2010.

2 Les écarts hommes-femmes dans les activités de loisirs sont plus marqués dans la région

Écart moyen de temps libre entre les hommes et les femmes, par activité, en région et en France en 2010

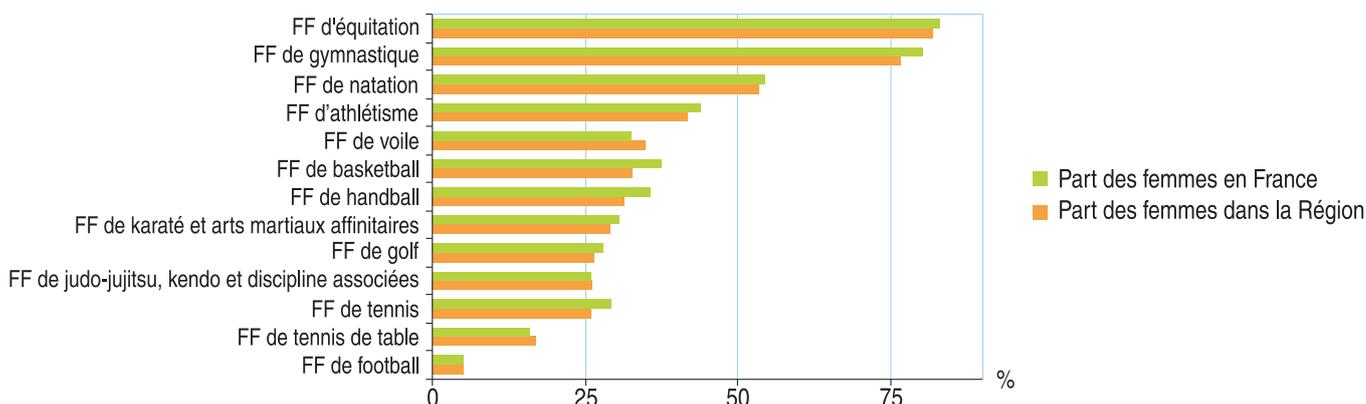


Note de lecture : les hommes pratiquent l'informatique 24 minutes de plus que les femmes quotidiennement contre 17 en France. Les femmes lisent 1 minute de plus que les hommes dans la région contre 3 en France.

Source : Insee, Enquête emploi du temps 2010.

3 Les femmes représentent plus de la moitié des adhérents dans 3 des 13 principales fédérations sportives

Part des licences féminines dans les fédérations sportives agréées de plus de 10 000 adhérents dans la région et en France en 2013



Note : Les 13 fédérations ont chacune plus de 10 000 adhérents et couvrent ensemble plus de 75 % des licences féminines et masculines dans la région.

Source : Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Déplacements domicile-travail

Les femmes se déplacent moins que les hommes pour travailler ...

La région Nord-Pas-de-Calais a la plus forte proportion de navetteurs (*définitions*) (71 %) des régions de France métropolitaine. Du fait de la faible superficie des communes dans la région, la probabilité de sortir de sa commune pour aller travailler est, toutes choses égales par ailleurs, plus forte dans la région qu'en moyenne au niveau national. D'autres facteurs influent sur l'amplitude des déplacements. C'est le cas des caractéristiques propres au navetteur. Ainsi, les femmes en emploi quittent moins fréquemment leur commune de résidence pour travailler que les hommes (67 % contre 75 %). Cet écart est le plus important des régions métropolitaines.

Pour l'ensemble des navetteurs, quelles que soient les régions, les distances moyennes parcourues par les femmes sont toujours inférieures à celles des hommes. Le Nord-Pas-de-Calais disposant d'une population dense et d'une géographie propice aux déplacements, les distances domicile-travail parcourues par les actifs occupés sont inférieures à la moyenne métropolitaine. Comparés aux femmes, les hommes font 1,5 fois plus de kilomètre pour aller travailler (32 km contre 22 km). Ce rapport est le plus important des régions de France métropolitaine. La plus petite distance parcourue par les navetteuses, qui utilisent autant la voiture que les navetteurs pour travailler en dehors de leur commune, peut s'analyser au regard des situations familiales et des choix de vie individuels.

... quelles que soient la catégorie socioprofessionnelle et la situation familiale

La catégorie socioprofessionnelle influe également sur le nombre de kilomètres parcourus. Ainsi, les agriculteurs sortent peu fréquemment de leur commune de résidence pour travailler alors que les cadres parcourent les plus longues distances. Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, les femmes parcourent en moyenne des distances inférieures aux hommes (*figure 1*). L'écart peut aller jusqu'à 16 km chez les employés, catégorie socioprofessionnelle qui concentre dans la région près de la moitié des femmes en emploi (contre 13 % pour les hommes). Dans les catégories socioprofessionnelles où les femmes sont surreprésentées, les distances parcourues par les hommes sont toujours supérieures (*figure 2*). Ainsi, les institutrices font 18 kilomètres pour se rendre au travail contre 30 km pour les instituteurs, plus nombreux à travailler hors de la région. Dès lors, il apparaît que les plus faibles distances parcourues par les femmes relèvent moins de la nature de l'emploi que des comportements individuels. La distance entre le domicile et le travail semble avoir un poids plus important chez la femme dans les stratégies de localisation de la résidence du ménage.

La structure familiale a un impact sur le nombre de kilomètres parcourus pour aller travailler (*figure 3*). Ainsi, les actifs occupés vivant avec des enfants mineurs se déplacent moins loin de leur domicile de manière à pouvoir mieux concilier leurs temps professionnels et familiaux.

Quelle que soit la situation familiale, les femmes parcourent des distances inférieures à celles des hommes. L'écart atteint son maximum pour les personnes vivant en couple avec enfants. Dans cette catégorie, les femmes font en moyenne trois kilomètres de moins pour se rendre au travail que celles vivant en couple sans enfant. Les distances domicile-travail diminuent dès le premier enfant mais varient peu ensuite avec le nombre d'enfants (*figure 4*). Le nombre de kilomètres parcourus par les mères de famille monoparentale pour aller travailler est le même que celui des mères de famille biparentale. Ce constat diffère pour les hommes, ces derniers parcourant moins de kilomètres pour aller travailler dès lors qu'ils se trouvent en situation de monoparentalité.

Mais, la parentalité n'explique qu'en partie les écarts de distances parcourues entre femmes et hommes. En effet, lorsqu'elles n'ont pas d'enfant, les femmes parcourent des distances pour se rendre à leur travail inférieures à celles des hommes.

Les moindres distances parcourues par les femmes relèvent probablement à la fois de contraintes liées à la vie familiale, mais aussi de choix de vie ou de résultats liés à des comportements culturels ancrés.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

- 67 % des femmes en emploi sortent de leur commune pour aller travailler, contre 75 % des hommes ;
- Les hommes parcourent des distances domicile-travail 1,5 fois plus grandes que les femmes (32 kilomètres contre 22 kilomètres).

Définitions

Navetteurs

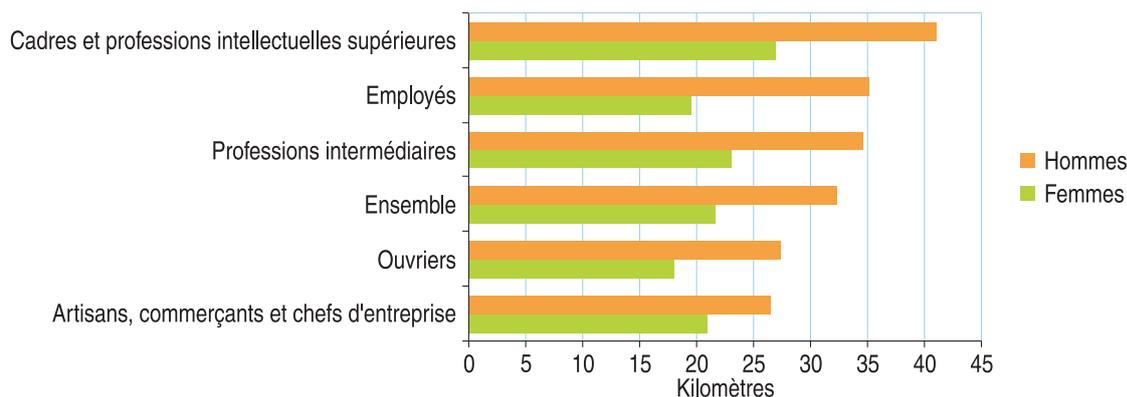
Un navetteur est une personne qui occupe un emploi et dont le lieu de travail n'est pas sur la même commune que son lieu de résidence.

Distance de trajet domicile-travail

La distance du trajet domicile-travail est la distance moyenne de déplacement entre le domicile et le lieu de travail. La distance est calculée pour chaque individu comme la distance en automobile pour se rendre du chef-lieu de sa commune de résidence au chef-lieu de la commune où il travaille (arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille). Les distances des déplacements pour un travail hors France métropolitaine et à l'étranger n'ont pas été comptabilisées.

1 Les femmes parcourent des distances domicile-travail inférieures à celles des hommes dans toutes les catégories socio-professionnelles

Distance moyenne domicile-travail selon la catégorie socioprofessionnelle chez les navetteurs de la région Nord-Pas-de-Calais



Note : Les agriculteurs quittant leur commune de résidence pour aller travailler, soit 15 % d'entre-eux, sont non significatifs.

Source : Insee, Recensement de la population 2011, Distancier Metric.

2 Les distances domicile-travail sont inférieures chez les femmes, y compris dans les catégories à forte représentation féminine

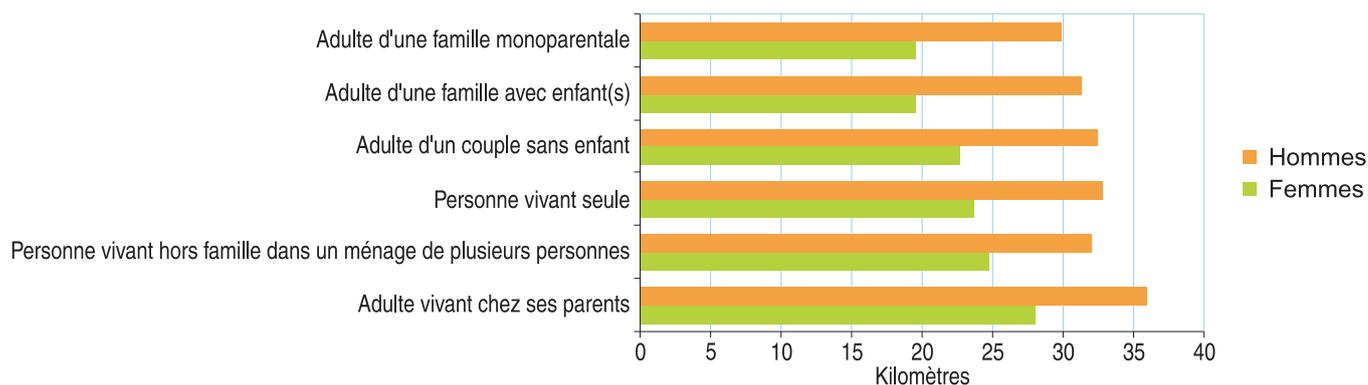
Distance moyenne domicile-travail dans les 8 catégories socioprofessionnelles à forte représentation féminine chez les navetteurs de la région Nord-Pas-de-Calais

Catégorie socioprofessionnelle	Part de femmes	Distance	
		Femmes	Hommes
	(En %)	(En kilomètre)	(En kilomètre)
Personnels des services directs aux particuliers	89	22	34
Employés administratifs d'entreprises	79	20	28
Employés civils et agents de service de la fonction publique	77	18	21
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	76	20	26
Employés de commerce	76	18	23
Instituteurs et assimilés	67	18	30
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	60	21	34
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	53	29	42
Professeurs, professions scientifiques	52	23	29

Source : Insee, Recensement de la population 2011, Distancier Metric.

3 Les écarts de distances domicile-travail entre femmes et hommes sont maximaux chez les familles avec enfant

Distance moyenne domicile-travail selon le mode de cohabitation chez les navetteurs de la région Nord-Pas-de-Calais



Source : Insee, Recensement de la population 2011, Distancier Metric.

4 Dès le premier enfant, la distance domicile-travail diminue, particulièrement chez les femmes

Distance moyenne domicile-travail selon le nombre d'enfants chez les navetteurs de la région Nord-Pas-de-Calais et de la France métropolitaine

Nombre d'enfants	Région		France	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	(En kilomètre)	(En kilomètre)	(En kilomètre)	(En kilomètre)
Sans	23	33	28	36
1	20	32	24	34
2	20	32	23	34
3	20	31	23	34
4 et plus	19	30	24	35

Source : Insee, Recensement de la population 2011, Distancier Metric.

Chapitre 6

Conditions de vie - Société

Sommaire :

Conduites à risques

Maladies et recours aux soins

Handicap et dépendance

Conduites à risques

Une consommation d'alcool plus importante pour les hommes

En 2010, 15 % des hommes et 19 % des femmes de 15 à 75 ans vivant dans le Nord-Pas-de-Calais déclarent ne pas avoir consommé d'alcool au cours de l'année. Lorsqu'ils consomment de l'alcool, les hommes le font plus régulièrement que les femmes : ils sont près de deux sur trois à consommer de l'alcool au moins une fois par semaine, contre une femme sur trois (*figure 1*). Un homme sur cinq déclare consommer quotidiennement de l'alcool (plus de trente fois par mois), contre une femme sur vingt.

Les femmes et les hommes dans le Nord-Pas-de-Calais sont plus souvent non consommateurs d'alcool par rapport au niveau national (+ 4 points pour les hommes et + 2 points pour les femmes). En revanche, la consommation quasi-quotidienne y est plus répandue chez les hommes : ils sont 20 % à consommer de l'alcool plus de 30 fois par mois, soit 3 points de plus que la moyenne nationale.

Chez les jeunes de 17 ans, les écarts de consommation d'alcool entre garçons et filles sont moins marqués que pour l'ensemble de la population des 15-75 ans. Dans la région, 71 % des filles et 73 % des garçons de 17 ans consomment de l'alcool au moins une fois par mois, et respectivement 4 % et 11 % plus de 10 fois par mois. Les parts de garçons et de filles consommant régulièrement de l'alcool sont toutefois moins élevées qu'en France métropolitaine. Pourtant, depuis 2008, la fréquence de consommation augmente chez les filles, plus fortement en région qu'au niveau national. Chez les garçons, la tendance est à la baisse. Parallèlement, la part de non-consommateurs d'alcool augmente également, tant pour les garçons que les filles. Les comportements dangereux sont toutefois

en hausse. Dans la région, 43 % des filles et 54 % des garçons ont déclaré avoir consommé plus de 5 verres à l'occasion d'une sortie durant le mois précédant l'enquête. Chez les filles, c'est 8 points de plus qu'en 2008 et 2 points de plus pour les garçons.

Une femme sur quatre fume quotidiennement du tabac, et un homme sur trois

En 2010, 25 % des femmes de 15 à 75 ans et 35 % des hommes de 15 à 75 ans vivant dans le Nord-Pas-de-Calais consomment quotidiennement du tabac. Les femmes nordistes sont autant fumeuses que dans les autres régions (25 % en région contre 26 % en France métropolitaine) (*figure 2*). Les hommes de la région en revanche sont plus nombreux à consommer quotidiennement du tabac : 35 % contre 32 % (*figure 3*). Aux fumeurs quotidiens s'ajoutent les fumeurs occasionnels, c'est-à-dire ceux déclarant fumer moins d'une cigarette par jour : cela concerne 3 % des femmes et 4 % des hommes dans la région.

En 2011, 66 % des filles et 63 % des garçons de 17 ans ont déjà fumé une cigarette. La part des jeunes de 17 ans ayant déjà consommé du tabac est en diminution constante depuis 2003, aussi bien chez les filles que chez les garçons. En 2011, ce sont 35 % des garçons et 25 % des filles qui fument quotidiennement du tabac (*figure 4*). Entre 2003 et 2008, la part de jeunes fumeurs quotidiens a nettement diminué, pour augmenter légèrement ensuite, notamment chez les garçons. La part de fumeurs occasionnels, c'est-à-dire ayant fumé dans le mois précédant l'enquête, est en augmentation. En 2011, cela concerne 11 % des filles et 9 % des garçons, soit 2 et 3 points de plus qu'en 2003.

Drogues : davantage de consommation chez les hommes

En 2010, la drogue la plus consommée est le cannabis, tant par les hommes que les femmes. Ils sont respectivement 32 % et 16 % à en avoir déjà fumé. La part d'hommes de 15 à 64 ans consommant du cannabis au moins une fois par mois est deux fois plus importante que celle des femmes : 5 % contre 2,5 %. Au niveau national, la part de consommateurs masculins réguliers de cannabis est plus importante, autour de 7 %. Pour les femmes, la part nationale est identique à celle mesurée au niveau régional. Les autres drogues sont peu consommées de façon régulière. La part d'hommes ayant déjà expérimenté d'autres drogues est nettement supérieure à celle des femmes. Dans la région, la part d'hommes ayant déjà consommé par exemple des champignons hallucinogènes est de 3,5 %, celle des femmes de 0,7 %.

Les jeunes de 17 ans consomment plus souvent du cannabis que les adultes. En 2011, 40 % des garçons et 33 % des filles de 17 ans dans la région l'ont déjà fait au moins une fois ; ils sont respectivement 23 % et 15 % à en consommer plus d'une fois par mois. 4 % des garçons et 1 % des filles déclarent en fumer quotidiennement. Si, dans la région, la part de filles et de garçons à avoir expérimenté le cannabis ou à le consommer de façon occasionnelle est moins importante qu'en France, la part de consommateurs quotidiens est la même qu'au niveau national.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

- 32 % des femmes et 63 % des hommes consomment de l'alcool plus d'une fois par semaine ;
- 25 % des femmes et 35 % des hommes consomment quotidiennement du tabac.

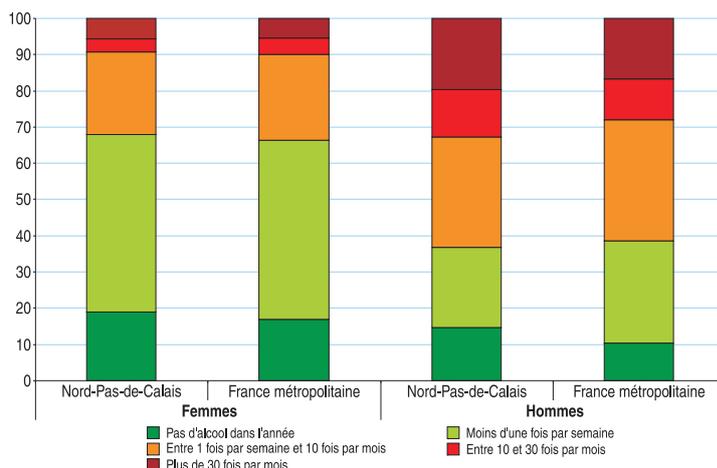
Définitions

Enquête Baromètre santé de l'Inpes : les enquêtes Baromètre santé sont réalisées par l'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé). Elles portent sur les connaissances, les attitudes, les croyances et les comportements de la population face à la santé.

Enquête Escapad : depuis 2000, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) interroge, avec le soutien de la Direction du Service National, les jeunes Français lors de la Journée de défense et de citoyenneté (ex Journée d'Appel de Préparation à la Défense). Le questionnaire de cette enquête porte sur la santé de ces jeunes garçons et jeunes filles âgés de 17 ans, ainsi que sur leurs consommations de produits psychoactifs.

1 Deux hommes sur trois boivent de l'alcool plus d'une fois par semaine, contre une femme sur trois

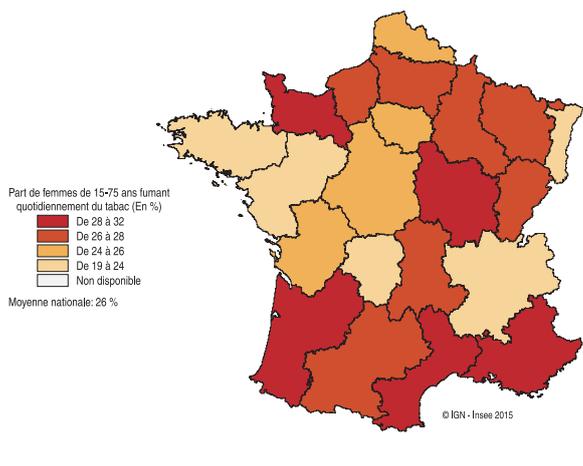
Répartition des femmes et des hommes de 15-75 ans selon leur consommation d'alcool en 2010



Source : INPES, Enquête Baromètre Santé 2010.

2 En Nord-Pas-de-Calais, une femme sur quatre fume quotidiennement du tabac

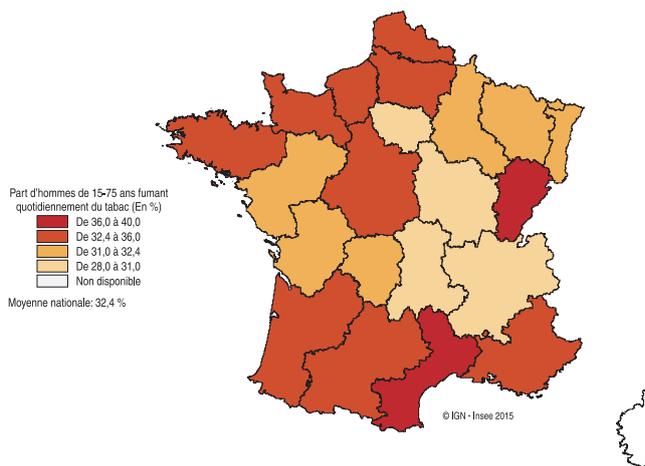
Part des femmes de 15-75 ans fumant quotidiennement du tabac en 2010



Source : INPES, Enquête Baromètre Santé 2010.

3 Davantage d'hommes fumeurs en Nord-Pas-de-calais

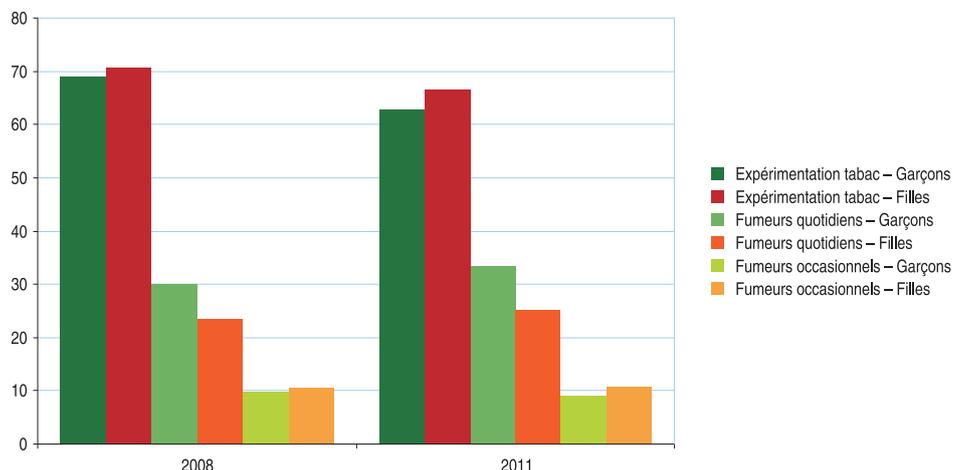
Part des hommes fumant quotidiennement du tabac en 2010



Source : INPES, Enquête Baromètre Santé 2010.

4 Le nombre de fumeurs quotidiens augmente entre 2008 et 2011, surtout chez les garçons

La consommation de tabac chez les jeunes de 17 ans dans le Nord-Pas-de-Calais selon le sexe et la fréquence de consommation, en 2008 et en 2011



Source : OFDT, enquêtes Escapad 2008 et 2011.

Maladies et recours aux soins

Le cancer, première cause de mortalité chez l'homme

En France, 355 000 nouveaux cas de cancers se sont déclarés en 2012 touchant 200 000 hommes et 155 000 femmes. La moitié des cas concernait des hommes de plus de 68 ans et des femmes de plus de 67 ans. Tous cancers confondus, le nombre de nouveaux cas déclarés a augmenté entre 1995 et 2005 à la fois pour les hommes et pour les femmes (respectivement + 14% et + 17%). Pour autant, le taux de mortalité a continué à diminuer de manière plus marquée chez l'homme (- 17 %) que chez la femme (- 8 %). Ces évolutions cachent pourtant des situations différentes selon le type de cancer (*figure 1*). Le cancer reste toutefois la première cause de mortalité chez l'homme et la seconde chez la femme. En 2012, en France, 148 000 décès par cancer ont été estimés : 85 000 chez l'homme et 63 000 chez la femme.

En 2012, le cancer du poumon a fait 30 000 morts en France, soit un quart des décès suite à un cancer. Dans 7 cas sur 10, la victime est un homme. Le cancer du poumon représente ainsi la première cause de mortalité par cancer chez l'homme, la deuxième chez la femme. Le nombre de décès par cancer du poumon chez les hommes tend à diminuer d'année en année mais il est en constante augmentation chez les femmes, celles-ci fumant de plus en plus. Dans la région, l'incidence et la mortalité liées au cancer du poumon sont nettement supérieures à la moyenne nationale pour les hommes (*figure 2*). Dans le Nord-Pas-de-Calais, la mortalité des hommes liée au cancer du poumon est la plus importante des régions françaises. À l'inverse, pour les femmes, l'incidence et la mortalité dans la région de ce type de cancer sont nettement moins élevées qu'en moyenne nationale. Ces écarts tiennent en grande partie à la surconsommation de tabac des hommes de la région par rapport à la moyenne nationale (*cf. Partie Conduites à risques*).

Le cancer qui survient le plus fréquemment chez la femme est le cancer du sein, chez l'homme celui de la prostate, en France comme en région. En Nord-Pas-de-Calais, 3 100 nouveaux cas de cancers du sein sont survenus en moyenne tous les ans entre 2008 et 2010. Le cancer du sein touche proportionnellement plus de femmes dans la région qu'au niveau national : on estime à 96 cas de cancers du sein par an pour 100 000 femmes dans la région contre 91 en France métropolitaine. Le cancer du sein est également la 1^{er} cause de décès chez les femmes. Il est responsable de 11 200 morts en 2012 en France, soit 18 décès pour 100 000 femmes. Dans la région, ce taux est supérieur et atteint 22 décès pour 100 000 femmes. Chez l'homme, le nombre de cancers de la prostate est estimé en moyenne à 3 000 cas par an dans la région. Les Nordistes sont un peu moins touchés qu'au niveau national : en moyenne, on relève 98 cas par an pour 100 000 hommes contre 99 en France métropolitaine. La mortalité liée au cancer de la prostate est en net recul depuis 1990, partout en France. Dans la région, cette mortalité est néanmoins légèrement supérieure : 15 décès pour 100 000 habitants contre 13 en moyenne nationale.

Les hommes davantage touchés par le diabète

En 2012 dans le Nord-Pas-de-Calais, 204 000 personnes souffrent du diabète dont 98 000 femmes. Une personne sur 20 dans la région est ainsi concernée. La prévalence est un peu plus importante chez les hommes que chez les femmes avec 5,4 % des hommes et 4,7 % des femmes souffrant de diabète. La population régionale est davantage concernée par cette maladie qu'au niveau national, aussi bien chez les femmes que les hommes.

Dans la région, 840 décès sont directement liés au diabète. Le diabète est aussi associé indirectement à 2 500 décès. Les femmes sont un peu plus nombreuses à être touchées : 480 décès directs et 1 300 indirects.

Cette plus forte prévalence du diabète dans la région est à mettre en lien avec la plus forte fréquence de l'obésité. Même si le lien entre obésité et diabète n'est pas systématique, près de la moitié des diabétiques de type 2 sont obèses (43 %). Le Nord-Pas-de-Calais affiche le taux de prévalence de l'obésité le plus important des régions françaises : en 2012, 21 % des adultes sont en situation d'obésité contre 15 % en moyenne nationale. La part de personnes obèses a fortement augmenté depuis 1997, passant de 13,5 % en 1997 à 21,3 % en 2012 dans la région. Au niveau national, l'obésité est plus fréquente chez les femmes : 15,7 % des femmes et 14,3 % des hommes sont en situation d'obésité. Depuis 1997, la prévalence de l'obésité a augmenté quel que soit le sexe, mais de façon plus accentuée chez la femme (+ 89,2 %) que chez l'homme (+ 62,5 %).

Les femmes consultent davantage un médecin

Les habitants du Nord-Pas-de-Calais se rendent en moyenne 5,4 fois par an chez le généraliste, 1,6 fois chez le spécialiste et 10,8 fois chez l'infirmier, le kinésithérapeute et la sage-femme. Les femmes consultent dans la région plus que les hommes : 21,3 fois en moyenne par an contre 14,1. Comparé à la moyenne nationale, le recours à la médecine de ville est plus fréquente au niveau régional : 17,8 visites en moyenne par an contre 16,2. Cet écart se retrouve aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

3 100 cas de cancers du sein par an chez les femmes ;

3 000 cas de cancers de la prostate par an chez les hommes.

Définitions

Diabète : c'est un trouble de l'assimilation, de l'utilisation et du stockage des sucres apportés par l'alimentation. Cela se traduit par un taux de glucose dans le sang élevé. Les personnes diabétiques sont identifiées ici dans les données de l'Assurance Maladie, tous régimes d'Assurance maladie confondus : il s'agit des personnes ayant eu une délivrance d'antidiabétiques oraux et/ou insuline à au moins 3 dates différentes au cours de l'année (2 si au moins un grand conditionnement délivré).

Séropositif : personne porteuse du virus du sida mais qui n'a pas développé la maladie.

Déclaration de sida : le sida, stade le plus avancé de l'infection à VIH, a été notifié en France à partir de 1982 et sa déclaration a été obligatoire en 1986.

1 Le cancer du poumon affecte de plus en plus les femmes, de moins en moins les hommes

Évolution de l'incidence et de la mortalité des cancers selon la localisation du cancer et le sexe en France métropolitaine de 2008 à 2011

		Hommes	Femmes
Incidence	Mortalité	Localisations	Localisations
↘	↘	Lèvre-bouche-pharynx-larynx Œsophage Estomac Vessie Poumon	Estomac Col de l'utérus Ovaire Rein Vessie
↘	→	Maladie de Hodgkin	
↗ ou début de ↘	↘	Côlon rectum	Côlon rectum Col de l'utérus
→	→ ou ↘	Prostate Rein SNC LMNH Testicules Thyroïde	Sein Thyroïde Lèvre-bouche-pharynx Larynx Œsophage LMNH-SNC Myélome multiple Mélanome cutané Maladie de Hodgkin
↗	↗	Mélanome cutané Myélome multiple	Poumon

Traitement : INCa 2011.

Source : Belot A et al., 20081, InVS/CépiDc Inserm 20112.

2 Les hommes du Nord-Pas-de-Calais sont plus touchés par le cancer du poumon qu'au niveau national

Incidence et mortalité liée au cancer du poumon en Nord-Pas-de-Calais et France métropolitaine durant la période 2004-2008

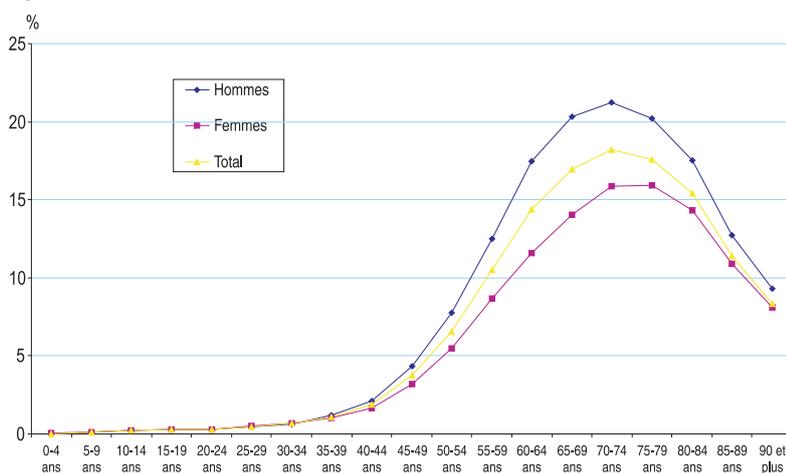
	Incidence		Mortalité	
	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
Hommes	52	64	42	57
Évolution	-		-	
Femmes	12	13	8	10
Évolution	+		+	

Traitement : INCa 2013.

Source : Francim / Hospices civils de Lyon / INCa / Inserm / InVs 2013.

3 Le diabète touche davantage les hommes, plus tôt que les femmes

Prévalence du diabète selon l'âge en Nord-Pas-de-Calais en 2012



Source : InVS ; Insee - recensement de la population 2012.

4 En moyenne, les femmes consultent davantage leur médecin que les hommes, quelle que soit sa spécialité

Nombre annuel moyen de consultations par habitant en 2010

	Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Généraliste	4,7	6,1	3,6	4,8
Spécialiste	1,2	1,9	1,5	2,3
Infirmier/kiné/sage-femme	8,2	13,3	7,6	12,5
Ensemble	14,1	21,3	12,7	19,6

Sources : Cnam ; Insee - recensement de la population 2010.

Handicap et dépendance

Une prévalence du handicap plus forte chez les femmes, notamment après 60 ans

En 2008, 615 000 personnes vivant à domicile sont en situation de handicap dans le Nord-Pas-de-Calais. Parmi elles, 54 % sont des femmes. Cette proportion est proche du niveau national. Globalement, le handicap touche un peu plus les femmes que les hommes. Dans la région, 16 % des femmes sont ainsi concernées. Ils sont 15 % d'hommes dans cette situation. Cette plus forte prévalence du handicap chez les femmes est liée en grande partie à leur espérance de vie plus longue (+ 7 ans dans la région). Parallèlement, l'espérance de vie en bonne santé des femmes n'est supérieure que de 2 ans à celle des hommes. Une femme née en 2010 passerait donc en moyenne 21,8 ans avec des incapacités contre 16,5 pour un homme. Les hommes de la région sont un peu moins souvent confrontés au handicap qu'au niveau national (*figure 1*). Leur plus faible espérance de vie explique en grande partie cette situation.

Avant 60 ans, les situations de handicap sont relativement peu fréquentes. Les hommes sont plus concernés que les femmes. En 2008, 179 000 hommes et 146 000 femmes de moins de 60 ans vivent dans le Nord-Pas-de-Calais avec un handicap. À ces âges, la prévalence du handicap est ainsi plus forte chez les hommes (11 %) que chez les femmes (9 %). Comparée au niveau national, elle se situe à un niveau inférieur pour les femmes.

En 2008, 185 000 femmes et 105 000 hommes de 60 ans et plus sont en situation de handicap dans la région. Avec l'avancée en âge, la prévalence du handicap augmente fortement, tant chez les femmes que chez les hommes. À 60 ans et plus, elle devient plus importante chez les femmes que chez les hommes. Dans le Nord-Pas-de-Calais, 47 % des femmes âgées

de 60 ans et plus sont ainsi en situation de handicap, soit près de 9 points de plus que les hommes du même âge. En France métropolitaine, cet écart est moins marqué car la prévalence du handicap chez les femmes âgées est nettement moins forte que dans la région (- 7 points).

Une aide familiale féminine très présente dans la région

En Nord-Pas-de-Calais, 470 000 personnes aident un de leurs proches en situation de handicap. Près de 60 % de ces personnes sont des femmes, soit 280 000 personnes. Plus nombreuses, les femmes aident aussi un peu plus longtemps leurs proches que les hommes (respectivement 10 heures et 9 heures par semaine). Près de tiers des aidants familiaux sont les enfants des personnes en situation de handicap. Les filles sont plus nombreuses que les fils à apporter de l'aide à un parent handicapé (respectivement 92 000 et 58 000) (*figure 2*). Elles les aident également en moyenne plus longtemps : 10 heures par semaine contre 7 heures pour les fils. En dehors des enfants, les conjoints représentent plus de 20 % des aidants familiaux. Les hommes sont un peu plus nombreux à aider leur conjoint handicapé que les femmes, ces dernières étant plus souvent en situation de handicap. La durée moyenne de l'aide apportée par les conjoints est de loin la plus importante : respectivement 17 heures par semaine pour les hommes et 21 heures pour les femmes.

Deux personnes âgées dépendantes sur trois sont des femmes

La dépendance est définie comme le besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne ou le besoin d'une surveillance régulière. Cette perte d'autonomie peut être aussi bien mentale que physique. La notion de

dépendance est donc une vision complémentaire des situations de handicap définies ci-dessus, même si les frontières entre handicap et dépendance des personnes âgées restent difficiles à définir.

En 2008, 82 000 personnes âgées potentiellement dépendantes vivent dans le Nord-Pas-de-Calais (*définitions*), et plus de 1,2 millions en France. Les femmes représentent les deux tiers de cette population au niveau régional, soit 54 000 personnes. Deux phénomènes expliquent cette surreprésentation féminine. Tout d'abord, les femmes sont plus nombreuses que les hommes après 60 ans grâce à leur espérance de vie supérieure. Elles représentent 60 % de la population des 60 ans et plus. Ensuite, la prévalence de la dépendance est plus importante chez les femmes : 12 % contre 9 % pour les hommes. Après 85 ans, l'écart est encore plus marqué : parmi les 27 000 personnes âgées dépendantes de 85 ans et plus, quatre sur cinq sont des femmes (soit 21 000). Ainsi, 42 % des femmes de plus de 85 ans sont dépendantes contre 31 % des hommes du même âge (*figure 3*).

À l'horizon 2030, si les tendances démographiques se maintenaient (*définitions*), 114 000 personnes âgées seraient en situation de dépendance en Nord-Pas-de-Calais dont 72 000 femmes. Les femmes resteraient donc largement majoritaires parmi les personnes âgées dépendantes. Toutefois, l'évolution du nombre d'hommes âgés de 60 ans et plus serait très importante (+50 % entre 2008 et 2030), engendrant une forte augmentation du nombre d'hommes dépendants (*figure 4*). Dans le même temps, l'évolution du nombre de femmes en situation de dépendance serait plus contenue.

Chiffres clés en Nord-Pas-de-Calais

- 16 % des femmes et 15 % des hommes sont en situation de handicap dans la région ;
- deux tiers des personnes âgées dépendantes sont des femmes, soit 54 000 personnes ;
- 470 000 personnes dont 280 000 femmes aident un proche en situation de handicap.

Définitions

Estimation de la dépendance des personnes âgées : la dépendance est l'impossibilité partielle ou totale pour une personne d'effectuer sans aide les activités de la vie, qu'elles soient physiques, psychiques ou sociales, et de s'adapter à son environnement. Elle est estimée au niveau national grâce aux résultats de l'enquête Handicap - Santé réalisée en 2008-2009. En croisant ces résultats avec les données de mortalité, on constate que la dépendance et la mortalité sont liées, reflétant un état de santé des habitants. On estime alors le niveau de dépendance potentiel d'un territoire en fonction de ce lien entre mortalité et dépendance. Cette estimation repose donc sur l'hypothèse que la relation vérifiée en 2008 au niveau national l'est également au niveau des territoires.

1 La prévalence du handicap est plus importante chez les hommes avant 60 ans

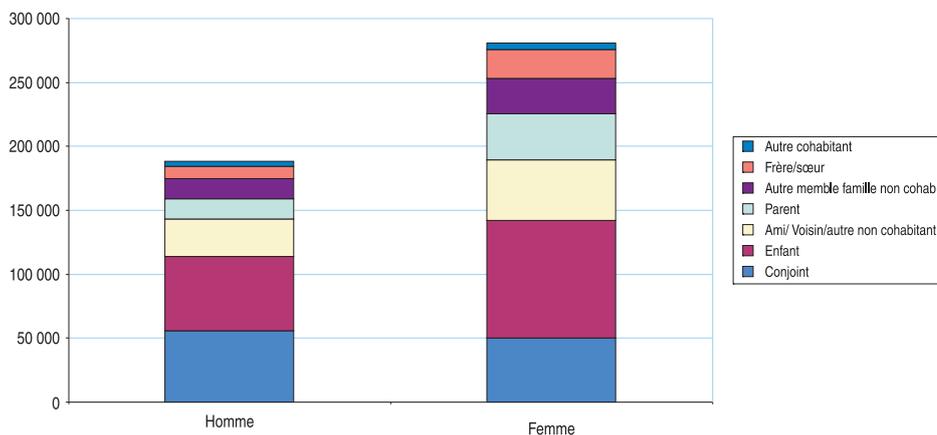
Taux de prévalence du handicap des personnes vivant à domicile selon le sexe et l'âge en 2008

	Nord-Pas-de-Calais			France métropolitaine		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 60 ans	11,0	8,9	9,9	11,1	9,7	10,4
60 ans et plus	37,6	47,0	43,1	37,1	39,9	38,7
Ensemble	14,9	16,2	15,6	15,7	16,3	16,0

Source : Insee, enquête Handicap-Santé volet Ménages 2008.

2 Les filles aident davantage un parent handicapé que les fils

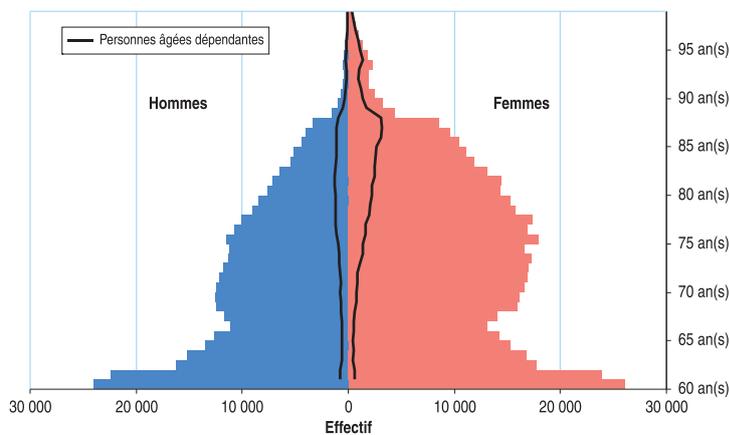
Lien de l'aidant familial avec la personne en situation de handicap vivant à domicile selon le sexe de l'aidant en 2008



Source : Insee, enquête Handicap-Santé volet Ménages 2008.

3 Les femmes représentent les deux tiers des personnes âgées dépendantes

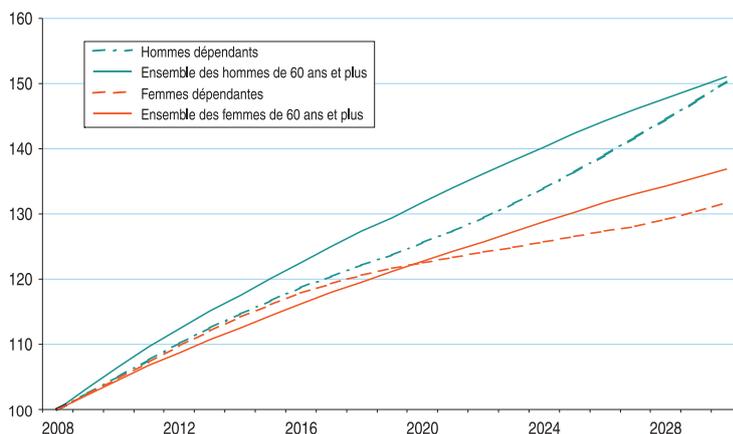
Pyramide des âges des personnes âgées et des personnes âgées dépendantes en Nord-Pas-de-Calais en 2008



Source : Insee, enquête Handicap-Santé volet Ménages 2008.

4 Près de 50 % d'hommes dépendants de plus à l'horizon 2030

Évolution du nombre de personnes âgées et du nombre de personnes âgées dépendantes selon le sexe entre 2008 et 2030 en Nord-Pas-de-Calais - Base 100 en 2008



Source : Insee, modèle Omphale 2010, Enquête Handicap Santé 2008-2009 (scénario démographique central et hypothèse de dépendance intermédiaire).

Suivi partenarial :

Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE) :

Myriam Vaudet-Laisne

Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais-Picardie :

Grégory Marlier

Conseil Recherche Ingénierie-Formation pour l'égalité femmes/hommes (Corif) :

Nicole Gadrey et Véronique Cochard

Insee Dossier

Les inégalités entre les femmes et les hommes existent dans tous les domaines : plus faible insertion des femmes sur le marché de l'emploi, salaire inférieur de 20 % à celui des hommes, près de deux fois plus de temps consacré au travail domestique pour les femmes, moins de femmes dans les emplois qualifiés, surmortalité des hommes avant 65 ans, etc. Ces inégalités apparaissent encore plus prégnantes dans la région Nord-Pas-De Calais qu'au niveau national. La loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, adoptée le 4 août 2014, aborde pour la première fois l'égalité entre les femmes et les hommes dans toutes ses dimensions.

Ces inégalités apparaissent tôt. Dans le parcours de formation des élèves, elles s'observent dans l'orientation et les résultats. Ceux-ci ont des répercussions sur les parcours professionnels de la vie adulte. En outre, l'arrivée des enfants impacte davantage les femmes que les hommes dans leur évolution professionnelle. Les femmes, plus souvent confrontées en particulier à la monoparentalité, font souvent face à de plus grandes difficultés et à des situations importantes de pauvreté. Les inégalités de parcours avant 60 ans expliquent que les retraites et pensions des femmes sont moins élevées. Enfin, avec une espérance de vie plus longue que celle des hommes, les femmes se trouvent plus souvent en situation de vivre seules et de plus grande fragilité sociale. Toutefois, sur le plan sanitaire, notamment après 60 ans, les inégalités tournent au désavantage des hommes, en raison de la plus grande fréquence des comportements à risque.

Dossier n° 2
Février 2016

ISSN en cours
ISBN 978-2-11-052374-7



Adresse

Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie
130 Avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 - 59034 Lille cedex
Tél : 03 20 62 86 29 - Télécopie : 03 20 62 86 00

www.insee.fr

L'information disponible 24h sur 24



Région
Nord Pas de Calais - Picardie

PRIX

15 €




DÉLÉGATION RÉGIONALE
AUX DROITS DES FEMMES
ET À L'ÉGALITÉ